LE PROGRÈS DU SAGUENAY

VOLUME 54 — No 31 — CHICOUTIMI, JEUDI 20 MARS 1941 — Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix

— CALENDRIER —

Le 23. — IVe dimanche du Carême. A la messe, 2e oraison *A cunctis*, 3e *Omnipotens*. Aux vêpres du dimanche, mémoire de S. Gabriel.

Le 25. — L'Annonciation de la B. V. Marie.

RETRAITES FERMÉES À VAL-RACINE

Le 22 mars. — Notre-Dame-d'Hébertville.

Le 27 mars. — Sacré-Coeur de Chicoutimi.

Le 1er avril. — Chambord.

Le 5 avril. — Roberval.

Le 9 avril. — Les hommes de professions libérales et du Comité diocésain d'A. C.

Le 14 avril. — Bagotville.

On boit...

— II —

L'alcool et l'alcoolisme

On boit... la chose, hélas! n'est que trop bien établie.

De qui surtout attendre la réaction qui s'impose; quelles formes celle-ci prendra-t-elle? Voilà ce que nous nous proposions de dire aujourd'hui, après avoir consacré un bout d'article aux méfaits de l'alcool et de l'alcoolisme.

La bonne Providence nous envoie justement sur l'alcool et l'alcoolisme tout un article, et un article tout fait, bien plus élaboré et plus intéressant et plus autorisé que ce que nous aurions pu dire: c'est la conférence que prononçait jeudi dernier, à l'hôtel de ville, M. le docteur Gérard-O. Tremblay, un des membres les plus distingués du corp médical de la région.

Nous transcrivons donc sa conférence et le remercions de nous en avoir passé le texte.

PHILIPPE

Je voudrais que la noble cause de la tempérance soit entre de meilleures mains que les miennes; cependant, dans cette lutte contre l'alcool, vous pouvez avoir confiance aux armes que je vous apporte, parce que je ne ferai que vous transmettre des connaissances scientifiques admises universellement.

Tout le monde est d'accord pour blâmer l'alcoolisme poussé dans ses plus grands excès, qu'on appelle alors l'ivresse, le délire. Je veux plutôt parler d'un alcoolisme plus dangereux pour l'individu et la société, parce que plus sournois, qui se présente parfois sous des apparences de politesse, civilités ou galanteries; qui commence avec une réelle politesse et devient rapidement un besoin de plusieurs politesses multipliées et exagérées envers les autres, et surtout... envers soi-même. — Si l'ivresse dégoûte avec sa titubation, sa bave, sa perte de raison, sa bestialité, il n'en est pas ainsi de l'alcoolisme chronique, ordinaire, beaucoup plus fréquent, aussi dangereux, qui est l'habitude des boissons alcooliques sans ivresse. — C'est le "petit 10 onces", qu'on prend oh! pas tout d'un coup, mais dans le courant de la journée.

L'alcoolisme chronique? c'est encore la bouteille de bière qu'on partage à deux ou trois, au retour du travail, trois ou quatre fois par semaine et même tous les soirs; c'est le "petit coup" de chaque soirée, qu'on multiplie par cinq à dix le dimanche.

"Oh! mais voilà, diront quelques-uns, moi je ne prends que de la bonne boisson". — La médecine n'admet pas ces distinctions, et du moment qu'une boisson contient de l'alcool, ses effets sont ceux de l'alcool selon les proportions qu'elle contient. — Il n'y a donc pas lieu de distinguer ces diverses variétés de boissons alcooliques, que la fourberie ou le pédantisme a classifié en une échelle de noms, à partir du "chien" des "trous" jusqu'au snob coquetel des salons, pour mieux saisir la naïveté des uns ou pour satisfaire la bienséance extérieure des autres.

Scientifiquement, l'alcool est un produit chimique obtenu par la fermentation et la distillation des moûts sucrés; il est impossible ici d'en donner les différents usages, qu'il suffise de dire que lorsqu'il y a indication médicale, le médecin le prescrit à telle ou telle dose pour un temps limité, et le pharmacien le mesure dans ses verres gradués. Comme tous les autres médicaments surtout les narcotiques et les poisons (et l'alcool en est un), ce produit doit être dosé, bien plus, l'Autorité civile limite le médecin et le pharmacien à une marge de prescription et d'usage, qu'ils ne peuvent dépasser sans raisons et explications.

On entend et on lit par la publicité d'autres définitions de l'alcool; d'après la publicité, l'organisme ne peut plus manger, ni marcher, ni travailler, ni dormir, ni se délasser sans ingérer de l'alcool; nous pourrions nous mettre en frais de réfuter ces fausses assertions, si nous ne savions pas que le but de l'annonce est dans la hausse des dividendes payés aux actionnaires, et non dans l'intérêt de la société.

Les effets nuisibles de l'alcool sont "immenses": je ne retire rien du mot "immenses", qui peut paraître exagéré à quelques-uns; vous n'avez qu'à constater ses effets sur l'individu.

Lors de l'ingestion de l'alcool, l'estomac est le premier organe touché. — Vous savez que l'absorption des substances alimentaires ne se fait que dans l'intestin; l'estomac n'absorbe pas les aliments, il les malaxe, il les imbibe de secrétions digestives, en un mot il prépare les aliments à être absorbés lorsqu'ils seront passés dans l'intestin. — Il n'y a d'exception que pour deux matières qui sont absorbées par l'estomac: l'eau et l'alcool; c'est ce qui explique la rapidité d'action de l'alcool. — Même à faibles doses si l'alcool est ingéré fréquemment, habituellement, il détruit la pepsine de l'estomac, qui est l'une des principales secrétions digestives; apparaissent en conséquences les vomissements, les douleurs, les pituites; ce sont des dyspepsies. — Passé dans le sang, l'alcool à dose modérée bien entendu, augmente le nombre des contractions du coeur, élève la pression artérielle, le tout donnant une sensation de chaleur si recherchée; si la dose augmente ou se répète plus tard, l'organisme répète l'effort continue à dépenser la chaleur interne vers la peau, et avec la multiplication des "petits coups" c'est la multiplication des efforts, qui se font de plus en plus faibles, jusqu'à l'état dépressif, l'épuisement; c'est le phénomène qui se produit chez ceux qui ont pris des bonnes ponces avant d'entreprendre un long voyage au froid, et qui sont morts de froid; le départ a lieu lors de la sensation de chaleur de la première ponce, et tout va bien au début: ils s'élancent pleins de vigueur et de bonne humeur, le cheval sous le coup du fouet à manche et à lanière, l'homme sous le coup du fouet alcoolique; après quelques milles les difficultés augmentent, l'homme multiplie les coups de fouet sur le dos du cheval, il multiplie les dépenses de chaleur par des "petits coups" dans l'estomac. — Après des efforts répétés plus ou moins longtemps, le cheval haletant tombe épuisé, et l'alcoolique dont l'organisme ne peut supporter plus longtemps ces excès de battements cardiaques, sent son coeur ralentir, ses oreilles bourdonner, et le sommeil l'envahir; la mort saisit facilement ses deux proies, la bête et le misérable alcoolique, que la neige ensevelit dans un même linceul.

Ces circonstance, scientifiquement prouvées, permettent d'apprécier le revers qui suit le réchauffement que l'on vante tant: après la phase d'excitation agréable, suit nécessairement la phase de dépression, et parfois d'épuisement. — Les difficultés que rencontre l'alcoolique ne sont pas toujours le froid, la neige, la tempête; ce sera parfois une maladie infectieuse, la grippe, la pneumonie, une intervention chirurgicale, son organisme se conduira alors d'une façon identique: en face de la maladie, il luttera mais avec moins de chances de triompher que l'organisme de celui qui n'avait pas auparavant l'habitude des boissons alcooliques.

Lorsque vous devez subvenir à une grande dépense de chaleur, comme la lutte contre le froid intense, ce n'est pas l'alcool qui est l'aliment de choix, mais la graisse, ainsi que le montre l'exemple des Esquimaux, explorateurs dans les régions polaires; si vous devez fournir une grande quantité d'énergie musculaire, n'est pas encore l'alcool qui remplira ce but, mais sucres, comme l'on prouvé des expériences faites des hommes soumis à de durs travaux ou à des ches fatigantes.

Après l'estomac, c'est le cerveau qui est l'organe le atteint, l'alcool a sur le cerveau l'action des anesiques; on a même fait des expériences sur l'animal, dans le but de s'en servir sur l'homme au lieu du chloroforme et des autres anesthésiques; on a dû abandonner ce projet, parce que l'alcool abaisse trop la température interne du corps, et fournit une phase d'excitation cérébrale dangereuse. C'est toujours avec crainte qu'un médecin endort un malade qui a déjà eu l'habitude des boissons alcooliques.

Le foie est profondément lésé par l'alcoolisme; le cerveau et le foie emmagasinent pour ainsi dire l'alcool; les reins et l umons se dégénèrent, parce qu'ils servent de voies d'élimination, à la partie d'alcool qui n'est pas gardée.

Les lésions causées par l'alcool, ne se réparent pas, si un alcoolique supprime sa mauvaise habitude il ne mourra pas, il pourra continuer sa vie, mais il ne donnera pas la mesure de travail, le rendement familial et social qu'il aurait donné si l'alcool n'avait pas auparavant diminué sa capacité: on ne peut donner ce qui est perdu.

Avec une atteinte irréparable des principaux organes, l'alcoolique perd rapidement sa santé; d'autres maladies peuvent ruiner la santé et laisser l'intelligence intacte; mais l'alcool cause une dégénérescence du cerveau qui sert de support aux facultés supérieures: l'alcoolique obnubile son intelligence, parfois jusqu'à la nuit complète; l'alcoolique ne sait plus résister au besoin d'alcool créé par l'intoxication, c'est la grande caractéristique de l'alcoolique, il n'a plus de volonté; ce fait est à connaitre dans le relèvement de l'habitude, et dans la prévention sociale de l'alcoolisme.

Saviez-vous que la moitié des fous d'asile sont des alcooliques? que presque tous les prisonniers sont buveurs? que 25% des décès sont dus à des maladies causées par l'alcool? Saviez vous que dans un hôpital pour tuberculeux, le tiers des malades sont des alcooliques? (pour la réputation de mes amis les tuberculeux, qu'on n'oublie pas que tous les tuberculeux ne sont pas des alcooliques, toutefois).

Saviez-vous que la moitié des morts subites sont dues à l'alcool? Vous n'ignorez pas que la blennorragie et la syphilis suivent l'alcoolisme; la plupart des jeunes filles livrées à la débauche, ou même celles qui ont eu seulement un accident, ont pris le mauvais chemin, simplement avec un "petit coup" oh! rien que pour mettre de bonne humeur, qui se transforme en larmes amères.

Si au moins les ravages de l'alcool ne s'exercaient que sur le coupable; mais que de tragédies familiales, que de drames de foyer! Les enfants, lorsque l'avortement ne les a pas tués à quelques mois, sont chétifs, mal nourris, mal vêtus, mal logés, élevés avec des coups au lieu de caresse; la femme est rudoyée, battue, accouchée prématurément deux ou trois fois par année. En face de tant de misère physiologique le médecin est impuissant, malgré les visites et les remèdes.

Si vous voyez l'ivrogne sur la rue, vous n'apprenez pas toujours ou du moins que tardivement, les drames et les tragédies causés par les "petits coups" à répétition ou les bouteilles de bière en série; vous ne l'apprenez que lorsque la maison de l'alcoolique est pleine de malheur, lorsque le malheur est si grand, que ni les quatre murs, ni l'héroïsme de la famille ne peuvent plus le cacher au public: la maison déborde de malheur. Si vous n'êtes pas dans les circonstances qui les font connaitre au médecin, ces malheurs n'en existent pas moins; et tous, qui que nous soyons, liés de parenté ou non avec un alcoolique, nous devons aider à la société à lutter contre ce fléau.

Vous savez tous que l'alcool est la cause de beaucoup d'accidents d'automobile; les statistiques précisent que c'est dans la proportion de 40%.

Sur cent enfants nés de parents alcooliques, 85 présentent à divers degrés, des tares physiques ou intellectuelles. L'alcool est un fléau pire que la guerre. Lorsque ces enfants se marieront, s'ils n'ont pas déjà été emportés par la mort avant l'âge du mariage, ou s'ils ne doivent passer des années dans des sanatoriums ou leur vie dans des asiles, quelle santé peuvent-ils donner à leur tour à leurs descendants? Même s'ils ne sont pas eux-mêmes alcooliques, ils sont alcoolisés par hérédité. On ne donne pas ce qu'on n'a pas; alors, c'est la race qui s'étiole, dissoute dans l'alcool; cette race descendra au rang des peuplades d'esclaves, en attendant de disparaitre. La lutte contre la tuberculose, la lutte contre les maladies vénériennes, doivent commencer par la lutte contre l'alcool.

Si le moyen d'éviter tous ces maux était la disparition totale de l'alcool, il n'y a aucun doute qu'il serait préférable de se priver des quelques avantages qu'il fournit, pour éviter toutes les graves conséquences que l'abus entraine.

Les médicaments sont impuissants contre la cause elle-même, ils ne sont que palliatifs contre les complications et les conséquences; de la volonté pour lutter contre une passion, ça ne se trouve ni en pilules, ni en bouteille. Les maisons de santé ont un effet salutaire mais temporaire, si l'alcoolique retourne seul en face des occasions. La prohibition absolue est souvent un leurre, monté par les contrebandiers à leur propre profit; les surtaxes, les mesures pénales, les mesures civiles de déchéance, d'interdiction, sont souvent des illusions, d'application difficile, et d'ailleurs ne servent qu'isolément. Il reste la propagande: le conseil d'un ami, l'atmosphère créée par l'entourage, l'abstention pour soi, pour éviter l'occasion à un habitué, la fréquentation des cercles Lacordaire, Jeanne-d'Arc; la grande propagande de la presse, de la radio ont une efficacité certaine en criant "ne buvez pas", mais si la grande publicité commençait par supprimer la sollicitation à boire. La meilleure propagande doit venir de la mère de famille, celle qui donne de grands hommes à l'Eglise et à la Patrie, sans presse, sans radio, sans interdiction, sans bruit, sans punition, mais en les formant sur ses genoux avec une chanson qui berce les pleurs et l'idéal, avec une caresse qui joue dans les boucles et forme la tête, avec une prière qu'on comprend avant de comprendre, — et dont on se souvient toujours. — La mère ne doit jamais tremper ses lèvres dans l'alcool, il faut donc qu'elle n'y soit pas déjà habituée avant son mariage; qu'elle fasse ignorer l'alcool à ses enfants et qu'elle le fasse oublier, si besoin, à son mari. Rude tâche parfois; celle qui donne son sang et même sa vie, ne craint pas les rudes tâches pour conserver ce qu'elle a acquis et surtout conserver ce qu'elle a donné!

Tous ces moyens doivent être mis en oeuvre, mais ils resteront infructueux, si en chacun il n'y a une force, une énergie, une volonté assez développée pour résister, pour se corriger, et pour aider les autres à se corriger.

La victoire, individuelle et sociale, n'est pas facile; mais elle appartiendra aux vaillants, à ceux qui ne craindront ni le respect humain, ni les menaces; il faut que chacun fasse sa part, prenne ses responsabilités, pour lui-même et par les associations dont il fait partie; il faut qu'en chacun le respect et la fierté de soi-même, l'amour de la famille, le dévouement à la partie, la crainte de Dieu, soient assez cultivés pour que ne puisse croitre cette passion de l'alcool où doit fructifier la vertu de tempérance.

Petite tribune

La canalisation

L'hon. M. King a annoncé mardi que les gouvernements de Washington et d'Ottawa s'étaient entendus sur le projet de canalisation du St-Laurent, l'accord en a été signé hier; il y a toutes chances qu'il passe à la Chambre et au Sénat américains comme à la Chambre et au Sénat canadiens.

Les temps sont mauvais, et voici encore une mauvaise nouvelle qui s'ajoute à la longue série des autres.

Le projet de canalisation du St-Laurent est depuis des années à l'affiche; en temps normal il ne se serait pas accompli; on profite de la guerre pour le faire passer.

Au Canada il apportera plus d'inconvénients, et des inconvénients de première grandeur, que d'avantages; il va aussi contre les intérêts de la province de Québec.

La canalisation, pratiquée en territoire canadien, fera nécessairement les Etats-Unis intervenir dans nos affaires.

Le développement hydro-électrique formidable qu'on réalisera appartiendra pour une part aux Etats-Unis, pour une part au Canada. La part du Canada ne sera certainement point utilisable d'ici longtemps par l'industrie canadienne qui n'en aura point besoin; nous exporterons ce surplus aux Etats-Unis, qui avec cela alimenteront leurs industries et en créeront de nouvelles. Le jour où notre pays aura besoin de son énergie comment pourra-t-il le reprendre? Jamais! L'industrie américaine qui en aura besoin ne s'en départira pas et aura mille moyens de nous forcer à continuer de la lui fournir. Tout cela est clair comme le jour.

Grâce à la canalisation les océaniques pourront remonter jusqu'à la tête des Grands Lacs. Ce sera avantageux pour letransport du blé? Et nos chemins de fer que nous avons construits ou achetés de nos deniers pour amener dans l'Est les grains de l'Ouest, nos chemins de fer qui ne payent déjà pas, et nos ports du St-Laurent que nous avons outillés de nos deniers, à quoi serviront-ils. A quoi le chemin de fer de la Baie d'Hudson? à quoi tant d'entreprises dispendieuses et colossales?

La canalisation actuelle semblerait pour longtemps encore en état de suffire.

Que deviendra Montréal après le creusage à 27 pieds des canaux? Ce qu'est devenu Québec après le creusage du fleuve jusqu'à Montréal.

Voilà des choses qui ont été dites et redites et auxquelles on ne répond guère.

Et le coût formidable de l'entreprise! Nous n'avons donc déjà pas assez à porter et à payer avec tous les frais de guerre; les Américains non plus!

On avance que la réalisation du projet de canalisation et de développement hydro-électrique est nécessaire à la poursuite victorieuse de la guerre. La même raison qu'on alléguait pour presser l'adoption du rapport Sirois! On est persuadé, et avec pas mal de raison, hélas! qu'à la faveur de la guerre on peut faire avaler n'importe quelle couleuvre de quelque taille qu'elle soit. Mais ne songe-t-on pas qu'il y a toute chance que la guerre soit finie quand le gigantesque projet du Saint-Laurent sera réalisé!

Evidemment ce sont les intérêts américains, secondés de quelques intérêts particuliers canadiens, qui sollicitent la canalisation et le développement du fleuve. Ils sont en mesure de l'exiger.

On ne peut s'empêcher de penser, quoi qu'on mette de l'avant, quoi que nos politiciens, nos murailles de fils d'araignée, soutiennent, que l'aménagement du St-Laurent est la première rançon, payée à même nous, de l'aide des Etats-Unis à la Grande-Bretagne.

Durant l'autre grande guerre s'est réalisé aux dépens des citoyens du Canada et au profit de financiers habiles l'achat par le pays des chemins de fer en banqueroute; cette guerre-ci verra-t-elle la réalisation d'un projet plus gigantesque encore, où d'immenses intérêts autres que ceux du peuple canadien trouveront leur compte?

Aux dernières nouvelles que Radio-Canada vient de nous apporter, on annonce pour cette session-ci un grand débat sur la question au parlement d'Ottawa; on dit aussi qu'il se pourrait que le gouvernement de Québec fournisse à la province l'occasion de se prononcer là-dessus soit par un référendum, soit par une élection générale.

La réalisation du projet du St-Laurent ne saurait, à cause de sa durée et selon toutes probabilités, servir à la guerre; pourquoi, au moins ne pas attendre que la guerre soit finie pour en discuter?

Nous n'avons donc pas assez de dépenses, de tracas et d'afflictions sur les bras comme cela!

Le corps mystique de l'Antéchrist

M. René Bergeron, — on le connait assez bien dans la région — vient de publier un livre intitulé *Le corps mystique de l'Antéchrist* où il expose, plus à loisir encore que dans ses conférences, l'unité foncière du nazisme, du communisme et de la franc-maçonnerie, qui peuvent parfois sembler se combattre mais qui concourent à la même fin qui est la guerre à l'Eglise et au Christ, et ont le même inspirateur qui est le diable.

Livre original et solidement charpenté, qui mérite et qui aura, nous l'espérons, une large diffusion.

Voici ce qu'en dit Dom Crenier, supérieur des Bénédictins de St-Benoit-du-Lac, un spécialiste et un renseigné dans les questions de communisme et de franc-maçonnerie:

"Je suis enchanté de votre travail. Vous mettez vigoureusement en relief ce fait, qui ne devrait jamais être perdu de vue, à savoir que le communisme, la franc-maçonnerie et le nazisme sont des religions, ou plutôt ne font qu'une seule religion: la religion de Satan...

Je souhaite à ce volume le grand succès qu'il mérite...

Aucun des ouvrages que j'ai lus sur le communisme, la franc-maçonnerie et le nazisme ne m'a satisfait autant que le vôtre. Vous êtes le premier, à ma connaissance, qui ait mis en pleine lumière, avec l'insistance qui convenait, le véritable auteur et directeur des trois mouvements que vous étudiez: Satan.

Pierre DUPONT

N.B. — *Le corps mystique de l'Antéchrist* est en vente au *Service de Librairie du Progrès* au prix de 77 sous, 85 par la poste.

Grande soirée de tempérance à Jonquière

Jonquière aura une grande soirée de tempérance ce soir le 20 mars, à 8 h.30, dans la grande salle de l'hôtel de ville. Cette manifestation est organisée par les Ligues du Sacré-Coeur des paroisses St-Dominique et St-Laurent. S. Exc. Mgr Melançon a accepté la présidence d'honneur.

Le budget à Québec

M. Mathewson prévoit un surplus pour l'année 1941-42.

L'honorable M. J.-A. Mathewson, trésorier provincial, en présentant mardi le budget des dépenses ordinaires et de capital de la province de Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 1942, a dit que la province de Québec vivra suivant ses moyens et fera face à ses obligations pour l'année 1941-42, sans avoir recours aux emprunts, sauf, naturellement pour le paiement des émissions d'obligations qui deviennent dues et les avances à l'Office du Prêt agricole. Le nouveau budget ne comporte pas de nouvelles taxes.

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1942, le trésorier provincial prévoit des revenus ordinaires de $83,941,908, des dépenses ordinaires de $70,636,127, ce qui laissera un surplus de $13,306,000, si on ne tient pas compte des dépenses du compte capital.

Ces dépenses seront d'environ $12,944,000 et elles n'excéderont pas le surplus prévu, dit-on.

En réunissant tous ces chiffres, on estime que le montant total des revenus sera de $83,942,000 et le montant total des dépenses de $83,580,000, ce qui laisserait un surplus net de $362,000.

"J'espère et j'ai raison de croire, a dit le trésorier, que nous obtiendrons les résultats prévus. Ces prévisions se réaliseront en autant que les revenus se maintiendront à leur niveau actuel. Et nous pourrons atteindre ce but en poursuivant la politique d'économie et de contrôle efficace des dépenses que nous avons appliquée au cours de l'année qui s'achève."

PRICE BROTHERS À L'HONNEUR

On annonce que les employés de Price-Brothers, dans les moulins de Kénogami, Jonquière et Riverbend, se sont tous engagés sans exception à souscrire régulièrement à l'épargne de guerre. Ils ont donc reçu une médaille en or accordée aux établissements qui atteignent 100%. 1748 personnes sur 1748 employés sont enrôlées dans l'armée des épargnants du Canada.

LA GUERRE

D'une semaine à l'autre

La radio annonçait hier que les gouvernements des Etats-Unis et du Canada en étaient venus à une entente au sujet de la canalisation du St-Laurent et qu'un traité avait été signé entre les deux pays. Ce sera une dépense de 3 à 4 cents millions de dollars.

X X X

Le discours du président des Etats-Unis, samedi dernier, a fait sursauter l'Italie et l'Allemagne, qui jettent les pires invectives aux Etats-Unis et se disent assurés quand même de la victoire. On a voté la somme de 7 milliards demandés par le président et les dernières formalités ont été remplies hier. "S'ils veulent des munitions, nous leur en enverrons a dit le président; s'ils ont besoin de vivres, nous leur en donnerons; s'ils veulent des avions, des navires, des canons, des armes, nous leur en fournirons.

Stimulés par ce discours, les Britanniques se sont portés à l'attaque de l'Allemagne et des ports de la côte française avec toutes leurs réserves d'avions, sachant que les Etats-Unis vont leur livrer immédiatement une bonne quantité d'avions d'une grande puissance et des plus récents. On rapporte que, pour la première fois depuis le début de l'année, 300 avions britanniques ont affectué un raid sur Berlin et les villes industrielles des alentours. Tous en attaquant avec fureur sur tous les points, l'Angleterre ne ménage pas de renforcir sa propre défense. En effet, les avions de chasse ont été munis de projecteurs et de petits canons, on construit quantité de corvettes pour lutter contre la menace sous-marine, pendant que l'on attend les nouveaux navires américains pour assurer la défense des îles et la protection des convois pendant que le gros de la flotte anglaise est en Méditerranée pour assurer la protection de la route des Indes, le blocus de la Libye et de l'Italie et le transport des troupes.

Les Allemands bombardent eux aussi sans merci. Ils ont tué 1000 civils en quatre jours.

De source autorisée, on croit que les Etats-Unis vont transférer immédiatement à l'Angleterre 99 navires de guerre dont dix-huit lance-torpilles, 17 vieux destroyers, 55 chasseurs de sous-marins et 9 vieux sous-marins. Ces navires ne seraient que le commencement d'un transfert encore plus grand de matériel de guerre.

L'Angleterre a certainement besoin de ces navires, car l'offensive sous-marine prédite par Hitler est commencée. Cette menace est sérieuse et M. Churchill l'a dit en demandant aux Etats-Unis l'envoi de tous les navires dont ils peuvent disposer. On ne croit pas que les Allemands osent se mesurer à la flotte britannique comme ils l'on fait déjà à Jutland, mais qu'ils comptent plutôt sur leurs sous-marins pour faire du tort à la marine britannique. Il se peut que l'aviation vienne à l'aide des sous-marins qui ont maintenant des bases de ravitaillement dans toutes les îles italiennes de la Méditerranée où il leur était possible de le faire. On sait qu'au début de cette guerre, Hitler avait 70 sous-marins, mais avec la production en série. Il en a construit un nombre considérable. Et puis, étant plus près de la Grande-Bretagne, ses sous-marins peuvent être beaucoup plus petits tout en étant aussi efficaces.

L'Amirauté britannique vient d'annoncer que les pertes maritimes pendant la semaine close le 9 mars se sont élevées à près de 99,000 tonnes contre 141,000 tonnes la semaine précédente. La moyenne hebdomadaire en février a été de 75,000 tonnes contre 53,000 tonnes en janvier. Les Loyds de Londres viennent de publier que les Alliés ont perdu plus de 5 millions de tonnes depuis le début de la guerre. Et si cette bataille de l'Atlantique se continue comme elle est commencée, les Etats-Unis devront surveiller leurs envois en Grande-Bretagne.

M. Churchill, premier ministre anglais a prononcé un remarquable discours à l'occasion de l'adoption du bill américain de l'aide aux Anglais. M. Churchill a été optimisme sans cacher les réalités. Il a signalé également les points faibles de l'organisation sociale anglaise.

X X X

L'Allemagne semble immobilisée dans les Balkans et aux frontières de la Bulgarie. On s'attendait depuis plusieurs jours à une formidable poussée nazie vers la Grèce, mais rien n'est encore venu. Hitler semble hésiter. Mais il va certainement faire quelque chose prochainement, vu que le président Roosevelt a promis l'envoi de secours considérables à la Grande-Bretagne. De plus, les Anglais sont à faire passer un énorme matériel de guerre et des milliers de soldats aguerris, de la Libye en Grèce, les remplaçant en Libye par des troupes nouvelles prises à même l'armée du Nil.

On croit généralement que la principale raison qui paralyse Hitler dans les Balkans est l'attitude incertaine de la Russie qui n'est pas trop rassurante pour Berlin. D'un autre côté, les Russes ne veulent prendre parti pour les Grecs de peur des Allemands qui sont massés sur leurs frontières. Deuxièmement, l'attitude de la Yougoslavie a quelque peu changé depuis que le président Roosevelt a promis l'aide à toutes les nations qui résisteraient aux Nazis. Les demandes d'annexion et de démobilisation faites par Hitler à la Yougoslavie ont semblé trop fortes à ce petit peuple. Il semble cependant que ce pays devra laisser passer du matériel de guerre et des vivres, sans permettre aux soldats allemands d'y pénétrer.

La Turquie de son côté ne bouge pas et prétend qu'elle ne se défendra que si elle est attaquée. Une partie du pays est cependant sous la loi martiale. Mais advenant une poussée nazie en Grèce, que ferait-elle? Ses positions stratégiques seraient menacées tout comme celles de la Russie. Prendrait-elle cet état de choses comme une menace? Si les Nazis peuvent dominer les Dardanelles, la mer Marmara et le Bosphore, les Turcs seront embouteillés. Il est clair que le jeu d'Hitler le pousse vers la Méditerranée où son aviation pourra se ravitailler. De la Grèce, point stratégique, il pourrait facilement rendre intenable les Dardanelles et le Bosphore, couper la Méditerranée en deux, entre la Sicile et l'Afrique, attaquer Malte et chasser la flotte anglaise de la Méditerranée. Mais la flotte britannique veille, appuyée par l'aviation royale. La bataille qui se prépare en Méditerranée sera une lutte d'avions et même si l'aviation britannique n'est pas supérieure la marine pourra faire pencher la balance du bon côté.

Après de longs pourparlers entre Vichy, Washington et Londres, l'Angleterre vient de s'engager à laisser passer deux navires français présentement dans le port de New-York, qui seront chargés de blé à destination de la France inoccupée. Excellente nouvelle.

Le maréchal Pétain a prononcé, ces jours derniers, un grand discours à la nation. Il a expliqué ce que chacun devait faire pour l'ordre nouveau de la France. Le maréchal a expliqué un plan pour mettre les vieux à l'abri pour le tepmps présent tandis que les jeunes travailleront à la restauration de la France. Il a aussi parlé du ravitaillement des Français en zone occupée et de l'élargissement temporaire des agriculteurs français prisonniers de guerre afin qu'ils puissent travailler à la moisson française, au cours de l'été prochain. Il y a aussi été question de résoudre provisoirement le problème de l'habitation.

X X X

On peut dire aujourd'hui que l'Italie a perdu ses possessions nord-africaines, depuis que les troupes anglaises et hindoues ont pris d'importantes hauteurs dominant Cheren, place forte d'Erythrée qui protège la route d'Asmara, capitale du pays. Les Britanniques ont repris Berbera, capitale de la Somalie anglaise, qu'ils avaient dû abandonner au début de l'offensive italienne. La prise de Berbera met fin, pour ainsi dire à l'empire italien en Afrique. Les troupes impériales se dirigent maintenant sur AddisAbeba, capitale de l'Ethiopie, qui est une des dernières places occupées par les Italiens.

En Albanie, les choses ne vont pas beaucoup mieux pour les Italiens. Devant le peu de succès de ses armées invincibles, le Duce est allé en personne prendre le commandement de ses troupes et leur a fait faire une grande offensive qui a résulté en un fiasco monumental. Au dire des Grecs, les Italiens ont perdu près de 50,000 hommes en quelques jours, sous les yeux de Mussolini qui s'en est retourné en Italie. Même après ce désastre, Mussolini a osé dire qu'il avait demandé aux Allemands de le laisser terminer lui-même la guerre de Grèce. S'il continue, il va la terminer, mais certainement pas à son avantage.

X X X

Au Canada, on signale une légère baisse du dollar canadien sur le marché américain, mais cela ne semble pas devoir affecter la situation d'ensemble de la finance canadienne sur le marché de New-York.

M. Ralston a fait, cette semaine, plusieurs déclarations au sujet de l'entrainement militaire obligatoire d'une durée de 4 mois, mais il n'a pas parlé de l'extention de ce service dès maintenant pour fins de renforts au corps expéditionnaire outre-mer. Cependant la question de la conscription totale est à l'ordre du jour.

Les recrues qui commencent leur entrainement de quatre mois dans les centres à travers tout le Canada sont entrées aujourd'hui.

On attend une déclaration importante de M. Ilsley sur les moyens que le Canada va prendre pour suffire à l'effort de guerre.

On rapporte que les Canadiens qui sont présentement en Allemagne jouissent de la protection des Etats-Unis.

S. Exc. Mgr Melançon prêche la tempérance en tout

Grande soirée de tempérance tenue à l'hôtel de ville jeudi. — Une initiative des Ligues du Sacré-Coeur. — Conférences remarquables.

L'ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE

Son Excellence Mgr Georges Melançon a lancé le cri de guerre à l'intempérance au cours d'une grande assemblée populaire tenue jeudi soir, à l'hôtel de ville de Chicoutimi. Plus de 600 personnes: hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles, assistaient à cette inoubliable manifestation publique contre l'intempérance. Mgr l'Evêque avait à ses côtés S. H. le maire G.-H. Smith, M. le maire Nil Tremblay, de la Rivière-du-Moulin, M. le promaire Avila Charbonneau, M. le chanoine Joseph Tremblay, curé de la Cathédrale, le R. P. Nio, curé du Sacré-Coeur de Chicoutimi, plusieurs autres membres du clergé et de nombreux notables. La soirée avait été organisée par les Ligues du Sacré-Coeur des hommes et des jeunes gens, M. Thomas Gilbert, président de la Ligue des hommes, présidait.

Voici un résumé substantiel et très fidèle de l'allocution très importante prononcée par S. Exc. Mgr Melançon au cours de cette grande manifestation.

Monseigneur se déclare d'abord heureux de participer à cette campagne de tempérance dont on fait l'ouverture solennelle par cette grande assemblée publique dont il est invité à tirer les conclusions et à laquelle il est appelé à donner le mot d'ordre. Son Excellence dit quelques mots des conférenciers et des renseignements fournis sur la question en cause. Ces renseignements sont difficiles à résumer parce que si substantiels. Le Pontife félicite le beau jeune homme de 27 ans qui affirme sans sourciller que le jeune homme intempérant est toujours mauvais catholique et ne peut pas être pur. Il souligne cette affirmation et en félicite chaleureusement l'auteur après quelques mots à l'adresse des deux autres conférenciers.

Mgr l'Evêque parle ensuite de la tempérance afin d'éclairer sur ce sujet les populations qui lui sont confiées et dont il aura à rendre compte devant Dieu, dit-il, comme Mgr Lamarche, dont le cortège funèbre venait de nous être montré sur l'écran, a dû rendre compte devant Dieu en janvier 1940. Puisque l'Eglise m'a confié la tâche de continuer l'oeuvre de ce regretté et vénéré évêque, je m'y dois consacrer sans peur et sans faiblesse, ajoute Son Excellence.

La tempérance est l'une des quatre vertus cardinales qui, avec les trois vertus théologales, constituent les armes suffisantes pour combattre efficacement nos inclinations au mal formulées dans les sept péchés capitaux.

La tempérance est cette vertu modératrice des plaisirs qui, avec la prudence pour diriger l'esprit, assure une vie normale et méritoire. Puisque l'homme ne peut atteindre sa fin dernière qu'au moyen d'actes personnels qui soient en conformité avec la conscience et la loi, il faut prendre les moyens pour ne pas nous écarter de ces dictées.

Il faut pratiquer la tempérance des yeux: dangers des tableaux, images, lectures, etc., il ne faut pas

(suite à la page 7)

Cours comm filles

M. Emile Boivin, prés nous apprend qu'à sa sé nitivement décidé l'établi filles à Chicoutimi. Une d du Bon-Pasteur pour a et anglais, au pensionna embre et le programm *Saguenay*.

1151 SOUSCR DE GUE

La ville de Kénogam sa campagne de souscrip s'est terminée vendredi a se sont engagés à achet de guerre.

Les travaux Sanatori de Rober

Entrevue spéc

Roberval, (D.N.C.R.) —

La construction de nou exes au Sanatorium de R oursuit assez rapidemer es rigueurs de l'hiver. Dé ente de l'aile gauche (ommencée vers le 1er oc st complètement achevée. omprend, en plus du rez- e, quatre étages de dix auteur chacune; la cha béton armé" a été termi 5 de décembre. Les tr ette construction ont ouvrage régulier à 250 enuisiers, briqueteurs et res. Cependant les divis leures ne sont point enc t comme conséquence l'est pas encore posé; c ourront être entrepris près l'installation du s hauffage et après de p ortes et des fenêtres.

Dans le rez-de-chaussé B", on installera les bu édecins et les autres bu umôniers et les chapelai galement leurs apparteme même plancher. Les euxième et troisième éta ont complètement pour l res et les salles des ma uatrième étage sera rés ne grande salle de réu onférences, de théâtre, et B" mesure 125 pieds de ar 48 de largeur.

En arrière de la partie u Sanatorium, celle qui a uite il y a trois ans, on a depuis quelques temps uction de l'aile où se tr hapelle. Cette partie mes eds de longueur par 68 d e soubassement sera rés isine et à la buanderie; a haussée, grande salle à our les malades et les pa natorium; d'autres petit rviront à la préparation stribution des repas.

Tout le premier étage ser r la chapelle, une sect cloître et une autre pou nts; en arrière du mai e sacristie. La charpente uxième construction est puis le 15 de janvier et le urs doivent terminer leu el quelques jours; on de ment poser les portes et es, faire l'installation du c ant les divisions et le p âtre.

Le système de chauffag aude dépendra d'une us le située près de la cha Actuellement une certain es sont encore à l'emploi epreneurs. Dansereau, ontréal. Les travaux sont rveillance de M. l'architec Larose, de Montréal. M saulnier est le surintend nstruction, aidé de MM. Prévost, de Montréal. Jos de Chambord et Gravel lière.

On a mis à l'étude le ménager le vieil hôpital, itre, ou de le démolir mplacer par une con uvelle. Le travail de dé tte vieille construction t un problème; d'abord s facile de faire faire un d'environ 200 pieds à u tisse de 150 pieds de long de largeur, à trois étages tel déménagement ou vrait apporter toute une mplications et de difficul ille construction doit êt

L'Assurance-V à l'Oeuvre!

Veuillez vous repor à la page 7.

L'état que vous trouv à cette page donne aperçu du service qu Metropolitan rend aux tenteurs de polices, d l'intérêt desquels elle ses affaires.

Nous serons heureux vous donner tout a renseignement que désirerez obtenir sur opérations de la Me politan ou sur vos pro problèmes d'assura sans que vous encourie moindre obligation, il sans dire.

J.-Alfred TREMBL GERANT 147, rue Racine CHICOUTIMI

mercial pour les jeunes à Chicoutimi

sident de la Commission scolaire de Chicoutimi, Ance de vendredi la Commission scolaire a défi- ssement d'un cours commercial pour les jeunes ntente a été faite à cette fin avec les Rdes SS. ssurer un cours commercial complet, français de Chicoutimi. Ce cours commencera en sep- en sera publié bientôt dans le *Progrès du*

RIPTEURS À L'ÉPARGNE RRE À KÉNOGAMI

i a remporté un succès des plus signalés dans tion pour l'épargne de guerre. Cette campagne vec un nombre total de 1151 souscripteurs qui er régulièrement des certificats ou des timbres

k au um tval

iale

uvelles an- toberval se nt malgré à la char- aille "B"), obre 1940. Cette aile de-chaus- pieds de pente, de ée vers le vaux de donné de employés, manoeu- ions inté- ore faites le plâtre s travaux seulement stème de posage des

de l'aile reaux des reaux; les ns auront nts sur ce premier, ges servi- es cham- lades. Le rvé pour ions, de ... L'aile longueur

principale été cons- commen- la cons- couvera la urera 150 largeur. rvé à la u rez-de- manger tients du es salles et à la

a occupé ion pour les pa- re-autel, de cette terminée s brique- r travail vra égal- les fenê- hauffage osage du

e à eau ine cen- belle.

e d'hom- des en- tée, de sous la te Eugè- . Henri nt de la Landry eph Val- de Jon-

projet de partie du et de le struction ménager présente il n'est e distan- ne vieille ueur par ; ensuite ransport série de és. Cette e trans-

Campagne nationale de souscription

La campagne nationale de souscription coordonnée par les soins des six organisations d'oeuvres de guerre, qui se sont groupées sous l'appellation de Fonds des Services de Guerre Canadiens, s'adressera aux Canadiens en général, afin de leur demander de contribuer, dans la mesure de leurs moyens, à la mise en train des services auxiliaires destinés à rendre plus douce la vie *des nôtres, enrôlés dans les diverses* unités militaires du pays, tant au Canada qu'outre-mer. Cette campagne sera officiellement inaugurée le 24 mars, avec un objectif global de $1,175,400 pour la province de Québec, tandis que celui du pays tout entier a été établi à $5,500,000.

Ce sera la seule campagne de souscription du genre, conduite cette année dans le Dominion, et les fonds qui seront perçus du public serviront à financer les oeuvres de guerre de ces six organismes, qui sont les Services de Guerre de la Légion Canadienne, les Chevaliers de Colomb, l'Armée du Salut, le Y.M.C.A., le Y.W.C.A. et l'I.O.D.E. Cependant, en ce qui a trait à cette dernière organisation, la campagne ne s'effectuera que pour seconder les oeuvres de l'Ordre dans les provinces de l'Ouest Canadien seulement.

Afin de faciliter la perception des fonds souscrits au cours de la campagne, une corporation a été fondée avec le consentement des autorités gouvernementales et elle groupe tant des hommes d'affaires avertis que des représentants des organismes cités plus haut. Cette corporation porte le nom de Fonds des Services de Guerre Canadiens Incorporée et sa tâche consistera à assurer la distribution des fonds recueillis conformément aux estimés budgétaires autorisés par le gouvernement.

Les contributions peuvent être effectuées, soit en un seul versement ou encore suivant un plan de versements différés, suivant la capacité de paiement de la personne qui souscrit. Ainsi, il a été proposé que des souscripteurs se prévalent d'un plan en vertu duquel ils verseraient leur obole en huit versements mensuels réguliers, le dernier paiement devenant dû le 1er décembre 1941.

La province a été départagée en environ quatre-vingt-dix secteurs ayant chacun à leur tête un président, qui sera secondé dans sa tâche par quelques chefs d'équipes, qui auront eux-mêmes la direction des centaines de solliciteurs bénévoles qui effectueront le travail de perception.

Les patrons du mouvement dans la province de Québec sont Sir Eugène Fist, K.C.M.G., D.S.O., M.D., lieutenant-gouverneur de la Province; Son Eminence le cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec; Sir J.-M. Tellier, juge-en-chef de la Cour d'appel et l'hon. R.-A.-E. Greenshields, juge-en-chef de la Cour Supérieure.

Pas responsable

Je ne me tiens aucunement responsable des dettes contractées par mon fils Louis (Joseph).

(Signé) Charles BOILY,
St-Nazaire.

Comment les camionneurs peuvent sauver de l'argent.

Plusieurs camionneurs ont constaté tout dernièrement que l'accumulation de la glace, de la boue et des matières graisseuses sur leur camion, en augmentait le poids de deux et même trois cents livres.

Il est donc très important pour les camionneurs de voir à libérer leur camion de toute cette saleté avant de le faire peser pour prendre leur licence 1941. Un simple calcul montre qu'ils peuvent économiser ainsi de $5.00 à $7.50 aux nouveaux taux de licence.

Une méthode très pratique c'est de s'adresser au garage Côté Boivin Auto Service, à Chicoutimi, où on fait une spécialité de nettoyer complètement, à la vapeur, le châssis et le moteur d'une automobile. En plus d'alléger le camion d'un poids mort inutile, le camionneur trouvera grand profit à la facilité d'entretien de toutes les parties vitales qui n'ont plus l'embarras d'une épaisse couche de crasse. (ann.)

LETTRE OUVERTE

Est-ce montrer assez d'intérêt aux choses scolaires

Chicoutimi, le 12 mars 1941.

M. le Directeur
du *Progrès du Saguenay*.

Monsieur le Directeur,

Voici quelques faits qu'il est bien permis de rappeler et dont, il me semble, il y aurait pour le public quelque conclusion à tirer.

On a pu lire dernièrement dans le *Progrès* que la Commission Scolaire de Chicoutimi a décidé la construction, au prix de $50,000, d'une école dans le quartier Ouest.

On a pu constater aussi que la Commission Scolaire vient de porter à $1.30 le taux de la taxe scolaire.

Elle a aussi cette année, porté à 15 sous par semaine la contribution pour chaque enfant qui fréquente ses classes.

Ces faits-là, que je n'entends pas critiquer, ont une certaine importance pour les propriétaires et les pères de famille, et, il me semble qu'une conclusion devant s'imposer, celle-ci: que le public pourrait s'intéresser davantage aux choses scolaires; en réalité, bien peu s'y intéressent.

Les citoyens suivent les affaires et les séances du Conseil de Ville, pourquoi ne marquent-ils pas le même intérêt pour les affaires et les séances de la Commission Scolaire? Je suis sûr que MM. les Commissaires seraient les premiers à s'en féliciter.

Mais on dira, étant donné que la Commission Scolaire ne siège pas à des dates déterminées, il est bien malaisé d'en suivre les séances. C'est vrai. Peut-être y aurait-il moyen d'obvier à cela, si la Commission Scolaire faisait annoncer d'avance à la radio, au communiqué du *Progrès*, le jour et l'heure où elle doit siéger. Je crois que les contribuables apprécieraient cela.

Je suggérerais aussi, afin d'entretenir l'intérêt à propos des questions qui concernent nos écoles, que la Commission Scolaire fasse publier dans le journal local les rapports de ses séances et de ses opérations. Les contribuables, ainsi plus au fait de ce qui se passe, s'y intéresseraient davantage.

C'est une idée que je me permets de soumettre, M. le Directeur, il me semble qu'elle ne froissera personne, au contraire, et qu'elle serait de nature à rassembler autour de questions qui nous intéressent tous, l'attention qu'elles méritent de la part du public.

Merci de votre hospitalité,

William GAUTHIER.

Voyage d'affaires

Mme Marchand, fleuriste, 380, rue Racine, Chicoutimi, est de retour d'un voyage à Montréal, où elle a fait d'importants achats de nouveautés dans tout ce qui intéresse les fleurs artificielles.

Mme Marchand revient avec beaucoup d'idées nouvelles, et ses prochaines annonces vous intéresseront.

Partie de cartes au Manège militaire

Visite du Centre d'Entraînement le 16 mars.

Vendredi, le 7 mars, avait lieu dans le grand Manège militaire du Centre d'entrainement de Chicoutimi, une partie de cartes organisée au profit du Centre d'entrainement.

Ce fut un grand succès!

Dès 7½ h., les portes du manège s'ouvraient pour laisser entrer la foule compacte des hommes et des dames.

Le Manège avait gardé son aspect militaire. Le drapeau anglais (Union Jack) était la seule décoration pour la circonstance. Quatre gigantesques fournaises répandaient une douce chaleur.

A l'entrée de la salle un immense vestiaire invitait les gens à déposer leurs habits.

A 8¼ h., les 150 tables étaient occupées, et on attendait avec impatience l'"Au jeu". Les membres de la fanfare de la Cité de Chicoutimi, qui ont bien voulu gracieusement rehausser l'éclat de cette partie de cartes par leur présence et leur musique, avaient pris place sur une estrade construite spécialement pour eux.

Encore quelques instants et la partie va commencer!

A la table d'honneur, nous voyons le Lieutenant-colonel Jules Landry, commandant du Centre d'entrainement, le Colonel J.-A.-W. LaBelle, commandant du Régiment du Saguenay, le Grand Chevalier René Delisle et M. Ludovinc Gauthier membre du Comité de la Hutte des Chevaliers de Colomb.

Il est 9 h. C'est le temps! Le clairon met tout le monde à l'attention et la fanfare entonne le "Dieu sauve le Roi", aux derniers accords, M. l'abbé J.-A. Fortin, capitaine-aumônier, plus connu au camp sous le nom de "Padre", monte sur l'estrade et souhaite la bienvenue. Il permet de jouer le jeu de cartes que chacun préfère et annonce qu'il y a un prix par table, prix gracieusement offerts par les Officiers du Centre d'entrainement. En plus, deux superbes cadeaux: un *set à liqueurs* donné par la Cie Ferronnerie Générale (Pierre Jalbert) et une *trousse de voyage* offerte par la maison Gagnon & Frère, seront tirés au sort dans le courant de la soirée.

C'est alors que le "Padre" annonce le départ des 600 concurrents aux prix de tables. Tout le monde s'en donne à coeur joie dans l'espoir de gagner.

Le jeu de cartes dura une heure, pendant laquelle la fanfare de la Cité fit entendre de magnifiques morceaux, sous l'habile direction de M. l'abbé Maurice Constantin.

Le jeu de cartes fini, on distribua les prix de tables et on fit le tirage des prix de présence. Tous désiraient gagner un de ces beaux prix, mais comme il n'y en avait que... dix-huit, dix-huit seulement furent favorisés par le sort.

Mais l'intérêt devint plus grand encore, lorsqu'il fallut tirer de l'urne les noms des gagnants du set à liqueurs et de la trousse de voyage. Mlle Thérèse Thibault, institutrice, fut la favorisée et reçut avec joie le beau set à liqueurs. Le sort voulu que la trousse de voyage fut attribuée à Mlle Marthe Gagnon. Félicitations aux heureuses gagnantes.

Sur demande spéciale, M. l'abbé Constantin fit exécuter à sa fanfare la Marche Militaire de Chopin. On ne pouvait trouver mieux pour la circonstance.

Après une si belle soirée, il nous fallait un dessert. C'est le Lieutenant-Colonel Landry qui nous le servit. Il remercia aimablement toute l'assistance de l'encouragement moral et pécuniaire à l'endroit du Centre d'entrainement. Il remercia le Grand Chevalier et tous les Chevaliers de Colomb de leur concours inépuisable au maintien moral du soldat. La fanfare et son directeur ne furent pas oubliés. C'est avec l'amabilité et le style qu'on lui connait que le Commandant les remercia et les invita à revenir très souvent. Les organisateurs recurent des félicitations et des remerciements.

Enfin, tous ceux qui ont pris part à l'organisation soit de proche, soit de loin, donateurs de cadeaux, prêteurs de tables et chaises... etc., tous furent remerciées.

Quand on connait un peu le Lieutenant-Colonel Landry, on doit s'attendre à une surprise agréable. Il annonça donc que, dimanche prochain, le 16 mars, le Centre d'entrainement serait ouvert de 2 à 4 heures à toute personne qui aimerait le visiter. Un tonnerre d'applaudissements éclata en remerciement de la générosité du Commandant.

L'hymne national "O Canada" termina cette soirée-concert, et chacun partit heureux avec la résolution bien arrêtée de revenir à la prochaine organisation du Centre d'entrainement de Chicoutimi.

Le camp d'entrainement de Chicoutimi dit à tous un cordial merci!

Un qui y était.

Grand succès de la fanfare du Régiment

Le concert de la fanfare du Régiment du Saguenay a remporté un grand succès, dimanche soir dernier, au théâtre Palace, à Arvida. Une foule nombreuse emplissait le théâtre à sa pleine capacité et les musiciens de la fanfare du Régiment du Saguenay exécutèrent un programme de première valeur.

Pas responsable

Je ne me tiens aucunement responsable des dettes contractées par ma femme et mes enfants

(Signé) Léonce SIMARD
(fils Ménalque)
36, rue Sauvé,
St-Joseph-d'Alma.

Au Conseil de Comté

Importantes résolutions

Le Conseil de Comté de Chicoutimi a tenu sa première séance de l'année, mercredi matin, dans la grande salle de l'hôtel de ville de Chicoutimi, sous la présidence de M. Ulysse Bouliane, maire de la paroisse de Jonquière et préfet du comté. Presque tous les maires du comté assistaient à cette séance. On remarquait la présence de plusieurs nouveaux maires qui reçurent les félicitations et les voeux du président.

Au début de l'assemblée, on procéda à l'élection régulière. Furent réélus: préfet, M. Ulysse Bouliane, maire de la paroisse de Jonquière; sous-préfet, M. Emile Simard, maire de la paroisse de Ste-Anne; délégués: M. Ulysse Bouliane, Emile Simard et Nil Tremblay, ce dernier maire de la paroisse de la Rivière-du-Moulin; secrétaire, M. le notaire C.-E. Boivin.

Le taux de la taxe qu'on avait proposé de porter à .05½ cts a été adopté ainsi à l'unanimité. Monsieur le secrétaire donna ensuite le rapport de vérification des livres du Conseil par M. Paradis. Pour l'année 1940, les revenus ont dépassé les dépenses de $196.97.

Voici quelques-unes des plus importantes résolutions qui ont été adoptées à cette séance:

1.—Demande au gouvernement fédéral d'exempter les fils de cultivateurs du service militaire obligatoire, parce que l'agriculture doit être considérée comme une industrie de guerre;

2.—Demande au gouvernement provincial d'employer la pelle mécanique présentement inutilisée au Lac-St-Jean, pour creuser des fossés dans St-Honoré, St-Léon et St-Nazaire, vu que les cultivateurs manquent d'outillage;

3.—Résolution pour demander la réouverture des moulins de Chicoutimi;

4.—Résolution pour demander une prime de 2 sous la livre pour le fromage No 1;

5.—Résolution pour demander de nouveau la construction du pont de la Loutre;

6.—Appui de la résolution de la ville de Jonquière demandant la construction d'un hôpital dans la ville de Jonquière.

Le Conseil de comté approuva certaines réparations demandées par le Bureau d'enregistrement de Chicoutimi. Le Conseil profita de cette occasion pour adopter une résolution demandant à l'Union des Municipalités de faire pression auprès du gouvernement pour, qu'à l'avenir, les bureaux d'enregistrement soient à la charge du gouvernement provincial.

Soirée de tempérance

S. Exc. Mgr Melançon présidera *lui-même la grande soirée de tempérance* qui aura lieu ce soir à 8 h., à l'hôtel de ville de Chicoutimi. Cette soirée est organisée par les Ligues du Sacré-Coeur des hommes et jeunes gens avec le concours des associations paroissiales. Il y aura musique et vues animées; trois brèves conférences des plus captivantes et instructives pour toute la population. Son Excellence prononcera une importante allocution. L'entrée est libre. On attend tous les hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles. Il n'y aura point de place pour les enfants.

Feu Marguerite Girard

Mlle Marguerite Girard, fille de M. Algérie Girard, de St-Gédéon, est décédée dimanche, à l'âge de 17 ans et demi seulement. Les funérailles ont eu lieu mercredi matin à 9 h., à St-Gédéon.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Feu Roméo Roy

M. Roméo Roy, de Normandin, frère de M. l'abbé Alphonse Roy, du Séminaire de Chicoutimi, est décédé mardi. Funérailles ce matin à 9 heures, à Normandin.

Remerciements pour sympathies

Madame Léopold Simard et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de M. Léopold Simard, soit par l'offrande de messes ou de bouquets spirituels, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

Tél. 298
RADIOS: ÉLECTRICITÉ:
Installations et réparations générales.
EXPERTS
A VOTRE DISPOSITION
GILBERT & FRÈRE
— ENRG. —
149, rue Racine CHICOUTIMI

ACHAT ET VENTE
de Propriétés, Maisons, Terres, Commerces de tous genres.
S'adresser à:
J.-A. Brassard
297 B, rue Racine — Tél.: 725
CHICOUTIMI

ATTENTION VENDEURS SERIEUX!!!

Position permanente offerte à un vendeur d'expérience pour ville de Chicoutimi, régions du Saguenay et Lac-St-Jean. Aucun capital requis. Devra être âgé de plus de 30 ans, avoir une bonne apparence et surtout être débrouillard. Préférence sera donnée à qui possède une automobile.

Monsieur X... est à notre service depuis moins d'un mois et il a gagné tout en faisant son apprentissage, $206.88 (ceci n'est pas du bluff). Si vous voulez représenter une compagnie internationale qui manufacture un produit supérieur et qui rend service à la société, voilà votre chance! Si vous voulez vous renseigner, ça ne coûte absolument rien. Application confidentielle. Casier postal 81, Chicoutimi.

LA LIBRAIRIE REGIONALE, INC.
vient de recevoir le livre dont le monde parle beaucoup
Un homme et son péché
par Claude-Henri Grignon
Ce volume de 235 pages, avec illustrations, se vend au comptoir 0.75, par la poste 0.87
Ecrivez ou rendez-vous à
La Librairie Régionale, Inc.
12, ave Labrecque — Tél.: 462 — Chicoutimi

Mission au lac Manouan

Elle a été faite, en fin de semaine, par M. l'abbé Léo Dufour, curé de St-Léon.

Lac Manouan, D.N.C. (Par avion) Les travaillants employés à la construction du barrage au lac Manouan, ont reçu la visite du missionnaire, en fin de semaine. Les officiers de la Compagnie Atlas, entrepreneur pour le compte de l'Aluminum Company, ont reçu Monsieur l'abbé Léo Dufour, curé de St-Léon, à son arrivée vendredi après-midi.

Samedi matin, la messe fut célébrée dans la bâtisse du bureau, et le personnel composait l'assistance. Toute la soirée de vendredi et samedi, le missionnaire entendit les confessions dans un chalet mis spécialement à sa disposition.

La messe du dimanche fut célébrée dans la salle à manger principale. Plus de 300 personnes, parmi lesquelles quelques familles indiennes de Bersimis, assistèrent pieusement au saint sacrifice, et s'acquittèrent de leur devoir de chrétien: la communion pascale.

Lundi matin la messe eut lieu au camp de M. Ovila Gauthier, sous-entrepreneur pour la coupe du bois, et dont l'établissement est situé à environ deux milles du barrage en construction.

Le mardi matin, soit quelques heures avant le départ du missionnaire, la messe fut célébrée dans le bureau. Le personnel du bureau et les représentants des compagnies à Manouan y assistèrent.

Par une température superbe, malgré 22 sous zéro, M. le curé Dufour reprit l'avion pour Chicoutimi, mardi, laissant à tous le meilleur souvenir de son séjour dans cette région nordique.

Feu Marie-B. Tremblay

Mlle Marie-Berthe Tremblay, est décédée dimanche à Laterrière, à l'âge de 51 ans. Elle était la nièce de M. l'abbé Thomas Tremblay, principal de l'Ecole normale de Roberval. Les funérailles ont eu lieu mardi matin, à 9h., à Laterrière.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Bel exemple à imiter

La radio annonçait, la semaine dernière, qu'une montre en or avait été perdue à Jonquière. La personne qui avait perdu cet objet, nous prie de remercier sincèrement garde Bastien, de Jonquière, qui lui a remis gracieusement cette montre, immédiatement après l'annonce à la radio. Bel exemple à imiter.

Remerciements pour sympathies

M. Georges Pineault et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Georges Pineault, soit par l'offrande de messes, de bouquets spirituels ou de fleurs, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

ACHETEZ CHEZ VOUS
VOS
POUSSINS D'UN JOUR
Couvoir Coopératif
St-Félicien

AUTO À VENDRE
Coupé avec siège arrière, peinture neuve, état mécanique parfait, très bons pneus, faible millage. Pressé. S'adresser à Maurice Ribaud, Le Progrès du Saguenay, 12 av. Labrecque, Chicoutimi, tel.: 457.

À l'Hôtel-Dieu

Les Rdes Soeurs de l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi viennent d'être éprouvées par la mort, à 3 jours d'intervalle, de deux Religieuses de leur congrégation: la Rév. Soeur St-Edmond, née Marie-Elise Boudreault, décédée le 6 mars à l'âge de 41 ans; et la Rév. Soeur St-André, née Léda Fraser, décédée le 9 à l'âge de 43 ans.

A la communauté comme aux familles éprouvées le *Progrès du Saguenay* présente ses profondes condoléances.

Feu Eugène Tremblay

M. Eugène Tremblay, époux de dame Blanche Morin, est décédé mardi à l'Hôtel-Dieu St-Vallier. Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 h.30 à St-Dominique de Jonquière.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Le Groënland confie ses achats à l'Aluminum

M. Albrecht Fischer, représentant les gouverneurs du Groënland, colonie séparée de sa patrie, le Danemark, dû à son occupation par les Nazis, annonce que l'Aluminium Company of Canada, Ltd., agira comme agent d'achats pour le gouvernement du Groënland.

Il s'agit surtout de la créolite croyons-nous.

Remerciements pour sympathies

M. Henri Tremblay, Grégoire, et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Grégoire Tremblay, soit par l'offrande de messes ou de bouquets spirituels, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

Le train pour St-Jos.-d'Alma

Les voyageurs voudront bien marquer que le raccordement fait plus à Saguenay-Power les trains du jour du Canadien National et ceux de l'Alma & Jonquière Railway qui a supprimé ses trains du jour. Cela signifie qu'on ne partir le matin de Chicoutimi et rendre à Alma par le train; ni revenant de Dolbeau l'après-midi gagner Alma. Les trains de jour du Canadien National seront maintenus comme d'habitude jusqu'aux chemins d'été.

Feu Mme Hilaire Martel

Est décédée vendredi matin, à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, Mme Hilaire Martel, née Eva Lavoie, âgée de 83 ans et 6 mois. La défunte était la mère adoptive de Mme Armand Dubois, de Chicoutimi. Les funérailles ont eu lieu lundi matin, à 9 h. 30, à l'Hôtel-Dieu.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

ASSURANCES
HENRI GAGNON
VIE - FEU - VOL - AUTO
125 Racine, Chicoutimi. Tél

PROPRIÉTÉ À VENDRE
SITUEE COIN STE-ANNE-PRICE (65-67, av. Ste-Anne). S'adresser au notaire Emile Gagnon, 89, rue Racine, Chicoutimi.

J.-F.-A. DeJORDY
— CHIROPRATICIEN —
338, rue Racine - Téléphone 650 - Chicoutimi
HEURES DE BUREAU
Tous les jours de 10 hrs a.m. à midi et de 2 hrs à 8 hrs p.m.



Ceux qui exigent la qualité dans les bottes à hausse de cuir, seront contents de la belle qualité des bottes BEAN'S de qualité renommée. Les bottes BEAN'S sont plus légères, plus durables, elles sont vulcanisées à haute pression et ne gèlent pas. Leur longue durée fait qu'elles reviennent beaucoup moins chères que toute autre marque. Les bottes BEAN'S se font dans deux qualités:

La hausse brune foncée, traitée à l'huile, à $7.75

La hausse en élan brun pâle, à $9.75

Les bottes "Bean's" se vendent exclusivement par la maison Thos. Abel, Enr., à Chicoutimi. Les commandes par malle seront remplies avec soin. Ajoutez 15 sous pour frais de transport.

THOS. ABEL, Enrg.
179-181, rue Racine — Chicoutimi

NE MANQUEZ PAS DE LIRE EN PAGE 9

L'ANNONCE DE LA MAISON

A. J. Alexandor
FURS LIMITED
OF MONTREAL

Qui organise une grande exposition de
Manteaux de Fourrures
Au magasin PHILIPPE MAZIADE
Agent pour A. J. Alexandor
154-158, rue Racine — Tél.: 470 — Chicoutimi
VENDREDI et SAMEDI 14 et 15 MARS
LA VENTE FINIT LE SAMEDI SOIR À 6 HRS.
Vous verrez comme il est facile d'acheter maintenant un manteau de fourrure, en bénéficiant des prix actuels qui sont relativement bas, si vous considérez la hausse qui s'étend de plus en plus sur la fourrure.

COULOMBE REV A
SEMINAIRE
12-41

— CALENDRIER —

Le 23. — IVe dimanche du Carême. A la messe, 2e oraison *A cunctis*, 3e *Omnipotens*. Aux vêpres du dimanche, mémoire de S. Gabriel.

Le 25. — L'Annonciation de la B. V. Marie.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

RETRAITES FERMÉES À VAL-RACINE

Le 22 mars. — Notre-Dame-d'Hébertville.

Le 27 mars. — Sacré-Coeur de Chicoutimi.

Le 1er avril. — Chambord.

Le 5 avril. — Roberval.

Le 9 avril. — Les hommes de professions libérales et du Comité diocésain d'A. C.

Le 14 avril. — Bagotville.

VOLUME 54 — No 31

CHICOUTIMI, JEUDI 20 MARS 1941

Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix

On boit...

— II —

L'alcool et l'alcoolisme

On boit... la chose, hélas! n'est que trop bien établie.

De qui surtout attendre la réaction qui s'impose; sous quelles formes celle-ci prendra-t-elle? Voilà ce que nous nous proposions de dire aujourd'hui, après avoir consacré un bout d'article aux méfaits de l'alcool et de l'alcoolisme.

La bonne Providence nous envoie justement sur l'alcool et l'alcoolisme tout un article, et un article tout fait, bien plus élaboré et plus intéressant et plus autorisé que ce que nous aurions pu dire: c'est la conférence que prononçait jeudi dernier, à l'hôtel de ville, M. le docteur Gérard-O. Tremblay, un des membres les plus distingués du corp médical de la région.

Nous transcrivons donc sa conférence et le remercions de nous en avoir passé le texte.

PHILIPPE

Je voudrais que la noble cause de la tempérance soit entre de meilleures mains que les miennes; cependant, dans cette lutte contre l'alcool, vous pouvez avoir confiance aux armes que je vous apporte, parce que je ne ferai que vous transmettre des connaissances scientifiques admises universellement.

Tout le monde est d'accord pour blâmer l'alcoolisme poussé dans ses plus grands excès, qu'on appelle alors ivresse, le délire. Je veux plutôt parler d'un alcoolisme plus dangereux pour l'individu et la société, parce que plus sournois, qui se présente parfois sous les apparences de politesse, civilités ou galanteries; il commence avec une réelle politesse et devient rapidement un besoin de plusieurs politesses multipliées et aggravées envers les autres, et surtout... envers soi-même. — Si l'ivresse dégoûte avec sa titubation, sa rixe, sa perte de raison, sa bestialité, il n'en est pas ainsi de l'alcoolisme chronique, ordinaire, beaucoup plus fréquent, aussi dangereux, qui est l'habitude des boissons alcooliques sans ivresse. — C'est le "petit 10 heures", qu'on prend oh! pas tout d'un coup, mais dans le courant de la journée.

L'alcoolisme chronique? c'est encore la bouteille de bière qu'on partage à deux ou trois, au retour du travail, trois ou quatre fois par semaine et même tous les jours; c'est le "petit coup" de chaque soirée, qu'on multiplie par cinq à dix le dimanche.

Oh! mais voilà, diront quelques-uns, moi je ne prends que de la bonne boisson". — La médecine n'admet pas ces distinctions, et du moment qu'une boisson contient de l'alcool, ses effets sont ceux de l'alcool selon les proportions qu'elle contient. — Il n'y a donc pas lieu de distinguer ces diverses variétés de boissons alcooliques, que la fourberie ou le pédantisme a classé en une échelle de noms, à partir du "chien" des "vous" jusqu'au snob coquetel des salons, pour mieux saisir la naïveté des uns ou pour satisfaire la bienséance extérieure des autres.

Scientifiquement, l'alcool est un produit chimique obtenu par la fermentation et la distillation des moûts sucrés; il est impossible ici d'en donner les différents degrés, qu'il suffise de dire que lorsqu'il y a indication médicale, le médecin le prescrit à telle ou telle dose pour un temps limité, et le pharmacien le mesure dans des verres gradués. Comme tous les autres médicaments surtout les narcotiques et les poisons (et l'alcool est un), ce produit doit être dosé, bien plus, l'Autorité civile limite le médecin et le pharmacien à une large de prescription et d'usage, qu'ils ne peuvent dépasser sans raisons et explications.

On entend et on lit par la publicité d'autres définitions de l'alcool; d'après la publicité, l'organisme ne peut plus manger, ni marcher, ni travailler, ni dormir, se délasser sans ingérer de l'alcool; nous pourrions nous mettre en frais de réfuter ces fausses assertions. Nous ne savions pas que le but de l'annonce est dans l'hausse des dividendes payés aux actionnaires, et non dans l'intérêt de la société.

Les effets nuisibles de l'alcool sont "immenses": je retire rien du mot "immenses", qui peut paraitre exagéré à quelques-uns; vous n'avez qu'à constater les effets sur l'individu.

Lors de l'ingestion de l'alcool, l'estomac est le premier organe touché. — Vous savez que l'absorption des substances alimentaires ne se fait que dans l'intestin: l'estomac n'absorbe pas les aliments, il les malaxe, il les imbibe de secrétions digestives, en un mot il prépare les aliments à être absorbés lorsqu'ils seront passés dans l'intestin. — Il n'y a d'exception que pour deux matières qui sont absorbées par l'estomac: l'eau et l'alcool; c'est ce qui explique la rapidité d'action de l'alcool. — Même à faibles doses si l'alcool est ingéré fréquemment, habituellement, il détruit la pepsine de l'estomac, qui est l'une des principales secrétions digestives; apparaissent en conséquences les vomissements, les douleurs, les pituites; ce sont des dyspepsies. — Passé dans le sang, l'alcool à dose modérée bien prise, augmente le nombre des contractions du cœur, élève la pression artérielle, le tout donnant une sensation de chaleur si recherchée; si la dose augmente elle se répète plus tard, l'organisme répète l'effort consenti à dépenser la chaleur interne vers la peau, et avec la multiplication des "petits coups" c'est la multiplication des efforts, qui se font de plus en plus faibles, jusqu'à l'état dépressif, l'épuisement; c'est le phénomène qui se produit chez ceux qui ont pris des bonnes ponces avant d'entreprendre un long voyage au pôle, et qui sont morts de froid; le départ a lieu lors la sensation de chaleur de la première ponce, et tout va bien au début: ils s'élancent pleins de vigueur de bonne humeur, le cheval sous le coup du fouet galope et à lanière, l'homme sous le coup du fouet alcoolique; après quelques milles les difficultés commencent, l'homme multiplie les coups de fouet sur les flancs du cheval, il multiplie les dépenses de chaleur par des "petits coups" dans l'estomac. — Après des efforts répétés plus ou moins longtemps, le cheval hagard tombe épuisé, et l'alcoolique dont l'organisme ne peut supporter plus longtemps ces excès de battements cardiaques, sent son coeur ralentir, ses oreilles bourdonner, et le sommeil l'envahir; la mort saisit facilement ses deux proies, la bête et le misérable alcoolique, que la neige ensevelit dans un même linceul. Ces circonstance, scientifiquement prouvées, permettent d'apprécier le revers qui suit le réchauffement que l'on vante tant: après la phase d'excitation agréable suit nécessairement la phase de dépression, et parfois d'épuisement. — Les difficultés que rencontre l'alcool que ne sont pas toujours le froid, la neige, la tempête; ce sera parfois une maladie infectieuse, la grippe, la pneumonie, une intervention chirurgicale, l'organisme se conduira alors d'une façon identique: face de la maladie, il luttera mais avec moins de chances de triompher que l'organisme de celui qui n'avait pas auparavant l'habitude des boissons alcooliques.

Lorsque vous devez subvenir à une grande dépense de chaleur, comme la lutte contre le froid intense, ce n'est pas l'alcool qui est l'aliment de choix, mais la graisse, ainsi que le montre l'exemple des Esquimaux, des explorateurs dans les régions polaires; si vous devez fournir une grande quantité d'énergie musculaire, ce n'est pas encore l'alcool qui remplira ce but, mais les sucres, comme l'on prouvé des expériences faites sur des hommes soumis à de durs travaux ou à des marches fatigantes.

Après l'estomac, c'est le cerveau qui est l'organe le plus atteint, l'alcool a sur le cerveau l'action des anesthésiques; on a même fait des expériences sur l'animal, dans le but de s'en servir sur l'homme au lieu du chloroforme et des autres anesthésiques; on a dû abandonner ce projet, parce que l'alcool abaisse trop la température interne du corps, et fournit une phase d'excitation cérébrale dangereuse. C'est toujours avec crainte qu'un médecin endort un malade qui a déjà eu l'habitude des boissons alcooliques.

Le foie est profondément lésé par l'alcoolisme; le cerveau et le foie emmagasinent pour ainsi dire l'alcool; les reins et les poumons se dégénèrent, parce qu'ils servent de voies d'élimination, à la partie d'alcool qui n'est pas gardée.

Les lésions causées par l'alcool, ne se réparent pas, si un alcoolique supprime sa mauvaise habitude il ne mourra pas, il pourra continuer sa vie, mais il ne donnera pas la mesure de travail, le rendement familial et social qu'il aurait donné si l'alcool n'avait pas auparavant diminué sa capacité: on ne peut donner ce qui est perdu.

Avec une atteinte irréparable des principaux organes, l'alcoolique perd rapidement sa santé; d'autres maladies peuvent ruiner la santé et laisser l'intelligence intacte; mais l'alcool cause une dégénérescence du cerveau qui sert de support aux facultés supérieures: l'alcoolique obnubile son intelligence, parfois jusqu'à la nuit complète; l'alcoolique ne sait plus résister au besoin d'alcool créé par l'intoxication, c'est la grande caractéristique de l'alcoolique, il n'a plus de volonté; ce fait est à connaitre dans le relèvement de l'habitude, et dans la prévention sociale de l'alcoolisme.

Saviez-vous que la moitié des fous d'asile sont des alcooliques? que presque tous les prisonniers sont buveurs? que 25% des décès sont dus à des maladies causées par l'alcool? Saviez vous que dans un hôpital pour tuberculeux, le tiers des malades sont des alcooliques? (pour la réputation de mes amis les tuberculeux, qu'on n'oublie pas que tous les tuberculeux ne sont pas des alcooliques, toutefois).

Saviez-vous que la moitié des morts subites sont dues à l'alcool? Vous n'ignorez pas que la blennorragie et la syphilis suivent l'alcoolisme; la plupart des jeunes filles livrées à la débauche, ou même celles qui ont eu seulement un accident, ont pris le mauvais chemin, simplement avec un "petit coup" oh! rien que pour mettre de bonne humeur, qui se transforme en larmes amères.

Si au moins les ravages de l'alcool ne s'exercaient que sur le coupable; mais que de tragédies familiales, que de drames de foyer! Les enfants, lorsque l'avortement ne les a pas tués à quelques mois, sont chétifs, mal nourris, mal vêtus, mal logés, élevés avec des coups au lieu de caresse; la femme est rudoyée, battue, accouchée prématurément deux ou trois fois par année. En face de tant de misère physiologique le médecin est impuissant, malgré les visites et les remèdes.

Si vous voyez l'ivrogne sur la rue, vous n'apprenez pas toujours ou du moins que tardivement, les drames et les tragédies causés par les "petits coups" à répétition ou les bouteilles de bière en série; vous ne l'apprenez que lorsque la maison de l'alcoolique est pleine de malheur, lorsque le malheur est si grand, que ni les quatre murs, ni l'héroïsme de la famille ne peuvent plus le cacher au public: la maison déborde de malheur. Si vous n'êtes pas dans les circonstances qui les font connaitre au médecin, ces malheurs n'en existent pas moins; et tous, qui que nous soyons, liés de parenté ou non avec un alcoolique, nous devons aider à la société à lutter contre ce fléau.

Vous savez tous que l'alcool est la cause de beaucoup d'accidents d'automobile; les statistiques précisent que c'est dans la proportion de 40%.

Sur cent enfants nés de parents alcooliques, 85 présentent à divers degrés, des tares physiques ou intellectuelles. L'alcool est un fléau pire que la guerre. Lorsque ces enfants se marieront, s'ils n'ont pas déjà été emportés par la mort avant l'âge du mariage, ou s'ils ne doivent passer des années dans des sanatoriums ou leur vie dans des asiles, quelle santé peuvent-ils donner à leur tour à leurs descendants? Même s'ils ne sont pas eux-mêmes alcooliques, ils sont alcoolisés par hérédité. On ne donne pas ce qu'on n'a pas; alors, c'est la race qui s'étiole, dissoute dans l'alcool; cette race descendra au rang des peuplades d'esclaves, en attendant de disparaitre. La lutte contre la tuberculose, la lutte contre les maladies vénériennes, doivent commencer par la lutte contre l'alcool.

Si le moyen d'éviter tous ces maux était la disparition totale de l'alcool, il n'y a aucun doute qu'il serait préférable de se priver des quelques avantages qu'il fournit, pour éviter toutes les graves conséquences que l'abus entraine.

Les médicaments sont impuissants contre la cause elle-même, ils ne sont que palliatifs contre les complications et les conséquences; de la volonté pour lutter contre une passion, ça ne se trouve ni en pilules, ni en bouteille. Les maisons de santé ont un effet salutaire mais temporaire, si l'alcoolique retourne seul en face des occasions. La prohibition absolue est souvent un leurre, monté par les contrebandiers à leur propre profit; les surtaxes, les mesures pénales, les mesures civiles de déchéance, d'interdiction, sont souvent des illusions, d'application difficile, et d'ailleurs ne servent qu'isolément. Il reste la propagande: le conseil d'un ami, l'atmosphère créée par l'entourage, l'abstention pour soi, pour éviter l'occasion à un habitué, la fréquentation des cercles Lacordaire, Jeanne-d'Arc; la grande propagande de la presse, de la radio ont une efficacité certaine en criant "ne buvez pas", mais si la grande publicité commençait par supprimer la sollicitation à boire. La meilleure propagande doit venir de la mère de famille, celle qui donne de grands hommes à l'Eglise et à la Patrie, sans presse, sans radio, sans interdiction, sans bruit, sans punition, mais en les formant sur ses genoux avec une chanson qui berce les pleurs et l'idéal, avec une caresse qui joue dans les boucles et forme la tête, avec une prière qu'on comprend avant de comprendre, — et dont on se souvient toujours. — La mère ne doit jamais tremper ses lèvres dans l'alcool, il faut donc qu'elle n'y soit pas déjà habituée avant son mariage; qu'elle fasse ignorer l'alcool à ses enfants et qu'elle le fasse oublier, si besoin, à son mari. Rude tâche parfois: celle qui donne son sang et même sa vie, ne craint pas les rudes tâches pour conserver ce qu'elle a acquis et surtout conserver ce qu'elle a donné!

Tous ces moyens doivent être mis en oeuvre, mais ils resteront infructueux, si en chacun il n'y a une force, une énergie, une volonté assez développée pour résister, pour se corriger, et pour aider les autres à se corriger.

La victoire, individuelle et sociale, n'est pas facile; mais elle appartiendra aux vaillants, à ceux qui ne craindront ni le respect humain, ni les menaces; il faut que chacun fasse sa part, prenne ses responsabilités, pour lui-même et par les associations dont il fait partie; il faut qu'en chacun le respect et la fierté de soi-même, l'amour de la famille, le dévouement à la partie, la crainte de Dieu, soient assez cultivés pour que ne puisse croitre cette passion de l'alcool où doit fructifier la vertu de tempérance.

Petite tribune

La canalisation

L'hon. M. King a annoncé mardi que les gouvernements de Washington et d'Ottawa s'étaient entendus sur le projet de canalisation du St-Laurent, l'accord en a été signé hier; il y a toutes chances qu'il passe à la Chambre et au Sénat américains comme à la Chambre et au Sénat canadiens.

Les temps sont mauvais, et voici encore une mauvaise nouvelle qui s'ajoute à la longue série des autres.

Le projet de canalisation du St-Laurent est depuis des années à l'affiche; en temps normal il ne se serait pas accompli; on profite de la guerre pour le faire passer.

Au Canada il apportera plus d'inconvénients, et des inconvénients de première grandeur, que d'avantages; il va aussi contre les intérêts de la province de Québec.

La canalisation, pratiquée en territoire canadien, fera nécessairement les Etats-Unis intervenir dans nos affaires.

Le développement hydro-électrique formidable qu'on réalisera appartiendra pour une part aux Etats-Unis, pour une part au Canada. La part du Canada ne sera certainement point utilisable d'ici longtemps par l'industrie canadienne qui n'en aura point besoin; nous exporterons ce surplus aux Etats-Unis, qui avec cela alimenteront leurs industries et en créeront de nouvelles. Le jour où notre pays aura besoin de son énergie comment pourra-t-il le reprendre? Jamais! L'industrie américaine qui en aura besoin ne s'en départira pas et aura mille moyens de nous forcer à continuer de la lui fournir. Tout cela est clair comme le jour.

Grâce à la canalisation les océaniques pourront remonter jusqu'à la tête des Grands Lacs. Ce sera avantageux pour letransport du blé? Et nos chemins de fer que nous avons construits ou achetés de nos deniers pour amener dans l'Est les grains de l'Ouest, nos chemins de fer qui ne payent déjà pas, et nos ports du St-Laurent que nous avons outillés de nos deniers, à quoi serviront-ils. A quoi le chemin de fer de la Baie d'Hudson? à quoi tant d'entreprises dispendieuses et colossales?

La canalisation actuelle semblerait pour longtemps encore en état de suffire.

Que deviendra Montréal après le creusage à 27 pieds des canaux? Ce qu'est devenu Québec après le creusage du fleuve jusqu'à Montréal.

Voilà des choses qui ont été dites et redites et auxquelles on ne répond guère.

Et le coût formidable de l'entreprise! Nous n'avons donc déjà pas assez à porter et à payer avec tous les frais de guerre; les Américains non plus!

On avance que la réalisation du projet de canalisation et de développement hydro-électrique est nécessaire à la poursuite victorieuse de la guerre. La même raison qu'on alléguait pour presser l'adoption du rapport Sirois! On est persuadé, et avec pas mal de raison, hélas! qu'à la faveur de la guerre on peut faire avaler n'importe quelle couleuvre de quelque taille qu'elle soit. Mais ne songe-t-on pas qu'il y a toute chance que la guerre soit finie quand le gigantesque projet du Saint-Laurent sera réalisé!

Evidemment ce sont les intérêts américains, secondés de quelques intérêts particuliers canadiens, qui sollicitent la canalisation et le développement du fleuve. Ils sont en mesure de l'exiger.

On ne peut s'empêcher de penser, quoi qu'on mette de l'avant, quoi que nos politiciens, nos murailles de fils d'araignée, soutiennent, que l'aménagement du St-Laurent est la première rançon, payée à même nous, de l'aide des Etats-Unis à la Grande-Bretagne.

Durant l'autre grande guerre s'est réalisé aux dépens des citoyens du Canada et au profit de financiers habiles l'achat par le pays des chemins de fer en banqueroute; cette guerre-ci verra-t-elle la réalisation d'un projet plus gigantesque encore, où d'immenses intérêts autres que ceux du peuple canadien trouveront leur compte?

Aux dernières nouvelles que Radio-Canada vient de nous apporter, on annonce pour cette session-ci un grand débat sur la question au parlement d'Ottawa; on dit aussi qu'il se pourrait que le gouvernement de Québec fournisse à la province l'occasion de se prononcer là-dessus soit par un référendum, soit par une élection générale.

La réalisation du projet du St-Laurent ne saurait, à cause de sa durée et selon toutes probabilités, servir à la guerre; pourquoi, au moins, ne pas attendre que la guerre soit finie pour en discuter?

Nous n'avons donc pas assez de dépenses, de tracas et d'afflictions sur les bras comme cela!

Le corps mystique de l'Antéchrist

M. René Bergeron, — on le connait assez bien dans la région — vient de publier un livre intitulé *Le corps mystique de l'Antéchrist* où il expose, plus à loisir encore que dans ses conférences, l'unité foncière du nazisme, du communisme et de la franc-maçonnerie, qui peuvent parfois sembler se combattre mais qui concourent à la même fin qui est la guerre à l'Eglise et au Christ, et ont le même inspirateur qui est le diable.

Livre original et solidement charpenté, qui mérite et qui aura, nous l'espérons, une large diffusion.

Voici ce qu'en dit Dom Crenier, supérieur des Bénédictins de St-Benoit-du-Lac, un spécialiste et un renseigné dans les questions de communisme et de franc-maçonnerie:

"Je suis enchanté de votre travail. Vous mettez vigoureusement en relief ce fait, qui ne devrait jamais être perdu de vue, à savoir que le communisme, la franc-maçonnerie et le nazisme sont des religions, ou plutôt ne font qu'une seule religion: la religion de Satan...

Je souhaite à ce volume le grand succès qu'il mérite...

Aucun des ouvrages que j'ai lus sur le communisme, la franc-maçonnerie et le nazisme ne m'a satisfait autant que le vôtre. Vous êtes le premier, à ma connaissance, qui ait mis en pleine lumière, avec l'insistance qui convenait, le véritable auteur et directeur des trois mouvements que vous étudiez: Satan.

Pierre DUPONT

N.B. — *Le corps mystique de l'Antéchrist* est en vente au *Service de Librairie du Progrès* au prix de 77 sous, 85 par la poste.

Grande soirée de tempérance à Jonquière

Jonquière aura une grande soirée de tempérance ce soir le 20 mars, à 8 h.30, dans la grande salle de l'hôtel de ville. Cette manifestation est organisée par les Ligues du Sacré-Coeur des paroisses St-Dominique et St-Laurent. S. Exc. Mgr Melançon a accepté la présidence d'honneur.

Le budget à Québec

M. Mathewson prévoit un surplus pour l'année 1941-42.

L'honorable M. J.-A. Mathewson, trésorier provincial, en présentant mardi le budget des dépenses ordinaires et de capital de la province de Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 1942, a dit que la province de Québec vivra suivant ses moyens et fera face à ses obligations pour l'année 1941-42, sans avoir recours aux emprunts, sauf, naturellement pour le paiement des émissions d'obligations qui deviennent dues et les avances à l'Office du Prêt agricole. Le nouveau budget ne comporte pas de nouvelles taxes.

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1942, le trésorier provincial prévoit des revenus ordinaires de $83,941,908, des dépenses ordinaires de $70,636,127, ce qui laissera un surplus de $13,306,000, si on ne tient pas compte des dépenses du compte capital.

Ces dépenses seront d'environ $12,944,000 et elles n'excéderont pas le surplus prévu, dit-on.

En réunissant tous ces chiffres, on estime que le montant total des revenus sera de $83,942,000 et le montant total des dépenses de $83,580,000, ce qui laisserait un surplus net de $362,000.

"J'espère et j'ai raison de croire, a dit le trésorier, que nous obtiendrons les résultats prévus. Ces prévisions se réaliseront en autant que les revenus se maintiendront à leur niveau actuel. Et nous pourrons atteindre ce but en poursuivant la politique d'économie et de contrôle efficace des dépenses que nous avons appliquée au cours de l'année qui s'achève."

PRICE BROTHERS À L'HONNEUR

On annonce que les employés de Price-Brothers, dans les moulins de Kénogami, Jonquière et Riverbend, se sont tous engagés sans exception à souscrire régulièrement à l'épargne de guerre. Ils ont donc reçu une médaille en or accordée aux établissements qui atteignent 100%. 1748 personnes sur 1748 employés sont enrôlées dans l'armée des épargnants du Canada.

LA GUERRE

D'une semaine à l'autre

La radio annonçait hier que les gouvernements des Etats-Unis et du Canada en étaient venus à une entente au sujet de la canalisation du St-Laurent et qu'un traité avait été signé entre les deux pays. Ce sera une dépense de 3 à 4 cents millions de dollars.

X X X

Le discours du président des Etats-Unis, samedi dernier, a fait sursauter l'Italie et l'Allemagne, qui jettent les pires invectives aux Etats-Unis et se disent assurés quand même de la victoire. On a voté la somme de 7 milliards demandés par le président et les dernières formalités ont été remplies hier. "S'ils veulent des munitions, nous leur en enverrons a dit le président; s'ils ont besoin de vivres, nous leur en donnerons; s'ils veulent des avions, des navires, des canons, des armes, nous leur en fournirons.

Stimulés par ce discours, les Britanniques se sont portés à l'attaque de l'Allemagne et des ports de la côte française avec toutes leurs réserves d'avions, sachant que les Etats-Unis vont leur livrer immédiatement une bonne quantité d'avions d'une grande puissance et des plus récents. On rapporte que, pour la première fois depuis le début de l'année, 300 avions britanniques ont affectué un raid sur Berlin et les villes industrielles des alentours. Tous en attaquant avec fureur sur tous les points, l'Angleterre ne ménage pas de renforcir sa propre défense. En effet, les avions de chasse ont été munis de projecteurs et de petits canons, on construit quantité de corvettes pour lutter contre la menace sous-marine, pendant que l'on attend les nouveaux navires américains pour assurer la défense des iles et la protection des convois pendant que le gros de la flotte anglaise est en Méditerranée pour assurer la protection de la route des Indes, le blocus de la Libye et de l'Italie et le transport des troupes.

Les Allemands bombardent eux aussi sans merci. Ils ont tué 1000 civils en quatre jours.

De source autorisée, on croit que les Etats-Unis vont transférer immédiatement à l'Angleterre 99 navires de guerre dont dix-huit lance-torpilles, 17 vieux destroyers, 55 chasseurs de sous-marins et 9 vieux sous-marins. Ces navires ne seraient que le commencement d'un transfert encore plus grand de matériel de guerre.

L'Angleterre a certainement besoin de ces navires, car l'offensive sous-marine prédite par Hitler est commencée. Cette menace est sérieuse et M. Churchill l'a dit en demandant aux Etats-Unis l'envoi de tous les navires dont ils peuvent disposer. On ne croit pas que les Allemands osent se mesurer à la flotte britannique comme ils l'on fait déjà à Jutland, mais qu'ils compteront plutôt sur leurs sous-marins pour faire du tort à la marine britannique. Il se peut que l'aviation vienne à l'aide des sous-marins qui ont maintenant des bases de ravitaillement dans toutes les iles italiennes de la Méditerranée où il leur était possible de le faire. On sait qu'au début de cette guerre, Hitler avait 70 sous-marins, mais avec la production en série. Il en a construit un nombre considérable. Et puis, étant plus près de la Grande-Bretagne, ses sous-marins peuvent être beaucoup plus petits tout en étant aussi efficaces.

L'Amirauté britannique vient d'annoncer que les pertes maritimes pendant la semaine close le 9 mars se sont élevées à près de 99,000 tonnes contre 141,000 tonnes la semaine précédente. La moyenne hebdomadaire en février a été de 75,000 tonnes contre 53,000 tonnes en janvier. Les Loyds de Londres viennent de publier que les Alliés ont perdu plus de 5 millions de tonnes depuis le début de la guerre. Et si cette bataille de l'Atlantique se continue comme elle est commencée, les Etats-Unis devront surveiller leurs envois en Grande-Bretagne.

M. Churchill, premier ministre anglais a prononcé un remarquable discours à l'occasion de l'adoption du bill américain de l'aide aux Anglais. M. Churchill a été optimiste sans cacher les réalités. Il a signalé également les points faibles de l'organisation sociale anglaise.

X X X

L'Allemagne semble immobilisée dans les Balkans et aux frontières de la Bulgarie. On s'attendait depuis plusieurs jours à une formidable poussée nazie vers la Grèce, mais rien n'est encore venu. Hitler semble hésiter. Mais il va certainement faire quelque chose prochainement, vu que le président Roosevelt a promis l'envoi de secours considérables à la Grande-Bretagne. De plus, les Anglais sont à faire passer un énorme matériel de guerre et des milliers de soldats aguerris, de la Libye en Grèce, les remplaçant en Libye par des troupes nouvelles prises à même l'armée du Nil.

On croit généralement que la principale raison qui paralyse Hitler dans les Balkans est l'attitude incertaine de la Russie qui n'est pas trop rassurante pour Berlin. D'un autre côté, les Russes ne veulent prendre parti pour les Grecs de peur des Allemands qui sont massés sur leurs frontières. Deuxièmement, l'attitude de la Yougoslavie a quelque peu changé depuis que le président Roosevelt a promis l'aide à toutes les nations qui résisteraient aux Nazis. Les demandes d'annexion et de démobilisation faites par Hitler à la Yougoslavie ont semblé trop fortes à ce petit peuple. Il semble cependant que ce pays devra laisser passer du matériel de guerre et des vivres, sans permettre aux soldats allemands d'y pénétrer.

La Turquie de son côté ne bouge pas et prétend qu'elle ne se défendra que si elle est attaquée. Une partie du pays est cependant sous la loi martiale. Mais advenant une poussée nazie en Grèce, que ferait-elle? Ses positions stratégiques seraient menacées tout comme celles de la Russie. Prendrait-elle cet état de choses comme une menace? Si les Nazis peuvent dominer les Dardanelles, la mer Marmara et le Bosphore, les Turcs seront embouteillés. Il est clair que le jeu d'Hitler le pousse vers la Méditerranée où son aviation pourra se ravitailler. De la Grèce, point stratégique, il pourrait facilement rendre intenable les Dardanelles et le Bosphore, couper la Méditerranée en deux, entre la Sicile et l'Afrique, attaquer Malte et chasser la flotte anglaise de la Méditerranée. Mais la flotte britannique veille, appuyée par l'aviation royale. La bataille qui se prépare en Méditerranée sera une lutte d'avions et même si l'aviation britannique n'est pas supérieure la marine pourra faire pencher la balance du bon côté.

Après de longs pourparlers entre Vichy, Washington et Londres, l'Angleterre vient de s'engager à laisser passer deux navires français présentement dans le port de New-York, qui seront chargés de blé à destination de la France inoccupée. Excellente nouvelle.

Le maréchal Pétain a prononcé, ces jours derniers, un grand discours à la nation. Il a expliqué ce que chacun devait faire pour l'ordre nouveau de la France. Le maréchal a expliqué un plan pour mettre les vieux à l'abri pour le tepmps présent tandis que les jeunes travailleront à la restauration de la France. Il a aussi parlé du ravitaillement des Français en zone occupée et de l'élargissement temporaire des agriculteurs français prisonniers de guerre afin qu'ils puissent travailler à la moisson française, au cours de l'été prochain. Il y a aussi été question de résoudre provisoirement le problème de l'habitation.

X X X

On peut dire aujourd'hui que l'Italie a perdu ses possessions nord-africaines, depuis que les troupes anglaises et hindoues ont pris d'importantes hauteurs dominant Cheren, place forte d'Erythrée qui protège la route d'Asmara, capitale du pays. Les Britanniques ont repris Berbera, capitale de la Somalie anglaise, qu'ils avaient dû abandonner au début de l'offensive italienne. La prise de Berbera met fin, pour ainsi dire à l'empire italien en Afrique. Les troupes impériales se dirigent maintenant sur AddisAbeba, capitale de l'Ethiopie, qui est une des dernières places occupées par les Italiens.

En Albanie, les choses ne vont pas beaucoup mieux pour les Italiens. Devant le peu de succès de ses armées invincibles, le Duce est allé en personne prendre le commandement de ses troupes et leur a fait faire une grande offensive qui a résulté en un fiasco monumental. Au dire des Grecs, les Italiens ont perdu près de 50,000 hommes en quelques jours, sous les yeux de Mussolini qui s'en est retourné en Italie. Même après ce désastre, Mussolini a osé dire qu'il avait demandé aux Allemands de le laisser terminer lui-même la guerre de Grèce. S'il continue, il va la terminer, mais certainement pas à son avantage.

X X X

Au Canada, on signale une légère baisse du dollar canadien sur le marché américain, mais cela ne semble pas devoir affecter la situation d'ensemble de la finance canadienne sur le marché de New-York.

M. Ralston a fait, cette semaine, plusieurs déclarations au sujet de l'entrainement militaire obligatoire d'une durée de 4 mois, mais il n'a pas parlé de l'extention de ce service dès maintenant pour fins de renforts au corps expéditionnaire outre-mer. Cependant la question de la conscription totale est à l'ordre du jour.

Les recrues qui commencent leur entrainement de quatre mois dans les centres à travers tout le Canada sont entrées aujourd'hui.

On attend une déclaration importante de M. Ilsley sur les moyens que le Canada va prendre pour suffire à l'effort de guerre.

On rapporte que les Canadiens qui sont présentement en Allemagne jouissent de la protection des Etats-Unis.

S. Exc. Mgr Melançon prêche la tempérance en tout

Grande soirée de tempérance tenue à l'hôtel de ville jeudi. — Une initiative des Ligues du Sacré-Coeur. — Conférences remarquables.

L'ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE

Son Excellence Mgr Georges Melançon a lancé le cri de guerre à l'intempérance au cours d'une grande assemblée populaire tenue jeudi soir, à l'hôtel de ville de Chicoutimi. Plus de 600 personnes: hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles, assistaient à cette inoubliable manifestation publique contre l'intempérance. Mgr l'Evêque avait à ses côtés S. H. le maire G.-H. Smith, M. le maire Nil Tremblay, de la Rivière-du-Moulin, M. le promaire Avila Charbonneau, M. le chanoine Joseph Tremblay, curé de la Cathédrale, le R. P. Nio, curé du Sacré-Coeur de Chicoutimi, plusieurs autres membres du clergé et de nombreux notables. La soirée avait été organisée par les Ligues du Sacré-Coeur des hommes et des jeunes gens. M. Thomas Gilbert, président de la Ligue des hommes, présidait.

Voici un résumé substantiel et très fidèle de l'allocution très importante prononcée par S. Exc. Mgr Melançon au cours de cette grande manifestation.

Monseigneur se déclare d'abord heureux de participer à cette campagne de tempérance dont on fait l'ouverture solennelle par cette grande assemblée publique dont il est invité à tirer les conclusions et à laquelle il est appelé à donner le mot d'ordre. Son Excellence dit quelques mots des conférenciers et des renseignements fournis sur la question en cause. Ces renseignements sont difficiles à résumer parce que si substantiels. Le Pontife félicite le beau jeune homme de 27 ans qui affirme sans sourciller que le jeune homme intempérant est toujours mauvais catholique et ne peut pas être pur. Il souligne cette affirmation et en félicite chaleureusement l'auteur après quelques mots à l'adresse des deux autres conférenciers.

Mgr l'Evêque parle ensuite de la tempérance afin d'éclairer sur ce sujet les populations qui lui sont confiées et dont il aura à rendre compte devant Dieu, dit-il, comme Mgr Lamarche, dont le cortège funèbre venait de nous être montré sur l'écran, a dû rendre compte devant Dieu en janvier 1940. Puisque l'Eglise m'a confié la tâche de continuer l'oeuvre de ce regretté et vénéré évêque, je m'y dois consacrer sans peur et sans faiblesse, ajoute Son Excellence.

La tempérance est l'une des quatre vertus cardinales qui, avec les trois vertus théologales, constituent les armes suffisantes pour combattre efficacement nos inclinations au mal formulées dans les sept péchés capitaux.

La tempérance est cette vertu modératrice des plaisirs qui, avec la prudence pour diriger l'esprit, assure une vie normale et méritoire. Puisque l'homme ne peut atteindre sa fin dernière qu'au moyen d'actes personnels qui soient en conformité avec la conscience et la loi, il faut prendre les moyens pour ne pas nous écarter de ces dictées.

Il faut pratiquer la tempérance des yeux: dangers des tableaux, images, lectures, etc., il ne faut pas

(suite à la page 7)

Carnet mondain

Monsieur et madame Alfredo Blackburn, née Gertrude Simard, du rang St-Pierre, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé dimanche sous les prénoms de Joseph - Emile - Léon-Georges. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Gagnon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Paul Tremblay, tante de l'enfant.

—o—

Les parents de M. Joseph Couture, de St-Gédéon, se sont réunis à la demeure de M. Cyprien Larouche, de St-Joseph-d'Alma, à l'occasion du 77ième anniversaire de naissance de M. Joseph Couture. Il y eut chant, musique et présentation d'une adresse par Mme J.-B. Barrette, fille du jubilaire.

—o—

Monsieur Léon Trépanier, de Montréal, était de passage à Chicoutimi au commencement de la semaine.

—o—

Monsieur et madame Elzéar Ouellet, née Fernande Tremblay, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 17 mars et baptisée le lendemain sous les prénoms de Marie-Claire-Lise. Parrain, M. Ls-Joseph Tremblay; marraine, Mlle Rolande Tremblay, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Napoléon Tremblay, tante de l'enfant.

—o—

Monsieur et malade Vilmont Gauthier, de Chicoutimi, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 13 mars et baptisé sous les prénoms de Joseph-Paul-André. Parrain et marraine, M. et Mme Patrick Girard, d'Arvida, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Lucille Gauthier, tante de l'enfant.

SECURITE

Pour donner suite au code de sécurité édicté par la Compagnie Price-Brothers, nous ajoutons qu'il faut toujours être prudents. Il ne faut jamais rien faire sans réfléchir à ce que vous faites. Les actions des négligents et irresponsables sont une source fructueuse d'accidents. Assurez-vous que tout ce que vous faites est pour un but définitif.

Soyez toujours courtois. Cela ne vous coûte rien et a des effets considérables. Un ordre donné avec courtoisie sera exécuté efficacement et sûrement. Le manque de courtoisie cause le mauvais vouloir et la mauvaise humeur, ce qui engendre le manque de soin.

La propreté est aussi essentielle. Un corps sain augmente vos chances pour une bonne santé. Sans votre santé vous n'êtes pas très utiles dans la vie et vous êtes plus portés à avoir des accidents. Gardez votre corps propre et sain.

Il est également essentiel de connaître le code de sécurité et de suivre les règlements, de suivre aussi tous les autres règlements de sécurité qui sont affichés de temps à autre à différents endroits dans les moulins.

Il faut aussi connaître l'endroit du plus proche équipement d'incendie et de savoir le faire fonctionner.

Rapportons par écrit au Comité de Sécurité toutes conditions dangereuses.

Levons les poids lourds de la manière correcte, évitant ainsi les entorses du dos et l'hernie.

Attachons solidement une échelle avant d'y grimper. En grimpant ou en descendant, faisons toujours face à l'échelle en nous tenant toujours au moins avec une main

SAFETY FIRST PRENEZ GARDE

Soyons vêtus sûrement pour notre travail. Ne portons pas d'anneau ni de chaîne à montre autour des machines en marche. Une chevelure longue, des manches et des jambes de pantalons trop larges, des vêtements déchirés, des vieilles chaussures invitent à tous les désastres. Habillons-nous convenablement pour l'ouvrage que nous faisons. La Compagnie vend les chaussures de sécurité et les gants et fournit les lunettes, les respirateurs et les masques à gaz quand ils sont demandés. Profitons de ces avantages.

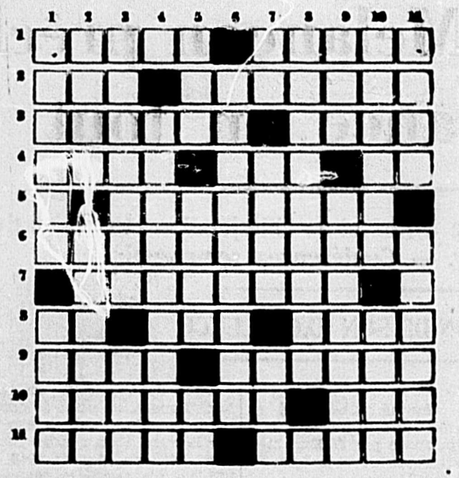
Il faut aussi être préparé pour l'imprévu. Une des périodes les plus dangereuses qu'on peut rencontrer au cours de son travail est la "fermeture générale" quand tout le monde est plongé dans l'obscurité totale. Soyons préparés pour ceci en tout temps. Il s'agit de savoir exactement quels sont les devoirs dans un tel cas d'urgence et pouvoir les remplir sûrement. C'est durant une telle période que c'est le plus dangereux s'il y a des outils, des boyaux, des gaffes, etc. qui ne sont pas à leurs propres places.

Si nous n'avons pas de devoirs particuliers durant ces périodes, restons à notre place et ne bougeons pas tant que nous ne verrons pas clair.





Mots croisés du "Progrès"



HORIZONTALEMENT

1.—Qui est sur son séant — Grand panier à deux anses.
2.—Qui se rapportent aux poules, etc.
3.—Roi d'Israel — Qui sont tenus cachés.
4.—Fleuve de Russie — Interjection sert à appeler — Equerre.
5.—Principe, commencement. — Mot arabe signifiant "fils".
6.—Monnaie japonaise — Epoque.
7.—Espace de terre entouré d'eau — Fut logé dans une caserne.
8.—Article simple — Massue de gymnastique — Nom scientifique du genre canard.
9.—Dispositifs qu'on adapte sur les moissonneuses — Planche de bois.
10.—Tienne en bon état.
11.—Crlais, ne parlant au cerf — Enduis de lut.

VERTICALEMENT

1.—Se mettre à genoux.
2.—Assaisonner avec du sel — Poil épais, doux et frisé du mouton.
3.—Rend slave — Lettre grecque.
4.—Pronom personnel (3e pers.) — Durée ordinaire de la vie — Rendu mûr.
5.—Situé — Petites phrases formant un sens à part.
6.—Elément gazeux — Commune de l'Aude.
7.—Broyées avec les dents — Argile rouge ou jaune.
8.—Mesure agraire — Roue de poulie — Possédé.
9.—Venue au monde — Faisant sauter quelqu'un en l'air.
10.—Propre — Dont la taille est de beaucoup inférieure à la taille moyenne.
11.—Recouvrisses de bardeaux d'ardoises.

Solution du problème précédent

L	A	N	G	U	E	Y	E	U	R	S
I	G	U	E	■	L	U	T	T	A	T
C	O	L	L	E	Y	■	A	R	I	A
H	U	S	■	A	M	E	■	E	S	T
E	T	■	A	C	E	R	E	R	■	U
N	I	T	R	E	■	A	V	A	N	T
I	■	A	C	E	R	B	E	■	A	A
C	O	L	■	S	I	L	■	T	R	I
O	D	O	N	■	S	E	M	O	I	R
L	I	N	E	A	L	■	A	U	N	E
E	N	S	O	L	E	I	L	L	E	S

Avis important à ceux qui ont des

RHUMES de CERVEAU

Si vous avez la tête prise, les yeux qui pleurent, le nez qui coule ou qui est bouché au point que vous pouvez à peine respirer, mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine, et jouissez du merveilleux soulagement qu'il apporte. Si le Va-tro-nol est si efficace, c'est parcequ'il fait trois choses importantes: (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent. C'est le moyen spécifique, éprouvé, de soulager les souffrances.

MÉDICAMENT À 3 FINS

Si le rhume vous menace, employez du Va-tro-nol dès le moindre reniflement ou éternuement. Il aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer.

VICKS VA-TRO-NOL

A ST-CHARLES

Communion solennelle

St-Charles, (D.N.C.) —

Mercredi, 12 janvier, après un mois de catéchisme et de préparation, M. le curé faisait faire la Communion solennelle à 19 enfants de la paroisse dont 8 filles et 11 garçons. Le même jour, un grand nombre de tout petits enfants recevaient Jésus dans leur coeur pour la première fois.

Pendant la messe, qui eut lieu à 7 heures, des cantiques furent chantés par les enfants de l'école du Village, sous la direction de leur maîtresse, Mlle Dufour. Après la messe, M. le curé fit un court sermon.

Ensuite deux Consécrations furent faites par les Communiants et après la distribution des diplômes, la cérémonie se termina par le salut du Saint-Sacrement.

Va-et-vient

M. et Mme Dorila Gauthier sont allés assister au service anniversaire de leur père M. Israël Simard à Jonquière.

Mme Vve Charles Bouchard, de cette paroisse est allée visiter ses parents à Jonquière, St-Joseph-d'Alma et St-Bruno, Lac-St-Jean.

Mme Adélard Lavoie de St-Joseph-d'Alma est venue passer quelques jours chez ses parents M. et Mme Dorila Gauthier dernièrement.

Mme Vve René Tremblay, de St-Bruno, est maintenant en visite chez sa soeur, Mme Gérard Fortin, de cette paroisse.

Service anniversaire

Lundi en l'église de cette paroisse à 7 heures, fut chanté le service anniversaire de feu Edmond Tremblay, de Métabetchouan.

Servons-nous toujours de la main gauche pour nous servir de l'intercepteur d'une boîte de "Square D" et tenons-nous bien éloigné et à droite de la boîte.

Il faut porter les pièces de tuyau, les planches, les gaffes et autres objets d'une certaine longueur, d'une telle manière que le bout d'en avant soit au moins à huit pieds du plancher surtout en passant dans une porte.

Il faut toujours porter des lunettes à l'ouvrage lorsqu'il y a le moindre danger de recevoir une graine dans l'oeil.

MOUILLAGE DE LIT VITEMENT RÉPRIMÉ

Des milliers de mamans ont trouvé que le Traitement à domicile Vanderhoof libère vitement leurs enfants de cette habitude. Etant un composé végétal, le Traitement Vanderhoof n'arrête pas le fonctionnement des reins ou de la vessie, mais fortifie les nerfs qui les gouvernent, produisant un contrôle naturel qui réprime cette faiblesse désagréable. Ecrivez aujourd'hui, incluant 5c, pour traitement d'essai à Vanderhoof & Co. Limited, Casier 247, Dept., 107N Windsor, Ont.

OUVRAGES D'ACTUALITÉ

La liste s'allonge

Tragédie en France par André Maurois $1.50
Les sept mystères du destin de l'Europe, par Jules Romain 1.50
Le roi des Belges a-t-il trahi, par Robert Goffin 1.50
A travers le désastre, par Jacques Maritain 1.50
Crépuscule de la civilisation, par J. Maritain 0.60
La défense de l'Amérique, par André Chéradame 1.50
La croix païenne, par Joseph Léolit 1.00
Hitler m'a dit, par H. Rauschning 1.25
A Travers la France meurtrie par Pierre Triolet (évacué) 0.50
Pourquoi la France a été vaincue, par Pierre Pasquier 0.75
De la Lorraine à Washington, par René de Chambrun 1.75
Adieu Paris! par Simone Routier 1.00

Ajouter 2% pour taxe de vente et, selon le cas, 10% pour le port.

Service de librairie du *Progrès du Saguenay*, Librairie Régionale, Inc., 12, ave Labrecque, Chicoutimi.

La ouananiche

Nouvelles informations et documentations sur la ouananiche du lac St-Jean.

Chambord, (D.N.C.R.) —

Nous croyons devoir continuer notre étude sur la "Ouananiche au Lac-St-Jean". Le public s'est vivement intéressé à la question et nous avons reçu quantité de témoignages, de documentations, de constatations qui nous obligent réellement à continuer notre travail.

Auparavant nous tenons à remercier bien sincèrement M. l'abbé Victor Tremblay, président de la Société Historique du Saguenay, de nous avoir procuré les rares ouvrages de A.-N. Montpetit, "Les poissons d'eau douce (1897)"; de E.-T.-D. Chambers, "The Ouananiche and its Canadian Environment (1896)"; enfin d'Eugène McCarthy, "A tale of Lake St. John" (vers 1894).

D'autres sources d'informations mériteraient certainement d'être connues, mais l'humilité de nos informateurs, hommes de science et d'expérience, leur assure déjà toute notre estime et toute notre reconnaissance.

Ces recherches de notre part, cette compilation d'extraits anciens, cette vérification de témoignages (faits, incidents, aventures, expériences, etc.,) permettront de faire un exposé assez complet de la vie de la ouananiche dans les eaux de notre beau et grand lac. Peut-être, aussi, que le seul fait d'avoir soulevé cette question incitera les intéressés à prendre tous les moyens possibles pour sauvegarder cette richesse de notre région.

Nous ne prétendons pas à l'infaillibilité; nous ne prétendons pas non plus avoir tout dit et tout inventé touchant ce sujet. Oh non! Nous avons voulu tout simplement faire une étude très sérieuse et très impartiale, dans l'unique but de rendre service à notre chère région.

Au cours des quelques articles qui vont suivre nous nous appliquerons à mieux faire connaître la nature de la ouananiche; l'étymologie de son nom, sa description et son espèce; ses moeurs, ses exigences et ses habitudes de vie; les conditions de son développement et de son maintien. Enfin nous apporterons quelques preuves de plus sur sa préservation. Chemin faisant et à l'occasion, nous répondrons à quelques objections qui nous ont été faites.

X X X

Le Père Jean de Quen, missionnaire français au Canada, fut le "premier homme de race blanche" à s'aventurer dans les eaux du lac St-Jean, désireux de venir porter le flambeau de la foi aux sauvages Montagnais qui habitaient ces lieux. C'est donc en 1647 que le P. Dequen fit la découverte du lac St-Jean. Sa fidèle description de ce "pays" mentionne le fait que le saumon (c'était bien de la ouananiche qu'il s'agissait) abondait dans les eaux de cette grande mer intérieure.

Bien difficile pour nous de pouvoir remonter plus haut dans l'histoire afin de nous rendre compte de la durée exacte de l'existence de la ouananiche dans les eaux du lac St-Jean. L'histoire a ses limites de temps, de lieux et de personnes. Les premiers découvreurs nous disent avoir vu quantités de ce poisson (ouananiche) et les sauvages eux-mêmes, par tradition orale, ont admis le même fait. Il nous est impossible de remonter plus loin.

Etymologiquement parlant "huananiche" ou "ouananiche" veut dire "petit saumon", de son nom indigène. "Huan" ou "unan" est une simple indication en langue montagnaise qui se traduit par: "Voyez!" ou "Il est là!". En y ajoutant "iche" (diminutif montagnais) qui veut dire "petit", nous avons: "Voyez le petit!" ou "Il est là le petit!" — "Expression d'admiration spontanée jaillissant du coeur aux lèvres du sauvage, à la vue de son poisson favori escaladant les chutes, promenant sa dorsale comme une bannière au-dessus des mousses crémeuses des remous, sillonnant d'un éclair les sombres profondeurs des eaux ou happant au vol l'imprudente libellule venue pour l'agacer". (A.-E. Montpetit).

Jadis une assez longue discussion s'était élevée relativement à l'orthographe et au genre du mot "ouananiche". Montpetit tenait pour "le huananiche" et Chambers pour "la ouananiche". Nous ne continuerons point cette dispute du ressort des grammairiens; cependant si nous nous reposons sur la coutume quant à l'emploi et quant à la prononciation de ce mot, nous admettrons que le terme usuel et l'appellation courante de "ouananiche", du genre féminin, semblent avoir primé sur l'autre façon de l'écrire et de le prononcer. Le R.-P. Massé, autre jésuite missionnaire, écrivait "ouananiche". Les Anglais prononcent et écrivent "Winninish"!...

Cependant cette expression "ouananiche" s'est généralisée, c'est-à-dire qu'elle est devenue plus scientifique. Le guide, le coureur des bois, le sauvage, le pêcheur ordinaire diront encore indifféremment "ouananiche" ou saumon; mais le "messieu..." qui fait la pêche, le touriste, le publiciste, le littérateur, l'homme plus instruit dira: "Salmo Salar Ouananiche", "Landlocked Salmon", "Dwarf Salmon" (Suède et Nouveau-Brunswick), "Schoodic Salmon (Saimon selar sebago Girard)" (Etat du Maine). Les expressions, "Salmo Salar Ouananiche" et "Landlocked Salmon", seules doivent nous intéresser.

D'après "The American Museum of Natural History" de New-York (lettre en date du 11 juillet 1939) la ouananiche du lac St-Jean serait le seul poisson connu sous le nom de "Salmo Salar Ouananiche".

X X X

L'expression "Landlocked Salmon", que Montpetit traduit par poisson captif" ou prisonnier doit retenir toute notre attention et pour la raison qu'elle fait le partage intéressé de ceux qui croient que, même avant les barrages de l'Ile-Maligne, les poissons ne pouvaient pas remonter les chutes situées entre le lac St-Jean et la rivière Saguenay, vu la hauteur des cascades et la force du courant. Plus tard nous donnerons les preuves du contraire.

D'abord une légende. Dans ce temps lointain, (je dis bien "lointain" parce que l'erreur d'appeler notre ouananiche un "poisson captif" est presque aussi vieille que la littérature qui traite de ce sujet), dans ce temps lointain donc, c'est-à-dire aux temps préhistoriques, à une époque reculée des périodes géologiques, le Saguenay communiquait de plein pied avec le lac St-Jean. "Tout à coup un bouleversement souterrain isola le lac de son avenue naturelle, interceptant par un barrage de rochers infranchissables toute communication avec la mer". (A.-E. Montpetit). Alors il arriva que le poisson qui se trouvait dans les eaux du lac St-Jean fut fait prisonnier à raison de ce cataclysme. Et delà est venue l'expression "Landlocked salmon — poisson captif".

Notre mémoire fait complètement défaut quant au souvenir des périodes primaires, secondaires, tertiaires et quaternaires; à part les noms des époques, la marche des gros glaciers, la végétation phénoménale, c'est à peu près tout ce qui nous reste. Croyez que nous céderions volontiers notre plume à ce très estimé professeur de jadis, aujourd'hui curé de N.-D.-d'Hébertville, M. l'abbé Charles-Elzéar Tremblay, pour établir la vérité de ce barrage, entre la rivière Saguenay et le lac St-Jean, survenu par les brusques changements des temps préhistoriques. Celui-ci nous parlait de ces temps comme s'il les avait vécus. Dans tous les cas ses enseignements et ses explications, malgré les choses surprenantes de ces époques, attiraient notre croyance. Pour notre part nous avons suffisamment à nous démêler avec les événements des temps actuels.

Légende ou non, c'est notre opinion que l'expression "poisson captif" est injustifiée et injustifiable. Ces sortes d'expression ont de la valeur en autant qu'elles sont vraies et qu'elles correspondent au sujet en cause; autrement elles ont la même valeur que les surnoms de "petit ou tout-petit" portés par de gros et grands hommes: ordinairement "p'tit Jos" ou "p'tit Louis".

On peut raisonnablement penser qu'un jour, oh il doit y avoir bien longtemps, un détachement de saumons de la mer aurait émigré vers les eaux du lac St-Jean; d'ailleurs nous ne voyons pas ce qui pourrait empêcher les poissons d'émigrer plus que les oiseaux ou d'autres animaux.

Nos émigrés donc, avides de plaisir et d'audace, furent tout heureux de trouver au cours de leur traversée de beaux rapides, de belles chutes, pour s'en donner à coeur joie dans leurs sauts favoris et dans leurs courses folles. Enfin après avoir gagné la mer intérieure ils furent satisfaits de la profondeur de ses eaux amplement pourvues de nourriture; c'est pourquoi ils décidèrent de fonder un autre royaume. Ayant toujours la liberté de descendre vers leur place natale, visiter leurs parents, frères et soeurs, si un jour l'ennui venait amoindrir leur joie et leur bonheur de vivre dans une magnifique mer jusqu'alors inconnue et qui leur fournissait avec ses longues et grosses rivières aux eaux agitées les avantages de se multiplier, d'y passer toute une vie avec beaucoup d'espace et dans un terrain on ne peut plus propice à leurs goûts et à leurs habitudes.

Rêve de l'imagination!, Peut-être; mais nous aimons autant ce rêve que celui du grand barrage des époques préhistoriques.

Il reste toujours un fait évident, c'est que notre ouananiche pouvait facilement avoir accès à la mer; car la grande et ... petite Décharges étaient ouvertes tous les jours de l'année pour permettre à la ouananiche de gagner les grandes eaux et d'y revenir. Comme passes libres migratoires on ne pouvait demander mieux. Aussi pas une autre chute ou cascade n'était assez haute et assez difficile d'accès pour empêcher notre poisson de retourner à ce nouveau royaume après une visite ou une course à la mer. D'ailleurs il serait bien inutile de prouver que, avant la construction des barrages, le poisson du lac St-Jean avait le plus beau chemin qui soit, pour se rendre à la mer avec un billet "aller et retour". Route accidentée, sans doute; mais combien propice et selon les goûts de la ouananiche.

Non, notre ouananiche n'est point un poisson captif; c'est un poisson qui jouit de toutes ses libertés. Elle n'est point non plus une relique des temps qui ont suivi la formation de la terre: c'est une émigrée, mais une fondatrice d'empire. Et si elle demeure et veut demeurer dans ce pays (le lac St-Jean) c'est qu'elle s'y plaît. Elle n'est retenue dans les eaux du lac St-Jean que par ses goûts, ses appétits et ses instincts; elle aime le lit des rivières, la température de l'eau et l'abondante nourriture. En un mot les conditions climatériques de notre lac sont propres à sa vie, à sa conservation et à sa fécondation. M. Claude Melançon dit à ce sujet: "La Ouananiche n'est pas prisonnière. Si elle ne va pas à la mer, ou si peu, c'est qu'elle le veut bien. Le fleuve Saguenay lui ouvre une voie assez large..."

Voilà ce que nous pensons de la théorie du "poisson captif"...; du moins à venir jusqu'à ces dernières années. L'expression "landlocked salmon" peut bien convenir à certaines variétés de ouananiches que nous trouvons dans des lacs du Labrador et des Etats-Unis, étant donné le fait qu'elles ne peuvent plus retourner à leur foyer dès qu'elles ont gagné la mer à cause de chutes trop hautes à sauter, mais pas à la nôtre. Celles-là sont bel et bien des poissons captifs.

Dailleurs si la ouananiche qui, chaque printemps, s'en va jouer dans les rapides de la grande Décharge, ne pouvait plus revenir à son lieu d'origine il y aurait longtemps que notre lac serait complètement ruiné; surtout si l'on sait que les petits de la ouananiche demeurent deux ans à leur lieu de naissance avant de venir au lac et si l'on connait la quantité effroyable de petits poissons mangés ou dévorés continuellement par le brochet, la loche et le doré. Sachant tout cela, on conçoit vite l'idée que pas un lac n'eut été assez riche pour fournir et alimenter en plein les eaux de la grande Décharge de poissons adultes descendant vers la mer sans pouvoir revenir. Le raisonnement n'est pas compliqué et la conclusion surgit d'elle-même.

On nous accusera d'être réfractaire à l'opinion des savants, c'est chose possible. Mais l'opinion des savants vaut en autant qu'elle est conforme aux faits.

Arrêtons-nous là pour cette fois...

(à suivre)

J.-Augustin FORTIN.

Chambord, le 8 mars 1941.

"7 Canadiennes sur 8 ont constaté que je fais du pain plus savoureux"

FABRICATION CANADIENNE

ROYAL YEAST CAKES

A St-Ambroise

Baptêmes

St-Ambroise. — D. N. C. —

Joseph-Roch-Bertrand, enfant de M. Philippe Larouche et de Eglantine Savard. Parrain et marraine, M. et Mme Elie Néron, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Rosaire-Guy, enfant de M. et de Mme Adélard Bouchard, née Eugénie Gilbert. Parrain et marraine, M. et Mme Rosaire Gilbert, cousin et cousine de l'enfant.

Joseph-Roland - Lévis-Bertrand, enfant de M. et de Mme Thomas Ashe, née M.-Ange Savard. Parrain, M. Roland Fortin; marraine, Mlle Gabrielle Ashe, soeur de l'enfant.

M.-Armande-Gaétane, enfant de M. et de Mme Thomas-Ls Gauthier, née Alphonsine Gauthier. Parrain, M. Armand Bouchard; marraine, Mlle Marie-Rose Gauthier, soeur de l'enfant.

Joseph-Gilles-Constantin, enfant de M. et de Mme Lorenzo Perron, née Georgette Tremblay. Parrain et marraine, M. et Mme Jos.-Edmond Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-Vient

M. Rosario Beauregard, électricien, de la Chute-aux-Galets, et son fils Gonzague, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Hector Bouchard.

M. Lionel Tremblay est allé à Arvida, en voyage d'affaires.

Mlles Simonne et Jeanne-d'Arc Tremblay, ainsi que M. Charles-Eugène Tremblay, de cette paroisse, sont allés rendre visite, dimanche le 9 mars, à leurs parents de St-Jean-l'Evangéliste, M. et Mme Thomas Néron.

M. Philippe Lavoie est allé en voyage d'affaires à Chicoutimi.

Mlle Rolande Bouchard est de retour dans sa famille, après plusieurs mois d'absence.

Mlle Jeanne-d'Arc Simard, de St-Bruno, est en promenade chez sa soeur, Mme Lorenzo Tremblay.

Mme Gérard Gingras est de retour d'une promenade de plusieurs jours à Chicoutimi.

M. Jules-A. Savard, maire du village, est allé suivre des cours à l'Ecole Forestière de Duchesnay (Portneuf).

M. D. Harvey, de Canton-Roseau (Abitibi), est venu visiter ses parents, Mme Jos. Harvey et sa famille.

La famille de M. Alvarez Bisson, forgeron, nous quitte momentanément pour aller demeurer à Lanière.

Tableau d'honneur

Classe du village. Moyenne du concours de janvier et février.

8e Année: René Asselin, Thérèse Gagnon, Brigite Pedneault, Julien Brassard.

7e Année: Jean-Pierre Asselin, Jacqueline Gauthier, Rita Richard, Jeannette Tremblay.

6e Année: Pantaléon Tremblay, Dominique Pedneault, Claude Gagnon.

5e Année: Rachelle Gagnon, Gérard Asselin, Fleurette Gagnon, Paul Savard, Albert Tremblay, Marcel Tremblay, Léon-Georges Richard, Anita Tremblay.

Titulaire: Mademoiselle Jeanne-Lalancette.

Catéchisme

M. le curé A. Gaudreault a commencé le catéchisme aux élèves qui se préparent à leur communion solennelle. A cause des nouveaux règlements, ces élèves sont très nombreux.

LA CONSTIPATION NE LEUR CÈDE PAS

Les purgatifs violents ne soulagent que temporairement

LONDON, Canada: L'une des causes les plus fréquentes de la constipation ordinaire est l'insuffisance dans l'alimentation de "volume" du genre approprié. Si tel est votre cas, le ALL-BRAN vous apportera ce "volume" essentiel pour assurer une parfaite *régularité* naturelle.

Mangez du ALL-BRAN chaque matin, buvez beaucoup d'eau et vous verrez si votre malaise ne disparaît pas. En boîtes de 2 grandeurs courantes chez votre épicier. Fabriqué au Canada par Kellogg.



Faites vos propres épreuves de la Chevrolet... et vous direz qu'elle est

"PREMIÈRE PARCE QUE MEILLEURE"



VOYEZ-LA..

—et vous verrez une voiture plus grosse, plus grande et supérieure sous tous rapports... une auto dotée d'une carrosserie Fisher ultra-luxueuse — du même *type* et de la même *qualité* que sur beaucoup d'autos de grand prix... avec marchepieds de sûreté, dissimulés et modernes, avec beaucoup d'autres caractéristiques qui ont valu à la Chevrolet 1941 le titre de "la voiture élégante du Dominion".

ESSAYEZ-LA..

—et vous ne tarderez pas à découvrir que c'est la plus épatante de toutes les voitures économiques ... que son moteur "victoire" à soupapes en tête devance les autres de sa classe en performance avec économie d'essence et d'huile... que sa commande mécanique à vide authentique des vitesses et ses genoux mécaniques de luxe donnent le plus haut degré de confort de roulement... et que la Chevrolet '41 vous offre tous ces avantages avec de substantielles épargnes sous forme de bas prix, de fonctionnement et d'entretien économiques.

ACHETEZ-LA

—et vous obtiendrez "la plus grande valeur" jamais offerte par le manufacturier qui a mérité la première place dans les ventes *d'année en année* en observant fidèlement la pratique de donner la plus grande valeur pour le prix... Achetez-la — voyez "ce que vous recevez pour ce que vous payez" — et vous direz, comme tant d'autres dans toutes les parties du Canada, que "Chevrolet est première parce que meilleure".

CHEVROLET pour '41

DES ANNÉES EN AVANT POUR DES ANNÉES A VENIR

C-12413F

COTE, BOIVIN AUTO SERVICE INC., ... Chicoutimi
COTE, BOIVIN & Cie ..... Roberval, P. Q.
J.-C. HUDON ..... Métabetchouan, P. Q.

ACHETEZ DES CERTIFICATS D'épargne DE GUERRE
Travaillez pour la victoire... Prêtez pour vaincre!

20 MARS 1941

Les parents doivent instruire leurs enfants, dès le bas âge, des méfaits de l'alcool, et leur inculquer le sens chrétien de la mortification qui est le signe de notre appartenance au Christ.

(Lettre des Evêques)

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

En quinze ans, soit de 1922 à 1937, la dépense pour les spiritueux, dans notre province, a été de $700,000,000, de quoi couvrir le coût de 70 universités de $10,000,000 chacune.

(Lettre des Evêques)

Sur le Pont de Ste-Anne

R'voici l'hiver et son r'triste cortège.

x x x

C'est ça, mars est entré en mouton; mais il pourrait bien sortir en lion.

x x x

On va s'entendre entre Etats-Unis, Angleterre et France sur le problème du ravitaillement de la France inoccupée.

x x x

Etant donné qu'il fallait de toute façon s'entendre un jour, pourquoi ne l'a-t-on pas fait un peu plus tôt? Ça aurait évité de part et d'autre des animosités dont l'ennemi seul profite, des paroles plutôt dures, et maintes souffrances en un pays ami et malheureux.

x x x

Si la France a besoin de ble, si on lui permet d'en acheter et importer d'Amérique, le Canada pense-t-il qu'il en a sur les bras d'immenses stocks disponibles?

x x x

On dit que le Duce se prend tellement au sérieux qu'il en tremble bien qu'à s'entendre les jours que sa voix est bien en forme.

x x x

M. le trésorier provincial fait remarquer que son budget ne mentionne cette fois aucune taxe nouvelle et il s'en glorifie.

x x x

Je doute que ça soulève beaucoup de reconnaissance! Ce n'est pas la Province qui est en guerre! Après les taxes imposées l'années dernière, il était bien impossible de trouver encore quoi imposer.

x x x

Quand on a tout pris il est plaisant de dire qu'on ne prendra pas davantage.

x x x

C'était peu après les fêtes du couronnement. Le roi et la reine entreprenaient une courte croisière après la grande fatigue de ces jours, les deux petites princesses royales les accompagnaient.

x x x

A l'heure fixée pour l'embarquement, comme les princesses s'amusaient de côté et d'autre, l'officier chargé du voyage de leurs Majestés vint leur dire en saluant: "Allons, Mesdemoiselles, venez, s'il vous plaît, c'est l'heure". La plus âgée des deux fillettes levant vers lui son petit minois répondit: "Je ne suis pas une demoiselle, je suis la princesse Elisabeth."

x x x

La reine n'était pas loin et avait entendu la réponse de sa fille; se tournant vers l'officier et avec un sourire: "Elle a raison, monsieur; elle n'est pas encore une demoiselle, mais j'espère qu'elle le deviendra."

Dreen LEROUX

"Il n'y a pas de place pour l'homme qui ne peut pas contrôler son désir de boire." (Général DeWitt, Etats-Unis, adressant la parole aux officiers, durant les manoeuvres).

Général DeWitt

Vient de paraître

Pourquoi la France a été vaincue

Pierre PASQUIER

Nul volume n'est plus d'actualité que celui que publient aujourd'hui les éditions du Zodiaque. Pierre Pasquier, son auteur, y parle des événements auxquels il a personnellement assisté à titre de journaliste et de reporter, on ne saurait lui dénier un accent de vérité qui d'ailleurs transparaît à chaque page.

Il nous suffira d'indiquer ici sans commentaires, le titre des chapitres pour donner une idée de l'émotion angoissante que soulève ce volume, au milieu des événements tragiques que nous vivons actuellement.

Préface. — Le maréchal Pétain a-t-il trahi?

Chap. I. — Dans la clairière de Rethondes — 11 novembre 1918 — 19 juin 1940.

Chap. II. — Le défilé de la victoire.

Chap. III. — L'Allemagne invaincue.

Chap. IV. — Les Tétrarques.

Chap. V. — La bataille du Rhin.

Chap. VI. — La Sarre et L'Alsace-Lorraine.

Chap. VII. — Les Frontières italiennes.

Chap. VIII. — La Pologne et les Balkans.

Chap. IX. — Le Traité de paix.

Chap. X. — Bilan diplomatique.

Chap. XI. — Les erreurs techniques.

X X X

"Pourquoi la France a été vaincue" est le huitième volume du ZODIAQUE DEUXIEME publié aux EDITIONS DU ZODIAQUE à Montréal. Il est en vente à la Librairie Régionale, au *Progrès du Saguenay*, au prix de $0.75, édition populaire.

Les Martyrs jésuites

seconds patrons du Canada
par le
R. P. Archambault, S. J.

Pour se rendre au désir exprimé par la hiérarchie catholique et un grand nombre de fidèles, Rome vient de proclamer les saints Martyrs canadiens seconds patrons de notre pays.

Que signifie ce titre? A quoi oblige-t-il nos saints Martyrs? Quels sont, en retour, les devoirs des catholiques canadiens? C'est à ces questions que répond le R. P. Archambault, S. J., dans une brève brochure qu'il vient de publier.

Les premières pages sont consacrées au patronat dans l'Eglise. Vient ensuite la carrière des saints Martyrs où la biographie de chacun est rapidement esquissée. Enfin le culte individuel et collectif, qui doit s'exercer au foyer, dans la paroisse et enfin, sous la forme d'un hommage national, dans le pays. En appendice: prière, litanies et neuvaines à nos saints Martyrs.

Cette brochure, ornée d'une belle gravure en couleur de nos saints patrons, se vend 10 sous l'exemplaire, à *l'Action paroissiale*, 4260, rue de Bordeaux, Montréal et à la *Librairie Régionale*.

Sa fête... et la nôtre

Après avoir tenté de montrer comment la puissance de S. Joseph dans le ciel est admirablement assortie au rôle qu'il a joué de son vivant sur la terre, appliquons à notre saint Patriarche la parole de la Genèse: *Ecce constitui te super universam terram Aegypti.*

Ce texte, visant l'ancien Joseph, figure du nôtre, évoque l'ampleur du rôle actuel de S. Joseph et établit son influence sur nous. Il est chargé de nos intérêts, donc, il est notre patron.

Le mot patron dérive du mot père. Il désigne, de façon générale celui qui a charge, ou qui se charge de défendre des personnes ou des causes en péril. Ainsi, il revient au patron de défendre son protégé en cour, de l'aider de ses conseils, de protéger ses intérêts, d'annoncer des accommodements favorables à sa cause comme s'il s'agissait de la sienne propre; de se faire, au besoin, intercesseur, avocat, procureur, caution, ainsi de suite.

Tout cela va très bien au rôle actuel de S. Joseph: protéger et défendre des clients, avoir soin des affaires de ses enfants, et mettre au service de tous le poids de son influence: *virtus illius intercessionis!*

Le patronage universel est figuré dans l'Ancien Testament, par l'ascension de ce Joseph, fils de Jacob, qui fut tiré de l'obscure humilité de sa prison pour être placé à la tête du pays, second après le roi, à détenir l'autorité et à recevoir les honneurs. Ainsi, notre Joseph, émerge de l'ombre des siècles, monte rapidement jusqu'au sommet, chargé désormais des intérêts de l'Eglise et des âmes, promu à la distribution des faveurs divines de toute définition. L'Eglise reconnait expressément la relation de figurant au figuré entre Joseph l'ancien et Joseph de Nazareth. En effet, voici ce que disait Pie IX, le 8 décembre 1870: *Deus alium selegit Josephum, cujus ille primus typum gesserat, quemque fecit Dominum et principem domus ac possessionis suae, principaliumque tresaurorum suorum custodem elegit."* Le même Pape continue, sur la dignité de S. Joseph: *"A cause de cette sublime dignité que Dieu conféra à son très fidèle serviteur, l'Eglise eut toujours le bienheureux Joseph en très grand honneur après la Très Sainte Vierge, son épouse, le combla de louanges et recourut à lui dans ses plus grandes angoisses."* Enfin, se rendant aux voeux soumis au Conc. du Vatican, Pie IX le déclara solennellement Patron de l'Eglise universelle: *"votis satisfacere voluit, eumque Catholicae Ecclesiae Patronum solemniter declararit."*

X X X

Ce patronage couvre l'Eglise entière. Même, disent les théologiens, Joseph, gardien de Jésus et de Marie, conditionnant, par ses propres fonctions, l'accomplissement de leur rôle, Joseph peut revendiquer une influence occasionnelle, un certain patronage sur ceux qui, dans l'Ancien Testament, ont été sauvés par la foi aux mérites de Jésus incarné; sur ceux qui sont parvenus au ciel, grâce à Jésus; sur les âmes du purgatoire, dont la délivrance — nous le savons pertinemment — peut être avancée par le jeu de son Patronage.

Quant au degré d'efficacité du Patronage de S. Joseph, on l'imaginera plus facilement semble-t-il, en lui appliquant la doctrine théologique. L'exercice du patronage, dit S. Thomas, appartient aux oeuvres de miséricorde, qui n'exigent point que chacun courre le monde pour chercher des indigents à secourir; ce à quoi personne ne suffirait! De plus, personne n'est tenu — en fait de miséricorde — de pourvoir aux besoins futurs: il suffit de satisfaire aux nécessités présentes. S. Joseph, dans le ciel, n'est pas soumis à ces conditions. Plus de limites locales, mais l'Eglise entière comme champ d'action! La vision dans le Verbe de tout ce qui le concerne et de tout ce qui concerne ses fonctions, le grand saint est à même de voir les besoins futurs de ses protégés; et s'il est impossible, ordinairement, à qui que ce soit de subvenir à toutes les nécessités du prochain, Joseph, lui, reçoit une telle puissance d'activité céleste, qu'il n'y a aucun genre de secours — soit spirituel, soit temporel — qui ne tombe sous sa juridiction: *"Nemo natus es... ut Joseph, qui natus est homo, princeps fratrum, firmamentum gentis, rector fratrum, stabilimentum populi."* (Eccli. XL IX-16).

X X X

Ce qu'il y aurait à noter, en tout cela, c'est l'activité grandissante de S. Joseph. Voilà, le charpentier de Nezareth a échangé son obscure boutique pour les greniers célestes, son humble travail pour la gérance de l'Eglise universelle. D'ailleurs son nom le disait: *filius accrescens!* "Vous pouvez conjecturer, écrit S. Bernard, quel personnage fut S. Joseph d'après la seule interprétation de son nom, qui veut dire augmentation."

Passons aujourd'hui, sur les admirables accroissements de S. Joseph en grâce et en sainteté, qui, toute sa vie a dû pratiquer, chaque jour, la règle formulée par son ancêtre, David: *ascensiones ni corde suo disposuit".*

A l'occasion de la fête du 19 mars, nous aimons rappler les progrès rapides et étonnants qu'a faits son culte. Nous y trouverons peut-être raison de nous abandonner au mouvement général et d'accroitre en nos âmes la dévotion filiale au saint protecteur.

C'est à peine si, aux premiers âges de foi, on peut trouver quelques traces de culte extérieur à notre grand saint. On serait tenté de croire à une sorte de conspiration chez les Père, chez les premiers docteurs, pour laisser le S. Patriarche dans l'ombre. La tradition, les monuments ne rapportent rien de plus que ce que donne l'Evangile. Il y avait à cela certainement des raisons que nous laissons à d'autres de déterminer. Mais rappelons que Dieu, dans sa divine providence, réserve certaines grâces choisies à son Eglise plus en rapport avec les besoins des diverses époques de son histoire. Qui ne reconnaitrait point que la dévotion au Sacré-Coeur, la communion fréquente sont arrivées à des moments providentiels?

Ainsi en est-il, croyons-nous, de la dévotion à S. Joseph, de l'extension merveilleuse de son protectorat sur la grande famille de l'Eglise durant ces années, ces siècles où elle connaitra tous les assauts, toutes les crises et les persécutions!

Ainsi en est-il du choix par S. Joseph de notre pays, où il a voulu avoir son pied à terre, son oratoire, son pèlerinage à un degré d'ampleur inconnu, je le crois, chez toute autre nation. Et ce n'est pas un nouveau venu! S. Joseph est arrivé avec nos pères; il est le *colon* de la sainteté néo-française. Dès 1624, seize ans après la fondation, il était assez bien établi chez nous pour que nos ancêtres le nomment premier patron du Canada. Oui!

Nos ancêtres avaient du flair! et un grand sens chrétien, puisqu'en 1870, le Pape reprenait pour l'Eglise entière, la consécration faite à Québec en 1624.

Qui dira les effets de ce protectorat sur notre pays, sur notre clergé, sur nos missionnaires; sur nos martyrs, sur nos découvreurs, sur nos soldats; sur nos communautés, sur nos familles, sur chacun de nous? Est-ce que le patronage du grand saint n'expliquarait pas l'heureuse issue de tant de difficultés, ne simplifierait pas le *miracle canadien?*

Déjà les *Relations* nous montrent S. Joseph à l'oeuvre, dès les débuts, guérissant les malades, accomplissant, dit le P. Lejeune, le *petit miracle* qui permit au procureur des missions, en France, de pouvoir envoyer à Québec les secours qu'on ne savait pas où prendre sans l'intervention de S. Joseph. Nos pères, dès mars 1637, apparaissent aux rangs déjà des clients habituels de S. Joseph: "le jour de la Fête, continue le narrateur, notre église fut remplie de monde et de dévotion, ouasi comme un jour de Pâques, chacun bénissant Dieu de nous avoir donné pour protecteur, le protecteur et pour ainsi dire, l'Ange gardien de Jésus-Christ, son Fils. — C'est à mon avis, par sa faveur et ses mérites, que les habitants de la Nouvelle-France demeurant sur les rives du grand Saint-Laurent, ont résolu de recevoir toutes bonnes coutumes de l'Ancienne, et de refuser l'entrée aux mauvaises".

S. Joseph développe de plus en plus son établissement en Canada. C'est assurément providentiel. Nous, sommes-nous fidèles à développer, de notre côté, une tradition vieille chez nous, de trois siècles, en honneur chez le peuple et favorisée par notre Eglise et si féconde en fruits de toute sorte?

Exploitons-la donc cette dévotion. A l'exemple de S. Joseph, soyons des enfants de progrès — *filius accrescens.*—Consolons-nous à la pensée que S. Joseph exerce officiellement à notre profit, le protectorat si fructueux qu'exerça sur l'Egypte, Joseph le fils de Jacob, l'homme arrivé, sans être arriviste, à commander le royaume tout entier. Multiplions les liens entre S. Joseph et nous; accentuons l'emprise de sa puissance protectrice sur notre pays, en nous attachant le grand saint par notre confiance, par notre affection, toujours grandissantes, par les progrès incessants de notre dévotion quotidienne. Propageons son culte par notre fait personnel, chacun; célébrons ses fêtes avec ferveur et ponctualité: enfin! ces jours-ci, prenons part au grand ralliement de toute l'Amérique du Nord aux pieds de S. Joseph de l'Oratoire: prenons part à la grande neuvaine annuelle dont le Mont-Royal est le poste émetteur, lançant vers le ciel les prières et les actes d'amour, irradiant à grande longueur d'ondes, les faveurs, les bénédictions que le Père nourricier distribue à ses chers enfants!

Célébrons filialement, affectueusement, la fête de S. Joseph, le premier patron du Canada!

Que sa fête soit notre fête!

Chan. Jos.-C. TREMBLAY

BILLET

Et alors voilà...

—C'est un rude homme, n'est-ce pas?

—Et un homme rude aussi...

Ah!

—Oui, ce qu'il a à vous dire...

—Il ne l'envoie pas dire?

—Juste!

—Après tout, il a raison... Vous comprenez, faut mieux savoir... Et c'est pour vous que vous venez?

—Oui.

—Moi, c'est pour celui-là...

En disant ces mots, l'ouvrier qui venait de parler ainsi, faisait passer devant lui un pauvre petit être malingre et triste, grelottant et apeuré, aux épaules voûtées, aux joues caves, aux jambes fléchissantes, ayant dans le regard obscur des lueurs sombres et découragées, tout un ensemble effrondré déjà, comme si le poids de la vie était trop lourd à porter...

Et le contraste était si complet, et si effrayant aussi entre le géant robuste qu'était le père et le nain rachitique qu'était le fils, que les conversations cessèrent brusquement dans la salle d'attente, et que le petit malade, effrayé de voir tous les regards apitoyés se fixer sur lui, se précipita dans les bras de l'ouvrier avec un cri fou:

—Papa! On va donc me faire beaucoup de mal?

Bouchard, le grand médecin n'avait pas volé sa double réputation.

Rude homme, oui, certes, il l'était ce savant au diagnostic impeccable, chez qui s'alliaient en une merveilleuse et sublime collaboration, la science qui sait et l'intuition qui devine.

X X X

Longtemps ils avaient attendu, l'ouvrier et le petit, dans cette grande salle de clinique, aux murs tout blancs, uniquement meublée de bancs de bois massifs dont la moleskine, depuis longtemps disparue, n'avait pas été renouvelée.... A quoi bon?

Et, en prolongeant ainsi la faction, le pauvre homme, tantôt regardait cette porte sombre du cabinet redouté où Bouchard jugeait, tantôt comptait et recomptait ceux qui devaient passer avant lui; tantôt s'informant gauchement près de ses voisins: "Vous comprenez, nous autres, on va plus souvent au travail qu'ici..." Ou bien, il recommençait avec le petit, le chapitre toujours allongé de recommandations:

—Tu n'auras pas peur?

—Tu ne pleureras pas?

—Tu diras bien où ça te fait mal?

Le pauvre gosse, mélancoliquement répondait à chaque fois de la tête, et le père pour achever de le décider, lui montrait le billet qu'il apportait pour offrir au docteur.

—Tu vois, ça coûtera cher... Ce n'est pas un reproche, mon p'tit... mais tu comprends?

X X X

Enfin la porte s'ouvrit.

Debout, près de son bureau, Bouchard.

L'ouvrier s'avançait automatiquement, poussant devant lui l'enfant.

—Voyons ça, dit Bouchard.

Et lentement avec une douceur quasi féminine qu'on eût été loin d'attendre de cet homme, en apparence si rude, il palpait, auscultait, examinait.

De temps en temps, une question brève... puis un silence de mort pendant lequel l'ouvrier, ne vivant plus, ne respirant plus, croyait entendre son coeur dans sa poitrine angoissée.

Enfin, Bouchard se releva, et regarda l'homme froidement...

—Ça, dit-il, c'est un enfant d'alcoolique.

—Par exemple! s'écria l'ouvrier, moi qui ne me soûle jamais! Vous pouvez demander...

—Oui, réplique Bouchard; mais est-ce que vous ne buvez jamais la goutte??

—Dame si, tous les matins... avant de travailler... comme de juste... j'ai commencé par en prendre pour dix sous, il y a dix ou quinze ans. Vous comprenez... l'ouvrage... les camarades... pour se réchauffer, quoi?

—Et à présent?

—J'en prends pour 50, 60 sous... mais je vous assure que ça ne me fait rien.

—Ah! ça ne vous fait rien? Mais, malheureux, vous ne comprenez donc pas que cette saleté que vous avalez comme ça tous les matins, et aussi à l'occasion dans la journée, a fini par imbiber votre cervelle, par couler dans vos veines, par imprégner vos nerfs, vos muscles, votre moelle épinière... Vous n'êtes plus un homme; vous êtes une éponge remplie d'alcool.

—Et alors? demanda le pauvre père qui tremblait de comprendre...

—Et alors? répondit Bouchard, en montrant le petit condamné avec un geste intraduisible... et alors... voilà!

XXX

Saveur Parfaite

THÉ "SALADA"

Innovation dans l'"Oeil" de mars

Le numéro de mars de *l'Oeil*, qui vient de paraitre, se distingue par deux innovations. La première consiste en des échos politiques sur trois plans: Québec, Montréal et Ottawa. Un dessin sert de chapeau à chaque série d'échos et représente un oeil dont le regard scrute le Parlement de Québec, l'Hôtel de Ville de Montréal et le Parlement d'Ottawa. La seconde a trait aux pages féminines: Mlle Antoinette Gérin-Lajoie donne des menus pour les sept jours de la semaine et un budget hebdomadaire pour la famille-type de cinq personnes.

Dans les autres pages, on trouve d'autres articles politiques, la lettre de M. Henri Bourassa sur le régime seigneurial, un chapitre de l'histoire des "gros chars" dans la province de Québec, l'exposé de la situation des familles de plus de deux enfants en France, une relation de voyage aux forts Gaspareau et Beauséjour, des notes sur Joseph Bouchette et Ferdinand Gagnon, sur la jeune artiste Noëla Gauthier et sur la vaillante Jeanne Lajoie, sur le cinéma, l'amour et la mode, enfin de nombreuses illustrations documentaires ou artistiques de première valeur.

L'Oeil se vend 10 cents l'exemplaire; l'abonnement est d'un dollar par année. Siège de la revue: 2261, avenue Papineau, Montréal.

Témoignage d'Australie

"Mais nous ne voulons pas de cantines avec alcool au camp", dit un soldat à l'éditeur du *CLARION CALL* (Australie). Pourquoi? lui demande l'éditeur. "Les cantines avec alcool sont une malédiction pour les soldats", réplique-t-il, "et il y a beaucoup de soldats qui diraient la même chose". "Mais vous n'êtes pas un abstentionniste," répondit l'éditeur. "Vous aimez à prendre un coup, n'est-ce pas?" Certainement! "Mais si vous trouvez de l'alcool à toutes les dix portes, vous ne pouvez pas ne pas y arrêter."

Cartes professionnelles

ARCHITECTES

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
Edifice Giroux, rue Racine
CHICOUTIMI, QUÉ.
— TÉL. 356 —

DENTISTE

Dr PAUL RIVERIN
DENTISTE
335, RUE RACINE
Voisin du Théâtre — Chicoutimi
TÉL: 880
(BUREAU ET RÉSIDENCE)
Bureau ouvert de 7 à 8 heures le soir.

AVOCAT

J.-C. GAGNÉ, C. R.
AVOCAT
253, RUE RACINE—TÉL.: 274
CHICOUTIMI

AVOCAT

Joseph Dandurand
AVOCAT
262, RUE RACINE — TÉL. 787
CHICOUTIMI

AVOCAT

TÉL.: 299 — 256 RACINE
Roland Angers
AVOCAT
CHICOUTIMI
Bureaux en face de la Commission des Liqueurs.

OPTICIEN

EXAMEN de la VUE
L. Lavallée, B. O.
Spécialiste - Optometriste
Bachelier licencié de l'Université de Montréal.
Examinateur officiel: Price Bros.
190, rue St-Dominique - Jonquière

COMPTABLES — AUDITEURS

J.-E. PARADIS, C.P.A., C.G.A.
Comptable Licencié
FRANÇOIS PARADIS
Comptable Autorisé
FRS PARADIS, Enrégistrée
COMPTABLES AUDITEURS
38, avenue Morin, — Tél. 414 — CHICOUTIMI

"RELATIONS"

SOMMAIRE DE MARS

EDITORIAUX: Un peuple à genoux — L'appel de la charité — La Revue du Barreau — Espagne — Autour d'une loi nouvelle — Le Jour du Seigneur.

COMMENTAIRES: Le corporatisme en marche au Québec — Pertes catholiques aux Etats-Unis — Un Conseil supérieur de l'Enseignement technique — Service d'Urbanisme à Montréal — Le mouvement démographique aux Etats-Unis — L'alcoolisme, tare de notre vie nationale.

ARTICLES

Liturgie, fonction sociale, Alfred Bernier, S.J.

La maison qui vit, Rina Lasnier.

Education et société de demain, Jacques Cousineau, S.J.

Tuberculose et taudis, Dr J.-A. Vidal.

CHRONIQUES

Le rocher dans la tempête, Joseph Ledit, S.J.

Enfants et livres, Jean-Paul Labelle, S.J.

Acadie 1940, Antoine Bernard, C.S.V.

Friandises musicales, Jean Vallerand.

La prière est une force, Reader's Digest.

HORIZON INTERNATIONAL — Cité du Vatican — Mexique — France — Angleterre — Allemagne — URSS.

CORRESPONDANCE — LIVRES RECENTS.

"Un peuple qui laisse l'alcoolisme pénétrer dans son milieu attaque sa propre substance et mine sa propre force vitale." (Général Guisan, dans un appel aux jeunesses Suisses).

Général Guisan

ALLÉGEZ VOS SOUCIS DE CETTE MANIÈRE SENSÉE

Les soucis de tous les jours sont une assez lourde tâche pour les femmes sans y ajouter les souffrances dues à la constipation passagère. C'est pourquoi des milliers de femmes adoptent les **Pilules Beechams.** Ce composé purement végétal encourage une évacuation complète, et soulage des gaz qui se forment à cause des déchets accumulés dans l'intestin. Essayez les **Pilules Beechams** ce soir et aidez à faire disparaître les malaises de la constipation. Chez votre pharmacien.



SOURIEZ!... et restez jeunes! ALLEZ CHEZ
THIFFAULT & SAINTONGE
310, RUE RACINE — TEL.: 443 — CHICOUTIMI

Maintenant plus que jamais Chevrolet répond partout aux besoins des camionneurs!



Avec les deux fameux moteurs de camions Chevrolet



...avec 46 modèles plus gros et meilleurs sur 11 empattements



plus longs... vous trouverez... qu'il y a... un modèle de camion Chevrolet



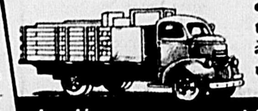


1941 parfaitement... approprié à vos besoins.

1er en DESSIN de CAMION
1er en CARACTÉRISTIQUES DE QUALITÉ, dans chaque groupe de capacité, dans le domaine des bas prix

Grâce à leur nouveau style massif... leurs cabines plus spacieuses et plus confortables... leur mécanisme de direction à billes remises en circulation... les camions Chevrolet 1941 éclipsent toutes les autres valeurs de leur domaine.

Peu importe si vos charges sont lourdes ou légères, il y a un camion Chevrolet 1941, sûr et économique, pour répondre exactement à vos besoins. C'est un camion de meilleure apparence... à roulement et à direction améliorés... son faible coût initial est surprenant et ses coûts de fonctionnement sont sensationnellement bas... "le camion approprié à *votre* genre de service". Demandez-en une démonstration.



La ligne appropriée à toutes les lignes d'affaires
LES CAMIONS CHEVROLET

CT-441BF

COTE, BOIVIN AUTO SERVICE INC., ... Chicoutimi
COTE, BOIVIN & CIE ..... Roberval, P. Q.
J.-C. HUDON ..... Métabetchouan, P. Q.

Saguenay-Paper remporte le championnat pour la deuxième année

Cette brillante victoire du club de Port-Alfred a été obtenue en quatre parties seulement sur sept au programme.

Le Saguenay-Paper, champion l'an dernier dans la ligue de hockey Chicoutimi-Baie des Ha! Ha!, a remporté son deuxième chapionnat, cette année, après avoir éliminé le Price-Brothers en quatre parties. Le détail entre ces deux clubs avait été fixé à quatre dans sept et on s'attendait peu à voir le Saguenay-Paper s'emparer aussi facilement du championnat. On se souvient que, l'an dernier, dans le détail final de trois dans cinq avec le Chicoutimi, le Saguenay-Paper avait remporté son championnat en quatre parties, gagnant la quatrième après 90 minutes de jeu à l'aréna local.

Le Price-Brothers, après avoir défait le Chicoutimi en cinq parties, promettait davantage, mais la valeur et l'endurance du Saguenay-Paper, joints à l'expérience et à la vitesse lui ont permis de venir à bout des jeunes de Price. Le Saguenay-Paper remporta ces quatre victoires par 3 à 1, 6 à 5, 8 à 3 et 5 à 2.

Le Saguenay-Paper était favori pour remporter son championnat dimanche après-midi à l'aréna de Chicoutimi. Mais la glace très molle aurait pu amener une surprise si les jeunes avaient été plus chanceux au début. L'aréna était rempli à sa pleine capacité et les nombreux supporteurs du Saguenay-Paper manifestèrent leur joie en faisant une belle ovation aux champions, à la fin de la partie.

Le Price-Brothers semblait voué à un blanchissage pour cette dernière partie puisque le Saguenay-Paper menait par 4 à 0 au milieu de la dernière période, malgré les efforts des jeunes pour éviter ce blanchissage. Ce n'est que dans les dernières minutes qu'ils purent compter deux points.

L.-P. Imbeau, joueur de défense du Saguenay-Paper, compta le premier point de son club après trois minutes dans la première période. Jacques Tremblay porta le compte à 2 à 0 dans cette période, par un point facile et Garant se laissa déjouer. R. Beaudoin, dans la seconde période, porta le compte à 3 à 0 sur une passe de E. Delisle. Malgré un bel effort des jeunes, dans cette période, ils ne purent prendre Lavoie en défaut en dépit du fait qu'ils tinrent la rondelle dans la zone du Saguenay-Paper une grande partie de la période.

Edmour Delisle compta un autre point au début de la troisième période pour donner l'avantage à son club par 4 à 0. Ce n'est qu'après douze minutes de jeu dans cette période que H. Girard, sur une passe de V. Peterson réussit à placer le disque derrière Lavoie. Ce premier point donna un peu d'encouragement aux jeunes qui se lancèrent à l'attaque avec furie et virent leurs efforts couronnés de succès lorsque V. Peterson, sur une passe de J.-N. Gagnon, compta le deuxième point de Price.

Les deux clubs batailèrent ferme pendant les dernière minutes, mais quelques secondes avant la fin de la partie, A. Dallaire s'échappa avec P. Fortin et porta le compte final à 5 à 2, pour donner un deuxième championnat au Saguenay-Paper.

Partie de vendredi dernier

Le Saguenay-Paper avait amélioré sa position dans la course au championnat en gagnant facilement la troisième partie de détail contre Price, vendredi dernier à Port-Alfred. Bien que le pointage soit élevé, les jeunes firent une bonne partie, mais ne purent arrêter l'élan du Saguenay-Paper qui était en route vers son deuxième championnat.

D. Dallaire et P. Gaudreault, comptèrent pour Saguenay-Paper dans la première période, alors que Léon Gagnon, sur une passe de A. Peterson compta pour Price. Le Saguenay-Paper compta quatre autres points dans la seconde période avant que F. Gobeil, sur une passe de Léon Gagnon, puisse compter le deuxième point de Price. Comptèrent pour Saguenay-Paper: R. Beaudoin (2), A. Dallaire et E. Delisle. Le Saguenay-Paper compta encore deux fois dans la dernière période alors que A. Dallaire et P. Gaudreault déjouèrent Garant pour porter le pointage à 8 à 2. Léon Gagnon compta un autre point pour Price, quelques secondes avant le son de la cloche pour porter le rapport final à 8 à 3.

Cette partie fut très rapide, mais n'eut pas tout l'intérêt des deux premières. Une foule nombreuse applaudit les deux clubs.

Les Chevaliers abaissent tous les records

J.-C. Girard atteint le record de 214 pour une seule partie. — Avec une moyenne de 168 il compte 504 en 3 parties. — Les chevaliers brisent deux records en faisant 752 en une partie et 1,897 pour trois parties.

AUX PETITES QUILLES

La position des clubs, dans la ligue des petites quilles, a été mise au second rang cette semaine, alors que joueurs et spectateurs ont suivi avec un intérêt indescriptible les trois parties jouées par les Chevaliers de Colomb, alors qu'ils ont brisé tous les records établis jusqu'ici dans la ligue des petites quilles. Les Chevaliers, au cours de cette soirée mémorable, brisèrent quatre records, qui seront difficiles à dépasser.

Jean-Charles Girard, un des as de la ligue des Petites quilles, a entraîné l'équipe des Chevaliers à établir ces records en brisant lui-même deux records déjà très intéressants. Girard, avec une partie de 214, brisa le record de 192 établi cette année et celui de 202 établi l'an dernier. On ne se rappelle pas d'une partie plus haute depuis que la ligue existe. Girard établit un autre record en portant la moyenne à 168 pour trois parties.

La partie de 214 jouée par Girard contribua largement à briser un autre record, celui du plus haut pointage pour une seule partie pour un club. En effet, le record établi à 649 fut porté par les Chevaliers, cette semaine, à 752, ce qui est déjà très appréciable. Pour le total des trois parties, les Chevaliers établirent un autre record avec 1,897. Il est difficile de décrire ici l'enthousiasme qui régna toute la soirée autour de l'équipe des Chevaliers. Même les joueurs de la Cie Electrique, pauvres victimes d'une telle avalanche, se montrèrent heureux de la belle performance de leurs adversaires. A un certain moment, les joueurs des autres clubs portèrent autant d'intérêt à la partie des Chevaliers qu'à la leur.

Nous félicitons tous les Chevaliers et Girard en particulier pour ce beau résultat qui promet beaucoup pour le détail. Par cette victoire, les Chevaliers sont montés en première position avec le même nombre de points que Price-Bros. qui batailla ferme contre les Banques et réussit à prendre deux parties contre eux. La lutte sera chaude entre ces trois clubs pour le championnat de la Ligue. La Cie du Téléphone, avec un blanchissage sur le Club de Ski, s'est assuré la troisième position. La Cie Electrique sera donc la dernière équipe à figurer dans le détail puisque le Club de Ski est maintenant éliminé, une seule partie restant à jouer.

Si les Chevaliers ont joué trois belles parties, cela ne veut point dire que les autres clubs n'ont pas fait pour le mieux. Signalons en passant les parties intéressantes de Gustave Tremblay, avec 173; Marcel Girard, avec 150; Abel Simard, avec 165 et quelques autres. Suivez les parties de détail qui commenceront le premier avril.

Voici la position des clubs:

Price-Brothers	37
Chevaliers de Colomb	37
Banques	36
Cie du Téléphone	28
Cie Electrique	19
Club de Ski	14

Suit le résultat des parties de cette semaine:

CHEVALIERS DE COLOMB

Simard A.	165	81	91	337
Tremblay A.	98	121	79	298
Vachon M.	129	133	104	366
Girard J.-C.	214	139	151	504
Delisle R.	146	131	115	392
Totaux net:	752	605	540	1897
Min. add.:	...	...	...	...
Totaux:	752	605	540	1897

SAGUENAY ELECTRIQUE

Lapointe A.	116	90	107	313
Beaudoin L.	72	177	108	357
	75	75	88	238
Ouellet P.	101	95	91	287
Casgrain R.	97	91	73	261
Totaux net:	461	528	467	1456
Min. add.	3		2	5
Totaux:	464	528	469	1461

Plus haute partie simple: J.-C. Girard, Chevaliers de Colomb, 214

Plus haute moyenne dans trois parties: J.-C. Girard, Chevaliers de Colomb, 168.

BANQUES

G. Houle	121	121	129	371
R. Audet	126	81	96	303
D. Chaussé	106	82	87	275
N. Blanchette	79	112	92	283
G. Dallaire	105	142	92	339
Totaux net:	537	538	496	1571
Min. add.:	...	...	...	...
Totaux:	537	538	496	1571

PRICE-BROTHERS

M. Girard	110	88	150	348
J.-W. Walker	122	121	106	349
L.-H. Tellier	102		74	176
Ph. Duchaine	105	92	103	300
L. Gosselin	107	87		194
R. Fortin		106	105	211
Totaux net:	546	494	538	1578
Min. add.			1	
Totaux:	546	494	539	1579

Plus haute partie simple: M. Girard, Price-Brothers, 150.

Plus haute moyenne dans trois parties: G. Houle, Banques, 123.7.

CLUB DE SKI

F. Levesque	100	104	97	301
R. Giroux	93			93
P. Tremblay	90	94	132	316
L.-P. Desbiens	80	123	129	332
XXX	75	75	75	225
XXX		75	75	150
Totaux net:	363	321	508	1417
Min. add.:	...	...	...	...
Totaux:	438	471	508	1417

CIE DU TELEPHONE

G. Maltais	110	78	127	315
Gus. Tremblay	124	131	173	429
N. Coudé	112	85	108	305
Gonz. Tremblay	107	105	112	324
J.-H. Dubé	118	118	105	341
Totaux net:	572	517	625	1714
Min. add.:	...	...	...	...
Totaux:	572	517	625	1714

Plus haute partie simple: Gustave Tremblay, Cie du Téléphone, 173.

Plus haute moyenne dans trois parties: Gustave Tremblay, Cie du Téléphone, 143.

Comment les jeunes préparent leur avenir à N.-D.-d'Hébertville

Le rôle de la Caisse Populaire. — Conseils à lire et à méditer. — Une histoire à retenir.

N.-D.-d'Hébertville, (Spécial). — Vendredi, le 14 mars, après l'Heure hebdomadaire pour la paix, environ 200 jeunes gens de la paroisse, répondant avec entrain à l'invitation qu'on leur avait faite, se sont réunis pour qu'on leur parle de la nécessité pressante de l'épargne et d'un moyen pratique de la réaliser: le recours à la Caisse Populaire.

Après la prière d'ouverture le premier qui adressa la parole fut le docteur Lavoie. La pratique de la médecine place fréquemment en présence des bobos physiques et souvent aussi en face des misères ou des besoins d'ordre social; et elle affine le sens d'observation. Je ne sais s'il y a un rapport entre ceci et cela; en tout cas le Dr Lavoie fut l'un des fondateurs d'une section de la Caisse Populaire en notre paroisse. Il en est le président. Secondé par des collaborateurs prudents et dévoués il dirige, avec leur concours, les activités de cette Caisse dans la voie d'une progression croissante et sûre.

Avec la sincérité qu'on lui connait il a proposé à ses jeunes auditeurs, après une judicieux diagnostic, un traitement approprié... En fait de réputation, dit-il, ce qui compte vraiment pour chacun, c'est ce que le bon Dieu pense de nous. N'empêche que la réputation qu'on a auprès des hommes ne manque pas d'importance, surtout quand elle ne manque pas de fondement. Mes jeunes amis, aimeriez-vous savoir ce que pensent de vous vos aînés dans la vie?

Leur opinion sur votre compte peut se ramener à trois propositions:

a) les jeunes d'aujourd'hui n'ont pas l'air de penser à leur avenir;

b) les jeunes d'aujourd'hui ont l'air de ne s'intéresser qu'à une seule chose: le plaisir;

c) les jeunes d'aujourd'hui dépensent facilement, rapidement et souvent follement ce qu'ils ont gagné dans un labeur pénible et long.

Or il faut penser à son avenir si on veut le préparer.

Si on était convaincu de cette nécessité on saurait mettre une limite au plaisir. Le plaisir doit avoir sa place dans la vie, mais il ne doit pas prendre toute la place. Il faut en réserver, par exemple, à l'instruction par l'étude ou la lecture. Le souci de vous instruire, d'acquérir de la compétence paraît vous manquer de façon déplorable. Pourtant quel bon moyen de mettre de l'utile et du sérieux dans votre vie!

Et si pour vous instruire dans une science ou dans un métier, en vue de votre avenir, vous avez le courage de mettre un frein à l'attrait des plaisirs, vous verrez comme est sotte l'imprévoyance des dépenses superflues, vous comprendrez la nécessité d'implanter en votre vie la pratique d'une prévoyante et sage économie.

Mes amis, nous avons l'organisme qu'il faut pour vous aider: la Caisse Populaire. Devenez-en membres. Intéressez-vous à cette oeuvre de salut financier. Les intérêts qu'elle vous paiera ne seront que le moindre de vos profits. L'habitude de la prévoyance, le goût de l'économie développés en vous, voilà ce qui sera votre gain principal. Nous sommes à votre disposition...

Voilà un pâle résumé d'un fort beau discours.

X X X

Invité ensuite à prendre la parole, M. le vicaire V. Talbot se dit heureux de saluer la jeunesse de N.-D.-d'Hébertville.

J'aurais, dit-il, beaucoup de belles choses à vous dire car l'avenir de notre jeunesse est bien le sujet qui occupe le grand nombre des sociologues et des parents chrétiens. Je ne vous dirai que quelques mots qui, j'espère vous aideront à apporter un peu d'attention à la préparation de votre avenir.

Pour tous je puis dire que vous entrerez dans l'état du mariage dans un avenir plus ou moins rapproché. Eh bien, ramassez-vous un peu d'argent pour vous marier afin que vous ne soyez pas obligés de prendre les bois le lendemain de vos noces.

Ah je sais que vous trouvez cela difficile de ramasser un peu d'argent avec toutes les occasions de dépenser que vous avez. Je sais aussi que vous avez tous l'ambition de devenir riches; mais l'erreur c'est de penser à devenir riche *tout d'un coup*. Mes chers amis, si vous agissez toujours ainsi vous serez toujours pauvres. Ce n'est que l'exception qui devient riche en un instant... et le mérite n'est pas grand.

Si vous désirez avoir quelque chose de côté le jour de votre mariage, mettez demain quelque chose de côté que vous prenez sur vos dépenses. Si le courage vous manque, eh bien, faites- vous des convictions sur l'économie en tenant compte, d'ici à la fin du carême, de toutes vos dépenses: ne retranchez rien de ce que vous dépensez, mais marquez tous les soirs ce que vous avez dépensé. Je suis sûr qu'à Pâques vous prendrez la résolution de faire des économies en retranchant de votre vie certaines dépenses que vous jugerez inutiles ou superflues et vous placerez ces économies à la Caisse Populaire. Je ne voudrais pas vous ennuyer avec toutes ces paroles que vous avez entendues maintes fois et de personnes plus autorisées que moi; mais si vous suivez ce conseil vous apporterez du bonheur dans le foyer que vous fonderez.

Ecoutez cette petite histoire que M. Cyrille Vaillancourt, président des Caisses Populaires racontait dans une brochure, et c'est une histoire vraie: Il y avait une fois un ménage, dont le mari gagnait $18.00 par semaine. Ils étaient mariés depuis quinze années. Dès les premiers jours de son ménage, la femme s'est mis une idée dans la tête. Elle s'est dit: "Un jour, nous serons complètement chez nous." 15 ans ont passé et l'on est encore à loyer. Un bon soir, le mari arrive de l'ouvrage fatigué, et triste en pensant à tout cet argent donné pour le loyer, et en se voyant vieilli, et aussi pauvre que la première année de son mariage. Sa femme voyant son homme abattu lui demande la cause de sa tristesse; voyant la détresse de son mari, elle lui dit: "Oui, c'est vrai, il y a assez longtemps que nous payons un loyer à un étranger; nous allons nous mettre chez nous." Mais tu n'y penses pas, ma femme, de lui répondre son mari, comment veux-tu que nous puissions acheter une maison? Je sais que tu es économe, mais au salaire que j'ai, tu n'as pu faire assez d'économies pour cela? Je te dis reprit-elle, que nous allons nous acheter une maison. Tu te rappelles que tu es entré à la Caisse Populaire la première année de notre mariage! Eh bien, j'ai toujours été fidèle à aller chaque semaine porter $2.00 à la Caisse, et c'est pourquoi je te dis ce soir que nous allons nous acheter une maison; ces deux piastres par semaine font, après quinze ans, $1.800. Tu ne le savais pas hein? Je voulais te causer une surprise... Pensez à la joie, et au bonheur qu'il y eut ce soir là dans ce foyer. Ce n'est pas tout dit-elle, j'ai appris aujourd'hui que la maison du père Joseph est à vendre, parce qu'il faut que la succession soit réglée. C'est une bonne petite maison, avec un grand jardin à l'arrière, puis on ne demande que $3,000.00. Mais tu n'y penses pas, lui dit son mari, $3,000. Il te manque $1,200.00. Attends un peu, de répondre sa femme. Si on leur offrait un prix comptant, je crois qu'on pourrait l'avoir pour $2,500. Il te manque encore $700.. Et la femme de répondre: "Ne sois pas inquiet, j'ai tout prévu. Nous allons emprunter la différence à la Caisse Populaire. Depuis quinze ans je dépose là en moyenne deux piastres par semaine. Ces gens-là me connaissent et je ne doute pas un instant que l'on va acquiescer à ma demande. En continuant de déposer chaque semaine le même montant, dans 7 ou 8 ans, tout sera payé, et nous serons chez nous. Tout ce que nous ferons chez nous, nous le laisserons à nos enfants, puis les enfants se diront les uns aux autres: "Ca c'est ma chambre." "Ca c'est mon carré de jardin.", et ils diront entre eux plus tard: "Quand nous étions chez nous, c'était comme cela." Puis tu sais bien, quand on a quelque chose à soi, bien à soi, quand bien même ce n'est pas grand'chose, on s'y attache, on l'aime davantage."

Eh bien! dit M. le Vicaire, je vous souhaite, chers jeunes gens, une femme comme celle-là, et un chez vous quand vous vous marierez.

Ce fut ensuite M. le Notaire Richard qui adressa la parole. Avec sa facilité coutumière M. Richard distribua aux jeunes des conseils opportuns.

Actuellement, dit-il, vous trouvez facilement à travailler. Vous en êtes contents. Mais si au lieu de gagner un salaire de journalier vous aviez le salaire d'un homme de métier vous seriez plus chanceux.

Supposons que, au temps du chômage, un garçon se serait avisé d'aller travailler dans un atelier, dans une boutique, ... même sans salaire. Chaque soir il s'en serait retourné chez lui les mains vides, admettons-le, ... pas plus vides tout de même que s'il était resté à rien faire; il serait resté pauvre en argent, mais pas plus pauvre qu'en flânant chez lui ou au restaurant.

L'ère de travail étant revenue ce jeune homme gagnerait aujourd'hui un salaire professionnel au lieu d'un salaire de manoeuvre. Ne serait-il pas pavé maintenant de son stage à la boutique?

Profitez des avantages du présent, mais n'oubliez pas les leçons du passé. Garnissez vos esprits en les meublant de connaissances utiles, et garnissez vos caisses en y consacrant votre argent.

Et à cette fin profitez des facilités que vous offre notre Caisse Populaire paroissiale.

Soulignant les idées maîtresses énoncées par ceux qui l'avaient précédé, M. le curé C.-E. Tremblay tira les conclusions de la soirée.

Pour terminer M. le Dr Lavoie donna un aperçu des opérations de la Caisse et, à titre d'encouragement fit connaitre à l'assistance le nombre de garçons d'Hébertville qui ont de l'argent à la Caisse (il y en a 78), et le montant global de leurs épargnes(près de $10,000.) Avant de se séparer on chanta "O Canada".

Heureuses Chicoutimiennes

Deux personnes de Chicoutimi viennent de gagner des prix fort intéressants aux concours de la Farine "Robin Hood", organisés à la radio chaque jeudi soir. Ce sont Mademoiselle Jacqueline Fortin et Madame Joseph Canuel. A cette occasion, Monsieur Gérard Pelletier, représentant de la Farine Robin Hood, est venu à Chicoutimi et a rencontré ces heureuses gagnantes qu'il a félicitées de la part de la compagnie.

Mademoiselle Fortin s'était rendue au magasin de M. Alfredo Fortin, avenue Montcalm et Madame Joseph Canuel, au Magasin Eloi, pour entendre les Meuniers Mélomanes. Au cours de l'émission radiophonique, ces personnes ont reçu un appel téléphonique de Montréal et ont causé quelques instants avec M. Fernand Leclerc, animateur du programme.

Il s'agissait pour ces deux concurrentes de trouver le nom du morceau joué par les Meuniers. Point n'est besoin de dire que les centaines de personnes qui entouraient les concurrentes se sont fait un plaisir d'aider celles-ci.

Madame Canuel et mademoiselle Fortin ont donc reçu chacune un chèque au montant de $50.00 pour avoir trouvé le nom de la pièce jouée par les Meuniers. Au cours du programme, M. Pelletier distribua de nombreux prix de présence qui consistaient, évidemment, en sacs de farine Robin Hood et en boites de gruau de la même marque.

Commencement d'incendie

Il y a eu commencement d'incendie, au cours de la matinée d'hier dans une maison de la rue Taché, appartenant à M. Arthur Bouchard. Le feu s'est déclaré au deuxième étage qui était occupé par un locataire. Les pompiers ont pu vite enrayer l'incendie, mais les dégâts sont assez sérieux quand même.

Chicoutimi, 6 Alma, 4

Jeudi dernier, le Chicoutimi a défait l'Alma, par 6 à 4, à St-Joseph-d'Alma, dans leur série de détail-exhibition de deux dans trois. Le Chicoutimi, comme on le sait, avait gagné la première partie à Chicoutimi.

Les deux clubs privés de plusieurs de leurs joueurs alignèrent plusieurs juniors qui figurèrent très bien avec leurs aînés. La partie fut très intéressante et une foule nombreuse y assista.

S. Lambert, sur une passe de P. Picard, compta le premier point du Chicoutimi. Trois minutes plus tard, L. Scullion, sur une passe de L. Naud, égalisait le compte.

Lapointe et Lambert donnèrent l'avance d'un point au Chicoutimi au début de la seconde période, puis J.-P. Picard porta le compte à 3 à 1 pour le Chicoutimi. Lamirande, sur une passe de Girard, compta le deuxième point de l'Alma. Quelques secondes avant la fin de cette période. A. Bergeron porta le compte à 4 à 2.

Dans la dernière période, les deux clubs comptèrent chacun deux points, Lambert et Picard pour le Chicoutimi, P. Scullion et M. Scullion pour l'Alma.

P.-E. TREMBLAY NOUS ECRIT . . .

Chicoutimi, le 18 mars 1941.

Je tiens à remercier tous mes nombreux amis et souscripteurs qui m'ont permis par leurs deniers de rencontrer dernièrement le champion de Québec, alors que moi-même je subissais une défaite "honorable" au pointage de 4 à 3, après une dure lutte et dans des conditions tout à fait défavorables. Le hasard l'a voulu ainsi, je n'ai point à y revenir; j'accepte le revers avec calme, et j'espère que mes nombreux amis me suivront aussi bien dans la défaite que dans la victoire. Je n'avais pas promis la victoire comme chose certaine, j'ai fait mon possible tel que promis, le pointage final l'indique d'ailleurs. C'est mon intention de rencontrer prochainement le jeune champion provincial au même jeu, M. Wilfrid Desbiens junior, et le vainqueur, à ce que je crois, rencontrera de nouveau mon adversaire de ces jours derniers.

En terminant, je ne veux pas que ma défaite soit prise par mes amis comme une défaillance de ma part, quoi qu'il arrive ou quoi qu'on dise, je marcherais de nouveau au combat la tête haute, prêt à faire face à l'adversaire.

P.-E. TREMBLAY,
ex-champion canadien.



Coups de gouret

Le Saguenay-Paper n'a pas eu besoin d'emporter la coupe!

On l'avait laissée à Port-Alfred.

C'est donc qu'on n'était pas assuré de terminer dimanche...

Quelques joueurs ont nagé, une bonne partie du temps entre deux eaux!

Heureusement que le détail n'était pas un sept dans treize.

Il aurait fallu jouer en costume de bain.

Le support en cris et manifestations de quelques partisans du Chicoutimi a-t-il été de quelque utilité pour le Saguenay-Paper?

G. FROID.

Festival sportif à Dolbeau

Dolbeau. —

Le festival sportif à notre école St-Tharcisius, eut lieu le 9 courant. Placé sous le patronage des Chevaliers de Colomb qui se chargèrent de la finance, rehaussé par la fanfare de la ville, jugé par M. le Vicaire, M. le Maire, M. l'Inspecteur et les membres de la Commission scolaire, enfin suivie avec un vif intérêt par une foule enthousiaste et sympathique, cette fête fut des mieux réussies. Nos plus sincères mercis aux RR. Frères de l'Instruction Chrétienne, aux Chevaliers de Colomb, aux membres de la fanfare et à tous ceux qui de près ou de loin contribuèrent au succès de cette belle journée.

Les enfants qui prirent part aux courses formaient neuf groupes de forces différentes qui alternèrent dans les différents numéros du programme suivant:

1. Parade accompagnée par la fanfare. — 2. O Canada chanté et accompagné. — 3. Les Bébés. — 4. Skis. — 5. A reculons simple — 6. Traineaux poussés. — 7. Chevaux. — 8. A reculons double. — 9. Traineaux-autos. — 10. Passage à travers pneus. — 11. Sous la corde. — 12. Cuillers et billes. — 13. Aéroplanes. — 14. Sans lever les patins. — 15. Pelles tirées. — 16. Pneus poussés. — 17. Balles poussées par un hockey. — 18. Vitesse. — 19. Recherche d'un ballon.

Le dernier numéro de la fête s'intitulait:

"Les Chevaliers de Colomb vs les Ecoliers". Il ne fut pas de moins intéressant. Bien que la première équipe se composait de vétérans du hockey, tels les Lalancette, les Allard, les Lavoie etc..., ces joueurs recurent une bonne leçon de la part des jeunes qui sauvèrent l'honneur du Collège par 4 à 2.

La foule se dispersa en souhaitant voir se répéter, plus souvent des divertissements aussi sains et d'un si vif intérêt.

Les récompenses distribuées le mardi suivant firent plus de cent heureux.

Un spectateur.

Après le désastre

Les clubs "Gagnon & Frère" et "Progrès du Saguenay" se sont livré une lutte sensationnelle, vendredi dernier, au cours d'une partie de hockey organisée au profit des révérendes Soeurs du St-Sacrement. L'aréna était rempli à sa pleine capacité, ce qui montre une fois de plus la générosité de nos gens pour nos oeuvres.

Un enthousiasme délirant a régné du commencement à la fin de la soirée, tant dans la foule que parmi les joueurs. Le club du "Progrès du Saguenay" a subi une belle défaite par 7 à 1 et vint près d'égaliser le pointage dans la dernière période alors que Léon Girard menaça de compter six fois en quelques minutes. Mais le coeur du vétéran manqua de jambes et chaque fois son élan se brisa au centre de la glace.

Le Gagnon & Frère, qui avait défait la semaine précédente la formidable équipe de "Saguenay Furniture", joua une partie brillante pour vaincre ses adversaires. Le gardien de buts du Gagnon & Frère, superbe dans sa cage, arrêta cinq lancers du "Progrès" et en laissa passer un.

L'équipe du "Progrès" habilement dirigée par notre rédacteur sportif, a manqué souvent de souffle. Signalons en passant que Jean-Paul Gagnon oublia qu'il jouait du hockey et fit du patinage de fantaisie pendant qu'Arthur Tremblay se reposait durant les deux dernières périodes, dans l'espoir d'être en forme pour la période supplémentaire qui ne vint pas. Salmon Lessard, dans les buts du "Progrès", se révéla un nouveau Vézina d'un genre spécial, toujours à genoux, suppliant ses adversaires, pour ainsi dire, de ne point lancer dans ses filets. Heureux pêcheur, ses filets sept fois s'emplirent.

Le prix de présence, une belle lampe offerte par le département des meubles de Gagnon & Frère, fut gagné par mademoiselle Colette Roy. Une somme de plus de $200.00 a été remise aux révérendes Soeurs du St-Sacrement.

On apprend, à la dernière minute, que le "Progrès" vient de remercier son "coach" de ses services pour incompétence.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

ENRÔLEMENT ET ENTRAÎNEMENT

Le Régiment du Saguenay

L'effectif du Régiment du Saguenay doit être complété avant la période de l'entrainement annuel donc plus de 700 volontaires seront acceptés dans les cadres de l'Unité.

Il y aura une période d'entrainement local, mais la plus grande partie de l'entrainement sera faite au camp militaire de Valcartier.

Tous les miliciens qui ont été appelés pour un mois de service dans les Centres d'Entrainement, tels que Chicoutimi, Montmagny, Valcartier, etc., pourront faire du service comme volontaires avec le Régiment. Quoiqu'ils fassent déjà partie du Régiment du Saguenay, ils peuvent, s'ils le désirent, changer leur statut et être versés dans les cadres comme volontaires; mais il est absolument nécessaire qu'ils en fassent la demande au Quartier-Général du Régiment.

Pour faire du service avec l'armée canadienne, dans un Régiment de Réserve, il faut être âgé de 18 ans, être sujet britannique et passer l'examen médical requis.

Ceux qui désirent s'enrôler peuvent le faire tous les jours, au Quartier-Général du Régiment, rue Racine, entre 10 h., du matin et 10 h., du soir. Les volontaires résidants à Chicoutimi et dans les environs seront versés dans la Compagnie des Quartiers-Généraux et la Compagnie "A"; ceux de Jonquière-Kénogami seront versés dans la Compagnie "C". Les arrangements nécessaires seront faits prochainement pour permettre aux autres Compagnies de procéder à l'enrôlement afin de remplir leurs cadres.

La Compagnie "D", avec Quartiers-Généraux à Arvida, accepte encore quelques volontaires, mais on est prié de se presser car l'effectif est presque complet.

Tous les miliciens qui désireraient faire du service comme volontaires sont priés de communiquer immédiatement avec le Quartier-Général du Régiment, à Chicoutimi. Il nous fera plaisir de donner plus de détails à ce sujet, à ceux qui en feront la demande.

Enrôlez-vous immédiatement comme volontaires avec une unité de réserve de l'armée canadienne.

LE REGIMENT DU SAGUENAY

Un guide musical pour professeurs

Un questionnaire théorique, pouvant servir de guide pour les différentes catégories aux examens de musique, vient de paraitre.

Ce guide théorique se rapporte aux questions posées pour les diplômes. Il est l'oeuvre d'un excellent pédagogue musical canadien. Ce questionnaire répondra aux désirs des professeurs qui en retireront le plus grand profit.

Tous les musiciens qui désirent se procurer ce questionnaire pourront s'adresser à M. Herménégilde Poirier, 516, rue St-Aimé, Jonquière.

Votre vie est entre les "mains" de votre automobile



Chaque char usagé, conditionné par nous, est spécialement surveillé dans les parties qui regardent la sécurité: les freins sont efficaces, il y a de bons pneus, le moteur est fiable, et la carosserie solide.

Vous obtenez tout cela aux prix les plus bas du marché — avec une garantie de satisfaction.

$625.00

BUICK sédan spécial 38. Moteur 8 cylindres très puissant, lignes agréables, performance superbe.

$825.00

PLYMOUTH sédan custom 34. Ventilation, freins hydrauliques, genoux mécaniques, carosserie d'acier.

$300.00

CÔTÉ BOITIN AUTO SERVICE, Inc.
CHICOUTIMI

ANNONCES CLASSIFIÉES

— TARIF —

Un sou le mot, minimum 25 sous.

Naissances, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements pour sympathies, etc.: 5 sous par insertion suivant la formule ordinaire.

Toutes les annonces doivent nous parvenir au plus tard le mercredi pour publication le lendemain.

Conditions de paiement: comptant. Annonces facturées chargées le double.

ON DEMANDE

AGENTS DEMANDES. — Nouveau catalogue Rena sera envoyé sur demande avec belle proposition pour la vente de 500 produits. Ecrire à J.-A. Renaud, 70, rue Rachel est, Montréal.

DAMES DEMANDEES pour couture à gère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. National Manufacturing, Co., Dépt. 10, Montréal.

HOMME DEMANDE pour Territoire Rawleigh de 800 familles. Ecrivez aujourd'hui. Rawleigh, Dépt. ML-449-S C, Montréal, Canada.

ON DEMANDE un logement de 3 pièces pour petite famille d'un enfant seulement. S'adresser à M. Jean-Ch. Desmeules, Camp d'entrainement militaire, Chicoutimi.

ON DEMANDE. — Un logement pour le 1er mai — au moins sept pièces. Centre de la ville. Paiera d'avance. S'adresser 356, rue Racine, tél.: 186.

LOGEMENT DEMANDE pour le 1er mai, 7 pièces, chauffé ou non. S'adresser à M. Joseph Levesque, 17, rue Hôtel-Dieu, Chicoutimi.

VENDEURS DEMANDES pour vendre à domicile nos 225 nécessités domestiques. Payons bonne commission et frons en outre des primes. Renseignements gratuits. Catalogue illustré GRATIS. Ecrivez: Dr N.-A. Simard Enr., Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué.

VENDEUSES DEMANDEES. — Augmentez vos revenus vendant 200 produits FAMILEX: articles toilette, médecines, essences, épices, produits de ménage, etc. Chaque foyer, un client. Argent remboursé si produits retournés pour insuccès. FAMILEX, 570, St-Laurent, Montréal.

DIVERS

Montreal Jobbing
21-21½, rue St-Joseph
QUÉBEC

Nous avons agrandi notre magasin du double qu'il était vu l'augmentation constante de nos affaires et de notre clientèle.

Nous sommes en mesure de donner entière satisfaction à notre nombreuse clientèle et vous invitons à venir examiner nos marchandises lorsque vous viendrez à Québec.

Notre catalogue printemps-été 1941 contient tout ce que vous avez besoin à des prix que nous sommes les seuls dans la Province à vous offrir en bas du prix du gros.

Demandez-le vous en serez convaincu.

ACHAT ET VENTE de propriétés, maisons, terres, commerces de tous genres. S'adresser à J.-A. Brassard, 297B, rue Racine, Chicoutimi, tél.: 725.

ECHANTILLON DE TABAC en feuilles à cigarette 10 cts; ou à pipe. Liste de prix gratuite. 10 lbs tabac à cigarette pour $3.75 taxe comprise. J.-A. PILON, ST-ROCH DE L'ACHIGAN, Cté l'Assomption.

NOUS SOMMES PRETS à remplir votre commande de Poulets Bray. Expédition immédiate, spécialement les "White Leghorns" et "Barred Rocks". Aubaines pour gros cochets. Poulets de quelques jours, poulettes, chapons. Agent: J.-Emile Brassard, Jonquière.

ACHAT DE BOUTEILLES ET POCHES VIDES. — Achetons bouteilles vides et "flask" de la Commission des Liqueurs. Aussi toutes sortes de bouteilles mixtes et autres de 26 onces et plus. Paiement comptant sur livraison. — J.-R. Wells & Cie, 301, rue Racine, Chicoutimi, P. Q., tél.: 661.

À VENDRE

A VENDRE. — Terre à vendre ou à échanger pour une propriété en ville. Pour informations s'adresser à 1, boulevard Rivière-du-Moulin.

A VENDRE. — Deux propriétés à vendre, l'une près de la cathédrale, l'autre dans Chicoutimi-Ouest. A vendre aussi un terrain dans Chicoutimi-Ouest. S'adresser à Aimé Tremblay, épicier, coin Cartier et Bégin, Chicoutimi, tél.: 591.

A VENDRE. — Beau trousseau de lit-tême, (9 morceaux) en beau crêpe brodé à la main avec fil de soie, bien fini avec ruban et n'ayant servi que trois fois, à vendre. Une belle douillette en crêpe avec ruban sera donnée gratuitement si vendu avant le 1er avril. S'adresser à Mme A. Laverdière, route rurale No 4, St-Félicien, Lac-St-Jean.

A VENDRE. —

•Au Foyer•

Je dois, je veux

À LA L. C. F.

La recherche de la vérité hors du foyer

Par Mme Menalque Duchesne

Si, même chez nous, dans notre foyer, la recherche de la Vérité est chose difficile, il est bien certain que lorsque nous sortons de notre maison, cette recherche est plus laborieuse encore et le succès plus problématique.

Pour jeter plus de lumière sur ce sujet, nous le considérerons sous le double aspect des relations extérieures ordinaires, et des relations nécessitées par l'apostolat.

Nous devons avoir des relations avec nos semblables. Rester chez soi, et se désintéresser de tout ce qui se passe en dehors de notre famille, peut paraitre agréable à certains tempéraments renfermés et portés à l'égoïsme; mais ce n'est pas dans l'ordre établi par la Providence. Nous avons été créés pour vivre en société; et éviter les autres sous prétexte d'éviter les ennuis, ou les dangers de la vie sociale, c'est manquer à ses devoirs et se priver de la joie de faire beaucoup de bien.

Encore faut-il que dans nos relations extérieures, nous nous fassions une règle de vivre dans la vérité.

Mais la recherche de la Vérité dans nos relations sociales, et le désir de vivre dans la vérité, ne doivent pas nous dispenser de pratiquer la prudence et la discrétion. Rappelons-nous que toute vérité n'est pas bonne à dire et que nous ne sommes pas toujours préparés à l'entendre. Sachons dire ce qui convient, et sachons garder pour nous ce qu'il serait téméraire de dévoiler.

En même temps, faisons-nous une règle de ne jamais dire la moindre parole qui soit contraire à la vérité. Et vous savez que l'on peut manquer à la vérité, aussi bien par des insinuations et des exagérations ou même par des réticences calculées, que par des mensonges formels.

Soyons donc vraies dans nos paroles.

Cherchons aussi la Vérité dans les paroles des autres. Quand on nous dit du bien du prochain, écoutons-le avec avidité, et croyons-le avec joie. Cette occasion nous sera, du reste, malheureusement, rarement fournie.

Au contraire, quand nous entendons entamer la réputation du prochain, écoutons si c'est nécessaire, mais sans plaisir, et avant d'y croire, faisons une petite enquête discrètement menée. Et voici ce que nous découvrirons, presque toujours: une grande part d'exagération, et parfois même absence totale de vérité.

D'où vient cela? C'est que l'on a trop peu de patience pour supporter les défauts du prochain; au lieu de les supporter, on en parle, à d'autres; ceux-ci le répètent en l'amplifiant. De sorte que, dans un court laps de temps, des remarques bien anodines que l'on avait faites sur les défauts parfois très légers du prochain, ont pris l'allure d'un jugement très sévère qui porte atteinte à sa réputation.

Cherchez la Vérité dans ce fatras de paroles, et vous constaterez qu'elle se réduit à très peu de choses.

Dans les relations sociales donc, pratiquons la prudence et la charité pour conserver et trouver la Vérité.

Ces mêmes vertus de prudence et de charité nous sont nécessaires pour chercher la Vérité dans la pratique de l'apostolat.

Pour arriver à des succès satisfaisants dans l'apostolat, souvenons-nous que ce sont moins les paroles que l'exemple qui font du bien.

Quel est le but de notre apostolat? Obtenir que les âmes se soumettent parfaitement à la volonté de Dieu. C'est Notre Seigneur lui-même qui nous affirme qu'en dehors de cette règle tout ne nous servira de rien. Mais pour déterminer les autres à se soumettre à cette divine volonté, il faut leur en donner l'exemple.

Or, la prudence nous aide à chercher dans la suite des événements la manifestation de la volonté divine. En nous soumettant à cette sainte volonté, nous sommes sûrs de vivre dans la Vérité. En conséquence, nous devons nous adapter à tous les événements actuels, qu'ils nous paraissent fâcheux ou agréables. Nous devons les accepter, sans trop regarder le passé qui nous paraît toujours plus aimable qu'il le fut en réalité, et sans trop envisager l'avenir qui n'appartient qu'à Dieu.

Nous adapter, c'est tirer parti de cette Vérité que rien ne se fait que par la permission ou la volonté absolue du Bon Dieu, et que tout ce qui arrive est le meilleur pour nous. Dieu, infiniment bon et aussi infiniment juste ne peut pas permettre quoi que ce soit qui puisse nuire directement à notre âme. Voilà une première Vérité qu'il nous faut croire, qu'il faut faire entrer dans la pratique de notre vie.

Elle conduit à une seconde: nous devons tout accepter et supporter pour la plus grande gloire du Bon Dieu. Si le Bon Dieu veut rechercher sa gloire dans les manifestations de sa Justice, qui dont peut l'en blâmer? En fait, il n'y a pas d'événements fâcheux, excepté ceux qui déplaisent au Bon Dieu: le péché. Et le péché, nous devons le détester, nous aussi.

Enfin, troisième Vérité: la perfection de l'âme et son bonheur consistent à ne chercher ici-bas que la volonté de Dieu, et à y trouver notre entière satisfaction. Et cette dernière Vérité est une source de consolation, dans nos essais d'apostolat. Nous avons le grand tort de nous attacher trop, et parfois même uniquement, aux succès de notre apostolat, et à y chercher notre récompense. La Vérité est que ce qui plait, dans notre apostolat, au Bon Dieu, doit nous plaire à nous-mêmes. Or ce qui plait au Bon Dieu, ce sont moins nos succès que nos efforts. Ne soyons pas plus difficiles à contenter que le Bon Dieu. Et rappelons cette vérité très consolante, que le Bon Dieu tient compte, pour la récompense éternelle, de nos désirs de faire le bien, et non pas seulement du bien que nous avons réussi à accomplir.

En dehors de ce que nous venons de dire, tout est vanité. Nous avons été créés pour le bonheur; le chercher en dehors de l'accomplissement de la volonté de Dieu, est peine perdue. Le chercher dans l'accomplissement de cette volonté, est très sage et très consolant.

Voilà des Vérités bien sérieuses, Mesdames, et qui peuvent même paraitre sévères. Mais puisque notre idéal est de vivre comme des chrétiennes assoiffées de la perfection, et animées du désir d'y amener les autres, acceptons-les de toute la force de notre volonté, et, avec la grâce de Dieu, faisons-en la règle de notre vie.

- Une meilleure façon de prendre de l'huile DE FOIE DE MORUE

L'EMULSION SCOTT

Votre tonique pour TOUTE L'ANNEE

4 FOIS PLUS FACILE À DIGÉRER QUE L'HUILE DE FOIE DE MORUE ORDINAIRE

A ST-FRS-DE-SALES

Va-et-vient

St-Frs-de-Sales, (D.N.C.) — M. Stanislas Tremblay, Mlles Germaine, Marie et Jeanne-d'Arc Tremblay et M. Henri Grenier, de Jonquière, étaient de passage au presbytère de St-François-de-Sales dimanche dernier.

Mme Ludger Tremblay, de Dolbeau, Mme Baptiste Thibault et sa fille, Mlle Jeannette Thibault, de Jonquière, ont passé quelques jours chez M. Joseph Potvin, la semaine dernière.

Mmes Xavier Chrétien et Adéodat Dubé, de Jonquière, étaient en visite chez leurs parents dimanche dernier.

M. et Mme Emile Bernard et M. Georges Bilodeau, de Jonquière, étaient en visite, dimanche dernier, chez leurs parents.

Mme Joseph Bouliane, de Chambord et M. Noël Bouchard étaient chez M. Pierre Boivin, dimanche dernier.

Mme Raoul Allard, son fils, Charles-Eugène et sa fille, Laurette, sont de retour d'une promenade à Québec.

Décès

Est décédé, dernièrement, à l'âge de deux ans, Jean-Louis, enfant de M. Louis Gagné.

"Elles chassent la FIÈVRE DE DENTITION DE BÉBÉ"

C'EST ce que dit Mme B——, de North Sydney. Et une maman, de Toronto, dit ceci: "J'emploiais les Tablettes Baby's Own et mes bébés n'étaient jamais méchants. Ni crampes, ni douleurs pendant leur dentition. En réalité, c'est à peine si je savais quand ils perçaient leurs dents, puisqu'ils ne me dérangeaient jamais la nuit."

Les Tablettes Baby's Own sont sucrées, efficaces, faciles à prendre et inoffensives. Ne contiennent aucun opiat ou drogue stupéfiante. Essayez les Tablettes Baby's Own, non seulement pour les troubles de la dentition, mais dans les cas de rhumes, constipation, dérangements d'estomac et autres petites maladies infantiles. 25 cents. Vous serez remboursée si vous n'êtes pas satisfaite.

La Foi bretonne

—Pour vous faire oublier vos prières naïves,
Bretons, vos chapelets nous vous les brûlerons!...
—Nous avons sainte Anne et saint Yves:
C'est devant eux que nous prierons.

—Alors nous passerons les seuils de vos chaumières:
Vos Saintes et vos Saints nous vous les briserons!
—Au pied des arbres des clairières,
Devant la Vierge nous prierons.

—Hé! que nous font à nous leurs têtes séculaires?
Tous vos grands chênes creux, nous vous les abattrons!
—Il nous restera nos Calvaires:
C'est devant eux que nous prierons.

—Avec nos durs leviers, parmi les folles herbes
Tous vos bons Dieu sculptés nous vous les jetterons!...
—Nous avons des clochers superbes:
En les regardant, nous prierons.

—De votre obscur Passé quand nous fendrons les voiles
Vos fiers clochers à jours baiseront les pavés!
—Nous prierons devant les Etoiles:
Abattez-les, si vous pouvez!

Théodore BOTREL

Le coin de la Glaneuse

LE PSAUME 91...

Vous voulez bien savoir, chères lectrices, quel réconfort peut apporter à Lady Astor la lecture du psaume 91... Vous pourrier ouvrir la Bible ou tout simplement le psautier de David, mais je vais vous éviter toutes ces recherches en vous donnant un petit résumé du psaume 91. C'est une prière magnifique que vous pouvez réciter à l'occasion:

"Je dirai du Seigneur qu'il est mon refuge et ma forteresse, mon Dieu, en lui je crois; sûrement, il te délivrera des rêts de l'oiseleur et de la peste; il te couvrira de ses plumes et sous ses ailes, tu seras abrité; sa Vérité sera ton armure et ton bouclier. Tu ne seras pas effrayé la nuit, ni le jour par les flèches qui volent, ni par la peste qui marche dans l'ombre, ni par la destruction qui arrive pendant le jour. Aucun mal ne t'atteindra et aucune plaie n'approchera de ta demeure."

CES VIEUX CHAPEAUX DE FEUTRE DEMODES...

Faut-il les jeter au feu, Mesdames? Et pourquoi, je vous prie, ne pas les utiliser. Car on peut faire toutes sortes de jolies choses avec ces vieux feutres démodés: de gentilles sacoches pour assortir une toilette; des petites fleurs que l'on confectionne en découpant des rondelles que l'on superpose; des essuie-plumes, et, voici qui semble très pratique, des porte-crayons, formés en cousant ensemble deux bandes longues et étroites dont l'une, plus longue, viendra s'attacher sur l'autre à l'aide d'un bouton-pression. Cette année, il y a des fleurs de feutre originalement disposées sur les chapeaux, et qui font un effet charmant. On peut encore faire des appliqués, en découpant des trèfles, carreaux, coeurs ou piques, que l'on colle ou coud dans les coins des tables à cartes.

SALADES

Les salades font un mets attrayant et nutritif pour tous les repas et à toutes les saisons de l'année. A cette époque de l'année, les repas manquent parfois de piquant et l'on peut y pourvoir en servant une salade appétissante.

1 c. à s. de gélatine
½ c. à thé de sel
4 c. à soupe de sucre,
½ tasse de vinaigre
¼ c. à thé d'oignon râpé
1½ tasse de carottes crues râpées

Faites tremper la gélatine dans ½ tasse d'eau froide. Ajoutez l'eau bouillante. Ajoutez le sel, le sucre et le vinaigre. Lorsque la gelée commence à prendre de la consistance, incorporez les carottes et l'oignon. Versez dans de petits moules. Laissez refroidir.

Salades de tomates et de fromage blanc

2 tasses de jus de tomates
1 gelée de citron en poudre
1½ tasse de fromage blanc
1 tasse de céleri haché
½ tasse de pomme hachée
1 c. à thé de sel
1 c. à soupe de piment vert haché

Faites chauffer le jus de tomates jusqu'au point d'ébullition. Ajoutez la gelée en poudre. Ajoutez les autres ingrédients. Versez dans des moules séparés. Refroidissez. Démoulez sur de la laitue. Suffisamment pour 6.

UN PEU DE MODE

Voici mars avec le soleil et les beaux jours. Les imprimés commencent à s'étaler dans les vitrines. Chaque printemps les voit fleurir, et toujours les élégantes les accueillent avec enthousiasme. Ils sont si gais, et quelle joie de s'en aller, par un clair soleil, portant des fleurs sur son dos et sur sa tête! Car les chapeaux aussi sont fleuris, quel charmant effet!

Mesdames, soyez jolies: profitez des jours de grâce qui nous restent avant que nous soyons rationnés au chapitre toilette, comme nous commençons à l'être au chapitre nourriture. Mais au fait: depuis le temps qu'on nous averti qu'il n'y aura plus de bas de soie?... Il y en a encore, et voici que l'on va mettre sur le marché un tissu nouveau, plus joli, plus résistant que la soie: le NYLON... Oui, c'est bien cela, "nylon"... Une nouvelle fibre textile au service de l'humanité... Nous en parlerons un peu plus longuement la semaine prochaine.

POUR LA FUTURE MAMAN

Le trousseau du nouveau-né

1.—3 petites jaquettes de flanellette ouvertes dans le dos.

2.—3 gertrudes ou jupons de flanelle fine ou flanellette ouvertes dans le dos.

3.—3 chemises en tricot fin, à longues manches, d'habitude croisées en avant. (On les achète toutes faites).

4.—3 bandes, 6 pouces de large et 18 pouces de long, de flanelle blanche, simplement déchirée à même la pièce sans couture. Ces bandes sont remplaçables au bout d'un mois par des bandes de tricot, soie et laine.

5.—3 douzaines de couches de 24 pouces carrés en tissus absorbant.

6.—Un châle.

7.—Une couverture de flanellette.

8.—3 paires de chaussons dont le pied est assez long. La jambe doit être épinglée après la couche.

Au bout de trois ou quatre semaines, il faut 3 gertrudes ou jupons de fin linon et 3 robes d'environ 22 pouces; mais si c'est un garçon, vous pouvez à ce moment, commencer à lui mettre de petits habits en tricot.

SAVOIR CONSOLER

Faites donc de bonne heure dans la vie l'apprentissage de la bonté... En face de toutes les douleurs que vous montrera la vie, souvenez-vous toujours de ce simple précepte d'un ancien: "Sois bon, mon enfant".

Et vous ne serez pas des âmes froides et dures qui augmentent la peine des autres, mais des âmes de soleil où l'on viendra se réchauffer.

Voyez ce mot "consoler". Que contient-il? Il contient de la lumière. Désolé veut dire désoleillé, privé de soleil, plongé dans les ténèbres et dans la nuit.

Désolation: ne voyez-vous pas une immense contrée sous un ciel sombre et morne? Des roches dénudées y lèvent leurs cimes noires, et tout se meurt faut d'un rayon de soleil.

Consoler veut dire: ramener le soleil. Remettre de la lumière dans les sentiers et les collines, faire sourire, ranimer, ressusciter à la vie. Il n'y a donc rien de si beau que de consoler et savoir consoler. — *Wagner.*

Ce sera toujours notre plus beau rôle, chères lectrices, de savoir consoler. Efforçons-nous donc, en toute occasion de "ramener le soleil", de faire briller un rayon de joie dans les yeux attristés.

GLANEUSE

GRATIS

Montres, Rasoirs, Coutelleries, Robes, Chapelets, Poupées, Aluminium, etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront pour $4.20 de belles images religieuses, à 30 cts chacune. Demandez 14 images et la liste de belles primes à

ALLEN NOUVEAUTES, Dépt. "P", St-Zacharie, Qué.

Paysana de mars

Pour son troisième anniversaire, PAYSANA a fait toilette neuve et se présente dans un nouveau format, fort attrayant.

La directrice, Françoise Gaudet-Smet, signe l'article *"Anniversaire"* et un poème *"Traditions"*; le R. P. Legault, c.s.c. *"La paix dans la famille"*; M. Alphonse Desilets, une fort belle pièce de vers: *"Paysannes"*.

Mme Gabrielle S.-Pierre Dugal apporte une nouvelle bien vivante, *"La gardienne"*, et Germaine Guèvremont, un conte de bonne venue *"Un vrai Taupin"*.

Trois modèles de tissage toile de lin, deux patrons de rideaux, draperies à crocheter, toujours à la gloire de la toile-du-pays, et encore pour le pays: *La guerre des couteaux*. Tout un programme de cuisine améliorée et d'alimentation perfectionnée, à l'appel de Bella Cousineau.

Avec le médecin de PAYSANA, madame Comtois-Chauveau, comme avec son professeur de coupe et de couture, Mme Cotnoir-Capponi, les femmes du Québec ont tout ce qu'il faut pour régler les problèmes de la vie familiale.

Numéro échantillon sur réception de trois sous. Abonnement un dollar par année. Trois ans pour deux dollars. PAYSANA, case postale 25, Montréal.

Pas de vin pour la reine Elisabeth

Sa Majesté, Elizabeth, reine d'Angleterre, se rendit très chère au peuple Canadien, durant son voyage en Amérique, en 1939. Il est intéressant de noter qu'elle a décidé de se priver de vin durant toute la guerre. Bel exemple que tout sujet loyal devrait se faire un honneur d'imiter!

(D'après: "Scientific Temperance Journal", summer 1940)

Donnez-leur la Mélasse BEMA *sur du pain entre repas*



● De la Mélasse BEMA étendue généreusement sur une beurrée—voilà un régale pour les enfants au retour de l'école. Car BEMA n'est pas seulement savoureuse et appétissante, elle est aussi un véritable aliment—le jus pur de la célèbre canne à sucre Barbade—riche en vitamines et une source précieuse de fer, une matière alimentaire essentielle.

Exigez le produit pur. Demandez la BEMA. C'est votre garantie d'entière satisfaction. 39

MARQUE BEMA

MELASSE DES BARBADES

"UN PRODUIT PUR—SANS MELANGE"

COMMENCEZ VOTRE JOURNÉE - AVEC ABBEY'S



Partez du bon pied chaque matin en prenant un verre de pétillant Abbey's pour vous aider à nettoyer votre organisme de l'excès d'acides qui, si souvent, est la cause de maux de tête, d'indigestion et d'aigreurs d'estomac. Commencez bien et maintenez-vous bien avec Abbey's!

ABBEY'S LE SEL EFFERVESCENT 15F

ACTIVE et AIMABLE

ELLE NE MANQUE PAS DE VENTE!



"Je travaillais dans un magasin depuis assez longtemps et je suis devenue épuisée et très nerveuse. Mon appetit diminuait et j'étais sans sommeil. Je me cherchais un tonique et ma mère me conseilla de prendre les PILULES ROUGES. Dès le commencement du traitement, je m'aperçus d'une amélioration. J'ai suivi mon traitement durant quelques mois et c'est avec les PILULES ROUGES que je me suis rétablie. J'ai été si satisfaite des bons effets obtenus de ce tonique que, encore de temps à autre, lorsque je me sens déprimée, quelques boites suffisent pour me remettre a mon état normal . . .

Signé)—Mme ROSA PAQUETTE, 249, Clarence St., Ottawa, Ont.
Témoin (Signé)—Y. P.

Active . . . aimable . . . son métier est pourtant fatigant ! Debout toute la journée, répondre à mille questions et toujours garder la bonne humeur !

Pourquoi s'étonner puisqu'elle a recours aux bonnes PILULES ROUGES ; avec ce bon tonique on garde son entrain, sa vigueur et son charme !

Les bonnes PILULES ROUGES tonifient le sang qui est le baromètre de la santé, de la force et de l'endurance de l'organisme . . . Toujours depuis près de 50 ans, elles ont fait du bien à des milliers de jeunes filles et de femmes dans les cas de: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

Pilules Rouges par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue Saint-Denis, Montréal

BOVRIL

VÉRITABLE THÉ DE BOEUF 36/30F

FEUILLETON DU "PROGRÈS"

Le Loup Blanc

PAR PAUL FÉVAL

No 57

Quelques minutes après, étendu sur un brancard que portaient quatre hommes, au nombre desquels il crut reconnaître deux de ses propres valets, Yvon et Corentin, masqués de fourrures, Vaunoy faisait route vers la Fosse-aux-Loups.

XXXII. — LA CHAMBRETTE

Fleur-des-Genêts soutenait de son mieux le capitaine endormi sur la selle. Elle ne voulait point l'avouer à elle-même que la fatigue accablait, mais elle n'était qu'une fille, et ses forces défaillaient rapidement.

Par bonheur, si violent que fut le narcotique administré par maître Alain, son effet ne put résister longtemps au mouvement du cheval. Au bout de quelques minutes, les membres de Didier se raidirent et son corps entier éprouva de légères convulsions.

—Didier! s'écria joyeusement Marie, c'est moi qui vous ai sauvé!

C'était une de ces rares nuits où l'automne breton déride son sévère aspect et oublie d'agrafer son manteau de brouillard. La lune pendait, brillante, à la voûte du ciel limpide. Une fraîche brise courait entre les troncs centenaires de l'avenue, et venait à l'odorat tout imprégnée des parfums de la glandée. Les hautes cimes des chênes se balançaient avec lenteur et harmonie, secouant çà et là sur les bruyères leurs couronnes sonores.

Certes, on pourrait difficilement se figurer un réveil plus féerique que celui qui attendait Didier. Un instant le jeune capitaine crut poursuivre un rêve. Il se sentait emporter par le galop d'un cheval, et entendait vaguement à son oreille les sons d'une voix sympathique.

Mais la brise de la forêt arrivait de plus en plus froide à son front, et chassait les dernières brumes de l'opium. Il souleva enfin sa paupière alourdie, et aperçut le visage de Fleur-des-Genêts à côté du sien.

Il porta les mains à ses yeux, étonné de la persistance de ce songe bizarre. Fleur-des-Genêts écarta sa main et il fut forcé de la voir encore.

Didier aspirait fortement l'air de la nuit. La fraîcheur vivifiante de l'atmosphère et la force de sa constitution combattaient le malaise que laissait à tous ses membre l'énervante action de l'opium. Néanmoins il souffrait; son crâne pesait sur son cerveau comme un casque de plomb.

—Allons, dit-il en essayant de secouer la torpeur où il restait plongé en dépit de lui-même; ceci m'a tout l'air d'un enlèvement,, dans lequel les rôles sont intervertis. Mettons pied à terre, Marie. Je ne sais, j'ai besoin de repos.

Ils avaient passé les derniers arbres de l'avenue, et le dôme de la forêt était sur leurs têtes. Marie se laissa glisser de la croupe du cheval et toucha le gazon.

Didier fit quelques pas en chancelant et s'assit au pied d'un arbre où il s'endormit aussitôt. Marie attira le cheval dans le taillis, mit la tête de Didier sur la mousse et demeura immobile.

Il était sauvé; elle était heureuse, et veillait avec délices sur son sommeil.

Un quart d'heure à peine s'était écoulé, lorsqu'elle entendit un bruit de pas dans le sentier. Elle retint son souffle et vit d'abord quatre hommes dont chacun portait le bras d'une civière, où un cinquième individu était étendu garotté. Ces quatre hommes marchaient en silence. Ils passèrent.

Puis un sourd fracas retentit dans la direction de La Tremlays, augmentant sans cesse et approchant avec rapidité. Marie, effrayée, traîna le capitaine au plus épais des buissons.

Presque au même instant, la cohue des Loups envahit le sentier.

Ils n'allaient plus en silence et tâchant d'étouffer le bruit de leurs pas, comme lorsque le pauvre Jude les avait rencontrés quelques heures auparavant. C'était un désordre, une joie, un vacarme. Ils couraient, chantant ou devisant bruyamment. Sur leus épaules sonnaient de gros sacs de toile tout pleins des pièces de six livres de M. l'intendant royal.

La prise était bonne; la nuit s'était passée en pillage et en orgie; c'était fête complète pour les gens de la forêt.

"Ce n'est pas péché de voler le roi!" disait le proverbe breton. Les Loups étaient contents d'eux-mêmes autant que s'ils eussent fait oeuvre pie.

L'argent qu'ils emportaient doublait de prix à leurs yeux, pour avoir été volé au fisc, leur mortel ennemi, et nous pouvons affirmer qu'aucun remord ne troublait leur conscience.

Fleur-des-Genêts tremblait. Dans cette course folle, un soubresaut pouvait jeter quelqu'un des Loups hors de la route et lui faire découvrir Didier endormi.

Or, d'après la conversation qu'elle avait entendue dans la loge entre Pelo Rouan et Yaumi, l'envoyé des Loups, elle devait croire que ces derniers en voulaient à la vie du capitaine.

Tous passèrent cependant sans encombre.

A la suite de la cohue, marchait encore ce personnage qu'on nommait le Loup Blanc dans la forêt. Loin de partager la joie de ses compagnons, il semblait triste, et courbait son visage masqué de blanc sur sa poitrine.

Lorsqu'il passa devant Fleur-des-Genêts, la jeune fille eut un mouvement de surprise et tendit le cou en avant.

—Serait-ce lui! murmura-t-elle avec émotion et frayeur; c'est impossible!

Le Loup Blanc disparut comme ses louveteaux derrière un coude de la route. Tout rentra bientôt dans le silence, et l'on n'entendit plus que la mystérieuse et fugitive chanson qui descend, la nuit, de la cime balancée des grands arbres.

Les heures s'écoulèrent. Ce fut seulement lorsque la brise, plus piquante, annonça le prochain lever du jour, que Didie secoua sa léthargie.

Il était perclus et glacé. Ses membres raidis refusaient de se mouvoir.

Marie entraîna Didier qui, vaincu qu'il était par son engourdissement, n'avait plus ni volonté ni force. Tous deux se mirent en selle et le cheval galoppa dans la direction du carrefour de Mi-Forêt.

A une centaine de pas de la loge Marie mit pied à terre.

Elle approcha doucement. La porte était ouverte.

—Mon père! appela-t-elle.

Personne ne répondit.

—Il n'est pas là! pensa la jeune fille avec joie. Dieu soit loué!

Elle revint à la rencontre du capitaine dont elle soutint la marche chancelante. Ils entrèrent et franchirent la salle basse où nous avons assisté à l'entrevue de Jude et de Pelo Rouan, puis Marie ouvrit la porte de la chambre à Didier qui ne pouvait plus se soutenir.

Elle n'avait pas aperçu, en traversant la loge, deux yeux rouges briller derrière le tas de paille qui servait de couche à Pelo Rouan. Pendant qu'elle passait, ces yeux rayonnèrent d'un plus sanglant éclat. Quand elle fut passée, ils changèrent brusquement de position et s'élevèrent de plusieurs pieds.

C'est que Pelo Rouan, qui était étendu sur la paille, venait de se dresser sur ses genoux.

—Je remercie Dieu, murmura-t-il de m'avoir donné des prunelles de bête fauve qui voient dans la nuit. Je l'ai bien reconnu, le Français maudit! Il est là, et il y restera. Marie! pauvre petite fille!

Ces derniers mots furent prononcés d'un ton de tendresse profonde, ce qui n'empêcha point Pelo Rouan de décrocher le vieux mousquet suspendu au mur et d'y couler deux balles sur une copieuse charge de poudre.

(à suivre)

Le "Progrès du Saguenay"

Publié par le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, Ltée.
R.-R. GRENON, FIDUCIAIRE — C. P. 218 — 12, av. Labrecque, CHICOUTIMI, P.Q.
RÉDACTION et ADMINISTRATION: 12, av. LABRECQUE
TELEPHONE: No 457.

ABONNEMENT:
CANADA: $2.00; *A L'ETRANGER*: $3.00

Page Agricole

Les agronomes

Nous accusons réception de l'intéressant rapport publié par la Corporation des Agronomes de Québec. On y trouve un excellent exposé de l'oeuvre accompli par le corps agronomique et les diverses filiales de la Corporation. Un compte rendu complet du congrès des agronomes y est inséré, ainsi que la liste de tous les agronomes du Québec.

Population animale sur les fermes

Le nombre total d'animaux sur les fermes canadiennes en 1940 et la valeur de ces animaux sont les suivants; les chiffres de 1939 sont donnés entre parenthèses: chevaux, 2,857,600, $179,642,000 (2,824,340, $189,768,000) vaches laitières, 3,894,700, $197,259,000 (3,873,500, $179,807,000); autres bovins, 4,670,600, $170,748,000 (4,601,100 $151,087,000) total des bovins, 8,565,300, $368,007,000 (8,474,600, $330,894,000); moutons, 3,452,100, $23,816,000 (3,365,800, $22,511,000); porcs, 5,881,800, $69,451,000 (4,294,000 $59,213,000); poules et poulets, 60,201,300, $44,026,000 (58,509,800, $41,006,000); dindons, 2,508,300, $4,938,000 (2,476,000, 4,356,000); oies, 802,600, $1,243,000, (795,400, $1,160,000); canards, 630,600, $575,000 (624,000, $540,000); total des volailles 64,142,800, $50,782,000 (62,405,200, $47,062,000).

Valeur des terres arables

En 1940 la valeur moyenne des terres arables occupées au Canada était de $24 l'acre, en diminution de $1 par acre sur la valeur de 1939. Il y a eu diminution de valeur dans l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Colombie-Canadienne. La diminution la plus forte est celle qui s'est produite au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse où la valeur moyenne des terres était de $5 par acre de moins qu'en 1939. Dans le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta, la valeur est restée la même qu'en 1939.

Production fromagère

La quantité de fromage produite en 1940 s'est montée à 142,107,056 livres, soit 15.7 p.c. de plus qu'en 1939. L'augmentation de production par province a été la suivante: Ontario 11.3 p.c.; Ile du Prince-Edouard 47.2 p.c.; Nouveau-Brunswick 11.8 p.c.; Québec 28.9 p.c.; Manitoba 30.2 p.c.; Saskatchewan 15.5 p.c.; et Alberta 23.2 p.c.

Les producteurs et la classification obligatoire des porcs au croc

Lorsque fut imposée la classification au croc, l'automne dernier, par le Ministère fédéral de l'Agriculture, nous avons brièvement exposé, quelque temps après, quelques aspects des problèmes auxquels nous avions à faire face en conséquence de l'application de cette mesure. Il parait que nos remarques n'ont pas eu l'heur de plaire à tout le monde. On s'en est même très sérieusement formalisé en certains milieux et on a été jusqu'à prétendre que nous avions fait des déclarations plus ou moins conformes aux faits; ce qui n'était pas exact, parce que tout ce que nous avons dit était établi sur des faits authentiques. Parce que nous avons dû expliquer à nos expéditeurs les difficultés auxquelles nous étions en butte à la suite de l'introduction de cette nouvelle méthode, cela ne voulait pas dire que nous cherchions à soulever un élément de la population — les producteurs — contre un autre — les industriels. Nous voulions tout simplement exposer notre situation afin qu'on sache à quoi s'en tenir au sujet des conditions dans lesquelles nous nous trouvions obligés de travailler.

Si les difficultés des premiers temps se sont aujourd'hui quelque peu atténuées à cause de la diminution des arrivages, il subsiste tout de même encore, chez la classe agricole, un certain malaise, certains griefs, si l'on en juge par les démonstrations de ces derniers temps, un peu partout dans l'Ontario et le Manitoba. On se rappelle sans doute que, lorsque la classification au croc fut devenue obligatoire, l'on disait en certains milieux, en se basant sur la proportion des porcs alors classés à la pente, que cette mesure représentait bien l'assentiment général des producteurs et que c'était le désir de la majorité de la voir mettre en vigueur. Cette assertion, qui a pu paraître très plausible à plusieurs au début, est actuellement en train de perdre beaucoup de sa valeur, surtout depuis les déclarations et les protestations qui ont été faites tant à London et à Toronto qu'à Winnipeg.

Voici un bref résumé de ce qui s'est passé à Toronto le 23 janvier dernier, à la convention annuelle de la Fédération de l'Agriculture. Nous citons la "Gazette" du 24 janvier:

"La protestation était sous forme d'une résolution adoptée par les délégués représentant les organisations agricoles de toutes les parties du Dominion à la suite d'un long débat sur les mérites de la classification des porcs sur pied ou après l'abattage. La résolution disait qu'aucun système n'avait l'appui de la majorité des producteurs de porcs". Monsieur Amos, de Parmerston, Ont., prit part au débat en disant que "la classification au croc constituait presque une *restriction du commerce* et était au détriment des petits bouchers qui ne pouvaient se procurer l'équipement nécessaire". Il dit "que ce système permettrait aux "saleurs" (packers) de contrôler les prix. La classification au croc est faite à l'abattoir après que les porcs sont abattus. Avec ce système, les cochons sont tués classés, puis le règlement en est fait aux producteurs accompagné d'un certificat de classement. Avec la classification sur pied, les porcs sont classés avant l'abattage et les propriétaires peuvent consentir ou non à la vente lorsque la classification est connue."

Voyons maintenant l'opinion des gens de l'Ouest, d'après le "Weekly Market Nes" de Winnipeg, du 23 janvier:

"Les membres qui assistaient à l'assemblée annuelle de l'association des expéditeurs d'animaux vivants de l'Ouest (Western Livestock Shippers' Association) tenue à l'hôtel St-Charles, Winnipeg, le 14 janvier, se sont déclarés à l'unanimité en faveur des marchés publics. C'est la seule manière, le seul endroit où l'on puisse établir efficacement la valeur des animaux vivants et faire une remise équitable au producteur. Discutant de la classification obligatoire des porcs à la pente, M. Neil McIntyre, vice-président de l'United Stockmen et président du Winnipeg Live Stock Exchange, déclara que "bien que les cultivateurs ne soient pas opposés au principe de la classification à la pente, ils étaient indiscutablement opposés à ce que ce système soit obligatoire. Sa propre agence de vente avait obtenu de bons résultats lorsque la classification des porcs au croc était facultative, mais aussitôt que le système obligatoire fut introduit, ce fut une tout autre affaire." "La concurrence a été enlevée du marché, dit M. McIntyre, et on dirait maintenant qu'il y a un monopole du marché du porc par quelques organisations de grande envergure travaillant apparemment de connivence avec le gouvernement fédéral. Il y a un sentiment formidable qui s'élève de toutes les parties de la campagne et maintenant c'est le temps de s'opposer à cette situation ridicule, sinon tout indique que la classification obligatoire des agneaux au croc suivra, puis ensuite celle des bêtes à cornes, déclara M. McIntyre. Il croit que le système facultatif de classification des porcs pourrait éventuellement être restitué aux producteurs, et ceci peut arriver d'ici quelques années, mais il leur faudra batailler pour l'obtenir."

Nous croyons que des témoignages de cette nature sont suffisants pour nous indiquer clairement que la classification à la pente obligatoire n'a pas été imposée à la suite de la demande de la masse des producteurs, mais plutôt à la suite des instances de deux groupes qui voulaient se faire les interprètes de la classe agricole, sans cependant bien connaitre leurs opinions à ce sujet. C'est pourquoi nous assistons aujourd'hui à certaines réactions qui ont tendance à vouloir se généraliser si l'on en juge par des témoignages aussi importants que ceux mentionnés ci-haut.

J.-E. BISSON, agronome.

Gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

LA MUTUELLE-VIE DE L'U. C. C.

Voici quelques chiffres qui résument les progrès réalisés par la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. au cours de l'année 1940:

	Année 1939	Année 1940
Primes encaissées	$ 19,261	$ 24,645
Intérêts encaissés	609	1,392
Décès parmi les assurés	1—500 Fin 1939	1—1,000 Fin 1940
Actif de la Société	$ 30,366	$ 47,354
Assurance en vigueur	912,200	1,111,700
Surplus accumulé	10,427	15,700
Réserve pour ristournes aux assurés	2,730	4,543

Nouvelle publication agricole

"L'élevage du porc et le prix du bacon", circulaire No 128 par M. X.-N. Rodrigue, L.S.A.

L'automne dernier, l'Office Canadien du bacon rendait public le nouveau contrat de vente du bacon canadien en Angleterre. Ce document comportait une bonne et une mauvaise nouvelle: plus de bacon, mais du bacon payé moins cher.

Le problème que pose ce nouvel accord vallait d'être étudié sous tous ses aspects, aspects qui sont nombreux et surtout complexes. M. X.-N. Rodrigue, chef de la section des porcs, au ministère de l'Agriculture, a fait cette étude. Les conclusions viennent d'en être publiées. Elles sont exposées dans la circulaire no 128 intitulée "L'élevage du porc et le prix du bacon".

On recommande aux cultivateurs de se procurer la circulaire no 128. Elle leur sera envoyée sans frais. On s'adresse à la Section des Publications, Ministère de l'Agriculture, Québec.

Un nouveau bulletin

"LA CONSTRUCTION DES SERRES CHAUDES"

Tel est le titre d'un nouveau bulletin mis en distribution actuellement par le Bureau de la Publicité du ministère de l'Agriculture. Cette brochure, rédigée par M. O. Van Nieuwehove, du service de l'Horticulture, s'adresse particulièrement à ceux qui s'occupent de la production maraîchère.

Nous recommandons la lecture de ce nouveau bulletin à tous les intéressés. Il est distribué gratuitement. On s'adresse à la section des Publications, ministère de l'Agriculture, Québec.

Loi sur les fromageries

La Loi sur l'amélioration du fromage et des fromageries vient en aide de quatre façons différentes — elle fournit une aide financière pour aider à calorifuger ou à calorifuger et réfrigérer les chambres de maturation des fromageries; pour aider à standardiser le diamètre des presses à fromage; pour aider les fabriques existantes à s'amalgamer ou à se consolider entre elles; et enfin pour payer des primes sur la production de fromage de haute qualité.

Prime aux fromageries

Le paiement de primes, en application de la Loi, sur le fromage produit en 1940, dépassera le montant de $1,000,000, et une autre somme de $200,000 sera versée pour les améliorations faites aux chambres de maturation, la standardisation du matériel de presse et l'amalgation des fabriques. Les chambres de maturation de 187 fabriques ont été calorifugées ou calorifugées et réfrigérées. Sur ce nombre, 59 ont été agrandies et 128 autres fabriques sont en train d'améliorer leurs chambres de maturation; 150 autres se proposent d'entreprendre sous peu des travaux d'amélioration.




"Je suis sur pied de bonne heure le matin avec un chaud déjeuner de Quaker Oats pour mon 'SAMSON' de mari!"

"Les jumeaux, qui n'arrêtent pas une minute de la journée, mangent eux aussi beaucoup de gruau d'avoine!"

"Et il faut naturellement que notre future reine de beauté ait son Quaker Oats chaque jour! Et elle en a tous les matins!"

Et puis Dan tient à ce que je sois enchanteresse!
—Ainsi, je mange du QUAKER OATS une source riche et économique de vitamine B1
● Les enfants en croissance ont besoin de nombreux facteurs alimentaires pour une croissance et un développement normaux. La vitamine B1 est un de ces facteurs nécessaires à la nutrition normale et elle ne peut pas être gardée en réserve dans le corps ...il en faut un nouvel approvisionnement chaque jour. Quaker Oats est une source riche et économique de vitamine B1. Il est aussi extra-riche en protéines végétales—ce qui aide à développer les muscles. Le délicieux Quaker Oats est économique. Achetez-en un paquet aujourd'hui!

QUAKER OATS

GRAINES DE SEMENCE
Déry
DE CHOIX
1
Plus de 30 années d'expérience dans le commerce de graines de semence et de plantes de toutes sortes. Nouveau catalogue gratuit sur demande.
Nouveau Catalogue Gratis
COUPON
Messieurs:—
S.V.P. m'envoyer gratuitement votre nouveau catalogue de semences, 88 pages, tout en français.
Nom.....
Adresse.....
HECTOR L. DÉRY & CIE, LTÉE
Grainetiers et Pépiniéristes
931, Blvd St-Laurent, Montréal

Journée de coopération à Bagotville

Jeudi dernier, le 13 mars, avait lieu à l'ôhtel de ville de Bagotville, une journée de coopération organisée par M. l'agronome Rochefort.

M. le maire Alfred Tremblay remercie les cultivateurs d'avoir répondu à l'appel et formule le voeu que cette journée soit des plus profitables.

M. Nap.-Alfred Tremblay, secrétaire du Syndicat Coopératif d'Achat et de Vente, à la demande du président, M. Nérée Simard, fait la lecture du bilan de l'organisation. A la lumière des chiffres, il apparait un profit net d'opérations de $1,014.76; ce sont des profits qui ont été accumulés depuis 1937.

M. Emile Simard, agronome, qui a vérifié les livres de la Société, fournit à l'assistance toutes les explications voulues. "Cet organisme, dit-il, tout en étant coopératif, n'était pas constitué légalement et les principes de la coopération ont été appliqués tant bien que mal". Le principe de la vente aux prix du marché n'a pas été appliqué. Conclusion: votre organisation n'a pas avancé. N'ayant pas de capital, elle n'a pas été capable de donner les services qui étaient dus aux gros comme aux petits. La marchandise étant vendue au prix coûtant, les non membres n'ont pas trouvé nécessaire de faire partie de l'organisme, précisément parce qu'ils ont retiré les mêmes avantages que les membres. Toutefois, les dirigeants méritent d'être félicités car ils ont montré de la ténacité tout en sauvegardant un principe d'importance capitale au point de vue coopération: la vente au comptant. Monsieur Simard termine en répondant de bonne grâce aux multiples questions qui lui avaient été posées.

Dans l'après-midi, M. l'agronome Rochefort fait un résumé du travail accompli dans le domaine coopératif par l'organisation depuis le début de sa fondation. Il félicite le bureau de direction et le gérant pour le travail accompli et tout particulièrement pour la sauvegarde du principe de la vente au comptant. Il souligne les facteurs d'importance capitale qui assure à une entreprise coopérative le succès: coopération, capital, vente aux prix du marché, vente au comptant, partage des bénéfices sous forme de ristournes. Il conclut en posant la question suivante aux cultivateurs: "Devez-vous continuer à faire ce que vous avez fait dans le passé, c'est-à-dire de la coopération dont ne bénéficiera qu'un groupe, ou bien avoir une organisation réellement coopérative qui sera à l'avantage des gros et des petits? A vous la réponse. Il vous appartient, messieurs, puisque ces organisations vous appartiennent d'abord, de vous prononcer et de dire en toute franchise si oui ou non vous voulez doter votre paroisse d'un organisme plus parfait."

M. le chanoine Gaudreault félicite les cultivateurs de sa paroisse de cette journée d'étude. "Dans les jours troublés, dit-il, que nous vivons le corporatisme devient une question d'actualité brûlante; ce n'est pas une formule nouvelle, elle est responsable de la période de bonheur et de paix qu'a connue le moyen âge. Elle a fait régner la justice et le bonheur. Elle a disparu avec la révolution française pour être remplacée par une formule égoïste qu'on appelle le libéralisme économique "le laisser faire et le laisser passer". Chacun se débrouille à sa manière et il arrive nécessairement ce qui se produit présentement que le gros mange le petit et c'est la raison pour laquelle le monde actuel est en guerre. Déjà des pays ont compris que cette formule égoïste devait être reléguée. Exemple: le Portugal et la France qui présentement se relèvent. Chez nous, cette formule devra disparaître pour être remplacée par le corporatisme. En partant de ce point, il importe donc que vous vous organisiez. Ça presse... Faites confiance à vos agronomes. Le temps qu'ils passeront chez vous à discuter n'est pas perdu, c'est de l'argent en banque."

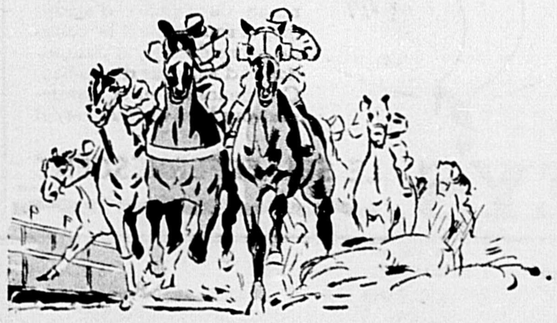
L'agronome régional, M. J.-L. Langevin, est appelé également à tirer les conclusions d'usage. Il parle de la nécessité de réduire le coût de production sur la ferme. Il cite les moyens que le cultivateur a à sa disposition pour atteindre ce but, et parmi ces moyens la coopération. Faire de la coopération, tel doit être le mot d'ordre, mais faites-là bien, c'est-à-dire, enrôlez-vous dans ces organisations lorsque vous aurez compris la formule et, si tel n'est pas votre cas, étudiez...

L'aumônier diocésain de l'U.C.C., M. l'abbé Arthur Fortier, a bien voulu rehausser de sa présence cette réunion. Il s'est contenté de diriger les discussions et de donner à l'occasion des conseils sages et éclairés. Il a promis aux dirigeants des cercles d'étude qu'il irait les visiter de nouveau au cours des prochaines semaines afin de leur aider à approfondir davantage les questions qui, au cours de l'hiver, ont été soumises aux cercles.

Bref, ce fut une journée magnifique et l'on pourrait dire, sans crainte de se tromper, qu'un pas immense a été fait vers le progrès.

3 GÉNÉRATIONS Y ONT MIS LEUR CONFIANCE


FABRIQUÉE AU CANADA

Qu'il s'agisse d'un Pur Sang ou d'un Vêtement
L'Endurance prime tout!

Taillés Sur Mesure par
PROGRESS BRAND
Certified PROGRESS BRAND

Très peu d'hommes peuvent déterminer d'avance le vainqueur à la course ou dire la qualité d'un vêtement lorsqu'il est neuf. Dans les deux cas c'est ce que nous ne pouvons pas voir qui compte le plus; dans un pur sang, c'est le coeur, la fougue et les muscles... dans un vêtement, c'est la construction intérieure. Pourquoi alors risquer de n'être pas satisfait? Faites l'achat d'un vêtement "CERTIFIED" à notre magasin.
GAGNON & FRÈRE
148, rue Racine, Chicoutimi, Tél. 802

Gratis!
MONTRES BRACELETS

Procurez-vous une jolie montre-bracelet ABSOLUMENT GRATIS en vendant 24 bouteilles de parfums à des prix modiques. Rien à débourser. PROMPTITUDE RECOMPENSÉE. Tout vous sera fourni gratuitement en écrivant à

A L'Ascension

Baptêmes

L'Ascension. — D. N. C. — M.-Aurore-Louisette, enfant de M. et de Mme Joseph Boily. Parrain et marraine, M. et Mme Euclide Lapointe.

J.-Eugène-Raymond, enfant de M. et de Mme Donat Trépanier. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Potvin.

J.-Léonce, enfant de M. et de Mme Joseph Desbiens. Parrain, M. Hilaire Desbiens, frère de l'enfant; marraine, Mlle Rita Tremblay, cousine de l'enfant.

J.-Léonce-Roger, enfant de M. et de Mme Lauréat Tremblay. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bergeron, oncle et tante de l'enfant.

J.-Clément, enfant de M. et de Mme Henri Harvey. Parrain et marraine, M. et Mme Euclide Lapointe.

Feu Georges Gagnon

Jeudi dernier, le 6 mars, est décédé M. Georges Gagnon, époux de feu Rose-Anna Duperré, à l'âge de 45 ans et 9 mois.

Le service eut lieu samedi, le 8 mars, en notre église.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, trois enfants: Béatrice, Philippe et Aurélien; son père et sa mère, M. et Mme Augustin Gagnon; trois frères: Augustin, de L'Ascension, Joseph, de l'Ile-Maligne, Alfred, de St-Eugène; sa soeur, Mme Louis Gagnon, de Montréal.

A cette famille éprouvée, nos plus vives condoléances.

Pensée

Le monde se fait honneur de porter les livrées d'un prince, d'un grand, d'un riche, et il a honte de porter celles de Notre-Seigneur, le Roi, le Dieu de l'univers. — (Un sage curé de campagne).

A SAINT-PRIME

Va-et-vient

St-Prime, (D.N.C.) — Mlle Rose Jean, g.m.g., de Montréal, est à St-Prime pour quelque temps chez sa soeur, Mme Ths-Ls LaBerge.

M. et Mme Charles-Edouard Martel, de Roberval, étaient, dimanche, chez leurs parents.

M. Maurice Parent, de Roberval, était à St-Prime, dimanche.

MM. Potvin et Dufour, de Québec, étaient en fin de semaine, à St-Prime.

M. et Mme Charles-Emile LaBerge, de Roberval, étaient à St-Prime, mercredi.

M. et Mme Ths-Ls LaBerge et leur fillette Françoise, passèrent la fin de semaine à St-Joseph-d'Alma chez leur fille.

A ST-URBAIN

St-Urbain. — D. N. C. — M. Louis Duchesne a été nommé maire de St-Urbain par le Lieutenant-Gouverneur, par suite du jugement rendu en Cour. Après contestation de l'élection du maire élu en janvier dernier, une motion fut présentée pour annuler cette contestation, mais elle fut rejetée. Voici les membres du présent conseil: M. Louis Duchesne, maire; M. Joseph Bouchard (Ed.), pro-maire; MM. Edmond Duchesne, Alphonse Girard, Adélard Bradet, Théophile Fortin, Edgar Fortin.

Fermières

Il y a eu réunion du Cercle des Fermières, mercredi dernier.

Conférences de M. le Curé

Il y a eu conférence donnée par M. le curé Carrier, aux membres de la Ligue du Sacré-Coeur, dimanche après la messe. Assistance nombreuse.

Les causeries données à 7 h. du soir, depuis près d'un mois, à la sacristie, par M. le Curé sont très intéressantes. Plusieurs centaines de personnes font sacristie comble. L'attention est soutenue pendant l'heure qui s'écoule trop vite. Une instruction est aussi donnée aux vêpres du dimanche soir, qui n'est pas moins goûtée.

La neige

Il est tombé quelques pouces de neige, ces jours derniers, ce qui n'a fait qu'adoucir les chemins de glace. Nous avons eu très peu de neige cet hiver.

STATION-D'HEBERTVILLE

Funérailles

Station-d'Hébertville, (D.N.C.) — Jeudi, le 13 mars, à 9 heures et demie avaient lieu en notre paroisse les funérailles de M. Nil Fortin, époux de Dame Dahlia Tremblay. Il était décédé, le 10 mars, à l'âge de 69 ans et 8 mois, après quelques mois de maladie chrétiennement soufferte.

M. le vicaire P.-Etienne Bouchard fit la levée du corps et M. le curé J.-J. Gagnon chanta le service. Un bon nombre de parents et d'amis y assistaient.

Portaient le corps: MM. A.-J. Gagnon, Edm. Fortin, Elz. Morin, J.-A. Couture, Adr. Côté, Adel. Tremblay.

M. Herman Fortin portait la croix.

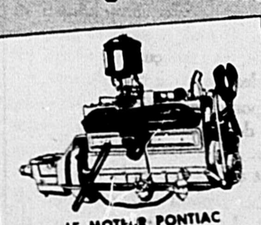
Le défunt laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, deux fils et quatre filles.

Le *Progrès* offre ses plus vives condoléances à la famille.

Réprimez LES SPASMES DE LA Coqueluche AVEC BUCKLEY'S MIXTURE

NOUVEAUX BAS PRIX!
PERFECTION COCOA
1 lb. maintenant 25¢
½ lb. maintenant 15¢
Toujours la même Qualité!
CE COUPON VAUT CINQ SOUS sur l'achat d'une boite de 1 lb. de Perfection Cocoa chez votre épicier, au prix annoncé, s'il est présenté avant le 30 juin 1941. Découpez-le, remplissez-le et faites-vous-le rembourser aujourd'hui par votre épicier.
Signature.....
MARCHANDS: The Rowntree Company vous allouera 5¢ pour ce coupon, s'il est présenté le ou avant le 15 juillet 1941. Signez ci-dessous pour certifier que vous avez alloué cinq sous au client sur ce coupon, conformément aux conditions de l'offre.
Signature du Marchand.....



Oui, c'est *exactement* ce que nous voulons dire. Ceux qui achètent la Pontiac 1941 en disent du bien—et ils répandent la bonne nouvelle que les prix des Pontiac commencent parmi les *plus bas!* Ils conseillent à leurs voisins et à leurs amis de profiter des avantages que procure la possession d'une Pontiac, de bénéficier de la belle performance, de la satisfaction, de la sûreté et de l'économie dont ils jouissent eux-mêmes. Car la Pontiac déborde de caractéristiques — dont quelques-unes ne se trouvent dans aucune autre voiture à *n'importe* quel prix. Renseignez-vous tout de suite.
ACHETEZ DES CERTIFICATS D'épargne de guerre
SUR TOUS LES MODÈLES
ces grands avantages que nulle autre auto ne réunit

LE MOTEUR PONTIAC A TÊTE EN L SUPÉRIEUR
Silencieux, puissant, économique, sûr
NOUVEAUX MARCHEPIEDS DISSIMULÉS
Soustraits à la boue, poussière, neige et glace
NOUVEL ÉPURATEUR D'HUILE PERMANENT, INCORPORÉ, A PLEINE CIRCULATION
Ne requiert jamais de service ni de remplacement
GENOUX MÉCANIQUES LES PLUS AVANCÉS
Pour un maximum de confort de roulement et de conduite
NOUVEAU STYLE TORPÉDO DYNAMIQUE
Confère une radieuse distinction à la Pontiac
FABRICATION CANADIENNE PAR GENERAL MOTORS
CÔTÉ, BOIVIN AUTO SERVICE INC., ... Chicoutimi
CÔTÉ, BOIVIN & CIE ..... Roberval, P. Q.
J.-C. HUBON ..... MÉTABETCHOUAN, P. Q.

S. Exc. Mgr Melançon...

(Suite de la 1ère page)

croire que la liberté qui nous est donnée pour nous assurer des mérites, nous donne le droit de tout expérimenter. Par exemple, le pont de Ste-Anne est bien commode et entrave pas la liberté mais l'aide, de même la route qui nous met à l'abri des ravins. Ainsi en est-il de la loi et de la conscience.

Tempérance dans les amusements. Se recréer pour se reposer, et non se reposer pour se recréer. Le ski est un amusement sportif très sain en soi, mais non en vue de pouvoir se rendre aux clubs licenciés — et l'on en sait de fort belles sur ces clubs.

Tempérance dans les modes pour l'aménagement des maisons qui sont même chez l'ouvrier plus luxueuses que chez les rois il y a 25 ou 30 ans.

Tempérance dans les habits qui doivent être modestes comme le bon ouvrier et toujours dessinés en raison de la modestie chrétienne.

Enfin tempérance dans le boire. Tout a été imaginé jusqu'aujourd'hui pour éteindre sur notre terre la race française. Aujourd'hui on semble avoir trouvé la formule: on l'empoisonne... et le comble c'est qu'on lui fait acheter le poison. Sommes-nous sur la pente de la folie? On y va largement: $110,000 par jour. On dit que la région arrive bonne deuxième dans cette dépense pour la Province. Mes condoléances, dit Son Excellence qui ajoute: Sommes-nous des fous vraiment? Votre région est par excellence celle où les tuberculeux sont le plus nombreux.

Monsieur le Dr Gérard Tremblay vient de nous dire qu'un bon tiers des tuberculeux le sont par suite de l'alcool. Veut-il nous dire si l'autre tiers ne serait pas victime de l'alcool de ses ascendants, car on ne peut pas donner ce que l'on n'a pas: à savoir de la bonne santé, du sang pur, etc. Alors faudra-t-il continuer d'aller demander à nos gouvernants de multiplier les prisons, les hôpitaux, les sanatoriums, les orphelinats, les crèches? Est-ce qu'il ne faudrait pas mieux leur demander de fermer ces grills... maudits. C'est, je crois, le qualificatif propre pour ces grills qui corrompent et empoisonnent notre jeunesse, attirent sur nous les malédictions du Ciel puisqu'ils sont surtout prospères le dimanche. On doit signer des requêtes pour en demander la fermeture le dimanche aux gouvernants. Est-ce que vraiment il peut se trouver quelqu'un dans Chicoutimi qui puisse refuser de signer semblable requête? Je ne le pense pas.

On vient de nous distribuer — il s'agit de l'A.P.C.V — un petit buvard sur lequel est dessinée une belle croix noire de tempérance; une croix comme il y en avait autrefois dans tous les foyers chrétiens. Je propose que la coopérative "La Saguenéenne", dont on vient de nous montrer sur l'écran l'établissement et la machinerie propre à faire de semblables articles, fabrique en séries des croix de tempérance à un prix populaire, disons le prix d'une bouteille de bière... Ouvriers, vous irez chercher ce trésor de la croix de tempérance, vous le baiserez avec amour, vous le suspendrez avec respect au mur de votre foyer afin que cette croix y soit jusqu'à votre mort. Devant cette croix, vous prendrez les résolutions qu'un chrétien doit prendre aux heures solennelles que nous vivons. "Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il prenne sa croix et me suive!"

Vous vivez actuellement dans l'abondance. Vous vous engraissez des sueurs, des larmes, du sang de vos frères d'Europe qui paient chèrement l'intempérance en toute dans leurs pensées, paroles et actions. Sûrement que la cause de la guerre est l'intempérance; la cause de la guerre est ce désordre qui veut que la chair commande à l'esprit. C'est le renversement des valeurs. Hitler, ce génie du mal, n'est qu'un jouet dont Dieu se sert pour châtier le monde perverse. La guerre viendra-t-elle jusqu'ici?... Que feriez-vous à la place de Dieu? Est-ce que vous épargneriez l'Amérique? La trouvez-vous assez bonne pour cela? Ou bien, si en toute sincérité vous n'admettez pas que, vraiment, nous agissons en tout comme si nous voulions que la guerre vienne nous faire payer nos bêtises. A l'oeuvre donc avant qu'il ne soit trop tard.

Soyez sobres, soyez économes, préparez l'après-guerre.

Attirez et favorisez la miséricorde de Dieu vers vous.

Je sais que la maison qui porte le plus d'hypothèques, c'est la maison de Dieu. Portez à monsieur le Curé ce que vous donnez si libéralement pour l'achat de vos bouteilles de bière, afin que Dieu soit touché de vos bonnes volontés. Vous avez bu votre part, entrez dans les sociétés de tempérance; soyez même des Lacordaire s'il le faut.

Mesdames, venez à notre aide; sauvez vos maris, vos jeunes gens. Il le faut. Allez les conduire au révérend Père Deguire, à la maison des retraites fermées, et celui-ci en aura bien soin. Allez conduire vos jeunes filles à votre Curé qui les enverra aux révérendes Soeurs de l'Immaculée-Conception, à leur maison de retraites fermées pour dames.

Fréquentez tous les sacrements. La communion vous redonnera les énergies, le courage dont vous aurez besoin pour mettre à exécution ce mot d'ordre de la tempérance. Le temps presse. Espérons qu'il n'est pas trop tard. Faisons en sorte que nous mettions tous à contribution nos forces, nos énergies, nos bonnes volontés pour que le Christ règne sur notre société. *Adveniat regnum tuum.*

Cette soirée populaire de tempérance a remporté un succès éclatant. M. l'avocat Joseph Dandurand a prononcé le discours d'ouverture et a présenté les conférenciers. Des conférences, remarquables à tous points de vue, ont été données par MM. André Martin, au nom des jeunes, Dr Gérard-Osias Tremblay, au nom de la médecine, Le R. P. Deguire, supérieur de la maison de retraites fermées de Val-Racine, a prononcé une fort belle allocution sur la tempérance au point de vue moral, montrant que l'intempérance est due à l'esprit de jouissance qui a remplacé l'esprit de sacrifice.

Des vues animées dignes de figurer dans les plus grands cinémas, ont été montrées par M. l'abbé F.-J. Fortin, aumônier des Syndicats catholiques.

ANTALGINE
Soulage Toujours
Maux de Tête,
de Dents — avant et après l'extraction —
Rhumes,
La Grippe,
Douleurs Périodiques.
Antalgine n'affecte pas le coeur.
ANTALGINE
MAÎTRISE
DOULEURS

La Croix-Rouge de Chicoutimi

Rapport du travail de la section féminine.

Au cours des quinze mois pendant lesquels notre comité a dirigé les activités de la section féminine de la Croix-Rouge à Chicoutimi, 292 personnes ont travaillé pour nous et ont confectionné 2,710 morceaux répartis comme suit:

Bandes abdominales	100
Triangles	100
Bonnets	157
Bas	616
Mitaines	126
Gants	64
Mitaines (doublées)	36
Passe-Montagne	13
Poignets	106
Echarpes	208
Robes de chambre	39
Jaquettes d'hôpital	66
Taies d'oreillers	113
Serviettes	438
Chemises	127
Gilets	92
Pyjamas	72
Peignoirs	12
Robes d'enfants	26
Pyjamas enfants	16
TOTAL:	2,527

DONS

Robes enfants	20
Gilets	2
Bas	6
Bas de nuit	2
Mitaines	2
Taies d'oreillers	4
Echarpe	1
Gilet enfant	1
Culottes enfants	12
Poignets	4
TOTAL:	55

SERVICES AUXILIAIRES

Gants	68
Sockettes	60
GRAND TOTAL:	2,710

Nous tenons une réunion hebdomadaire tous les lundis, de trois à cinq heures, à l'hôtel de ville où nous distribuons le matériel et recevons l'ouvrage fait.

En collaboration avec les Messieurs de la Croix-Rouge, nous avons organisé deux "Tag Day" qui ont donné la somme de $321.06. La souscription des membres inscrits a rapporté $49. Monsieur Joron nous a gracieusement donné la somme de $15.00. Le tout a été remis au trésorier, Monsieur Houseman.

Nous avons donné une partie de cartes qui nous a rapporté $15.15 que nous avons dépensés en matériel pour la Croix-Rouge.

Nous avons placé dans divers magasins, écoles et couvents de la ville, des récipients pour la collection des tubes de pâte dentifrice, vaseline, papier argent, etc., etc... Un prix nous a été décerné pour la plus nombreuse collection faite dans un mois.

Enfin, nous avons organisé des cours de soins à domicile pour le public, avec l'aide bienveillante de deux médecins et de dix garde-malades. 252 personnes se sont inscrites et assistent assez régulièrement à ces cours hebdomadaires.

Madeleine D. R. de St-Victor,
secrétaire.

Chicoutimi, le 11 mars 1941.

Chambre de Commerce de Roberval

Rapport Rowell-Rirois.—Une section des marchands. — Belle conférence de M. J.-A. Fortin, agronome, de Chambord, sur "nos destinées et l'agriculture". — Une centaine de membres présents, dont M. le député Potvin.

Roberval. — D. N. C. R. —

La Chambre de Commerce de Roberval a tenu l'une de ses plus importantes réunions, mercredi, le 12 mars. Bon nombre de marchands des comtés de Lac-St-Jean et Roberval et de toutes les paroisses avaient répondu à l'invitation spéciale qui leur avait été faite en vue de fonder une section des marchands au sein de la Chambre de Commerce. L'assistance était d'au delà d'une centaine de membres.

Au début de l'assemblée, M. Ths-Louis Bergeron, avocat de Roberval, et président de la Chambre de Commerce, a vivement remercié tout ce monde.

Tous les directeurs étaient également présents: MM. J.-Aimé Fortin, N.P., vice-président, J.-S.-N. Turcotte, N.P., Armand Levesque, A. Cloutier, gérant de la Banque Canadienne Nationale, Hubert Villeneuve, Ilas Gagnon, maire de la ville de Roberval, Adhémar Belzile, régisseur de la Ferme Expérimentale de Normandin, J.-W. Montambault, gérant de la Banque de Montréal et W.-H. Girard, avocat.

En plus on remarquait la présence de M. le député Georges Potvin, de M. Emile Vincent, préfet du Comté, de M. J.-H. Bégin, maire de la ville de Dolbeau, de M. Eugène Robitaille, gérant de la Compagnie du Granit National, Ltée, de St-Gédéon, de MM. les maires du comté de Roberval. On voudra bien nous dispenser de donner la liste des membres présents vu la nombreuse assistance. M. J.-Ed. Boily, I.R., remplissait comme toujours les fonctions de secrétaire.

Sur proposition de M. J.-Augustin Fortin, M. Ths-Louis Bergeron, président, donna lecture du rapport présenté par le comité chargé de faire une étude de l'enquête Rowell-Sirois. Le rapport fut accepté à l'unanimité de la Chambre.

M. le Président expliqua devant les marchands ce que la Chambre de Commerce veut faire pour eux en les unissant par une section séparée; il fit la lecture du programme déjà émis et étudié à la séance précédente. Un mémoire de ce programme fut déjà publié. Après avoir rappelé aux marchands la grande nécessité pour eux de s'unir pour la conservation de notre commerce régional, M. Bergeron invita les marchands à se former un comité provisoire d'organisation, comprenant des gens d'initiative et de dévouement.

La discussion fut ouverte pour quelques instants. MM. J.-H. Bégin, Emile Laberge, Ls-Philippe Simard, Delphis Larouche, C.-A. Dufour, J.-Ed. Boily, L. Laroche, A. Belzile et J.-A. Néron approuvèrent le projet, mais firent part de leurs opinions quant à la nécessité et à la manière de faire une telle organisation.

Les messieurs dont les noms suivent furent choisis comme membres de ce comité provisoire d'organisation: J.-Hylas Gagnon, président, J.-A. Néron, Bruno Fraser, Rodolphe Lefebvre, Emile Laberge, Ludger Simard, Jos. Gauthier, directeurs, et J.-Augustin Fortin, secrétaire. Ces messieurs devront se réunir dans le plus court délai possible pour jeter les bases de l'organisation proposée et commencer immédiatement un certain travail de propogande en tenant des réunions de marchands dans toutes les paroisses.

Tous les membres et les invités furent priés de se rendre au Château Roberval pour prendre le souper. La nombreuse assistance n'a pas empêché le personnel du Château de donner un excellent service.

A la fin du banquet M. le Président invita M. J.-Ant. Fortin, agronome de Chambord, à donner une conférence. Ce dernier avait choisi comme titre de sa causerie: "Nos destinées et l'Agriculture." Nous voudrions pouvoir donner au complet le texte de cette magistrale conférence inspirée d'un amour profond du sol, d'idées presque nouvelles et d'une forme qui ne laissait rien à désirer; mais la chose nous est impossible. Il nous sera même difficile d'en faire un résumé assez substantiel. Qu'on nous permette de citer le conférencier dans quelques-unes de ses idées: "Nous formons notre âme sur les faits sociaux qui conditionnent notre activité. Notre température morale, intellectuelle et politique varie selon l'atmosphère qui nous environne. — Le milieu forme notre visage, notre taille et limite notre entendement. — Cherchons dans le passé les raisons ethniques que nous avons de vivre pleinement ce que nous devons vivre pleinement. Scrutons nos origines, et à la lumière de nos destinées, fondons en histoire et en raison notre conviction de notre salut par l'agriculture. Poursuivons l'oeuvre, cherchons la formule, créons les institutions qui nous feront cramponner à la terre, alors que tout le reste nous échappe."

Le conférencier va puiser dans notre histoire les leçons qui doivent nous guider dans les oeuvres économiques et sociales que nous voulons accomplir présentement et, comme exemple, il repasse devant nous l'histoire si héroïque et si chevaleresque de Pierre Boucher, héros des Trois-Rivières. "Pierre Boucher, dit-il, comprenait que c'est l'agriculture qui assure la vie d'une race, qui lui donne une force mâle et la préserve de la caducité. — Cette leçon soulève le voile sur l'évolution qui s'est opérée chez nos pères. D'abord guerriers, ils comprirent vite, fidèles à l'idéal français, qu'ils devaient s'emparer du sol ou mourir. Ils s'y enracinèrent afin de cultiver les solides vertus qui font la force et la durée de la patrie."

Dans la deuxième partie de sa conférence, M. Fortin traite des institutions corporatives agricoles. "Hanté par l'avenir culturel, économique et social des ruraux, c'est dans ces dispositions d'esprit, messieurs, que je voudrais maintenant exposer devant vous les organismes coopératifs agricoles qui serviront de base à l'édifice social de demain: *Le Corporatisme*".

M. Fortin explique clairement le plan paroissial et régional d'un organisme corporatif agricole et pour terminer par la corporation professionnelle de comté; cette dernière corporation il la voit dans la Chambre de Commerce. Le conférencier conclut ainsi: "Fondée sur les données de notre histoire, basée sur les principes d'une philosophie sociale qui rencontre les exigences de notre nature et de notre mentalité, voilà, messieurs, où l'Action Coopérative veut arriver chez nous pour la formation du sens chrétien, social, économique et professionnel de l'individu, la consolidation des bases de la famille et la survivance de la paroisse canadienne-française."

M. Potvin, député, appelé à remercier le conférencier ne manqua pas de le féliciter à son mérite en son nom personnel et en celui de tous les membres de la Chambre.

M. Bergeron, président, fit part à la Chambre du projet de la Fédération des Chambres de Commerce de nos trois comtés et donna lecture d'un plan de constitutions pour approbation avant de le soumettre aux Chambres soeurs. Tous les membres approuvèrent les démarches antécédentes de M. Bergeron auprès des autres Chambres et ils l'encouragèrent à former ce lien depuis si longtemps désiré.

OFFRANDE D'UN BEAU CIBOIRE

Au capitaine-aumônier J.-A. Fortin.

Lundi le 17 mars, était le jour anniversaire de naissance du capitaine-aumônier J.-A. Fortin.

A cette occasion, les Chevaliers de Colomb et tout le personnel du camp d'entraînement, voulurent manifester d'une manière plus tangible l'estime qu'ils ont pour leur aumônier.

Lundi soir, tous étaient réunis dans la grande salle de récréation. A l'arrivée de l'aumônier, accompagné du Commandant et de quelques officiers, un tonnerre d'applaudissements éclata et "Il a gagné ses épaulettes" fut chanté avec entrain et gaieté.

Le lieutenant-colonel Landry présenta, en son nom et au nom de tout le personnel, les souhaits de joyeux anniversaire. En des termes remplis d'accent et de sincérité, il fit l'éloge de M. l'abbé Fortin, aumônier du camp depuis déjà six mois, et lui présenta, au nom de tous, un magnifique ciboire qui servira à la disposition de la chapelle du camp.

Le capitaine-aumônier, ému presque jusqu'aux larmes, remercia le commandant de ses bons souhaits, et remercia également le personnel du camp et les Chevaliers de Colomb de leur magnifique cadeau qui sera pour lui le plus beau souvenir et le plus tangible de son ministère dans l'armée canadienne.

"Notre-Seigneur, dit-il, sera heureux de résider dans un si beau ciboire, don spontané de coeurs généreux. N.-S. répandra, avec abondance, ses grâces sur chacun de vous".

Pendant toute la soirée, ce fut une joie débordante. Musique, chants, déclamation et danses firent les frais de la soirée.

Les Chevaliers de Colomb, qui ne se laissent jamais vaincre en générosité, offrirent gracieusement à ces gais lurons liqueurs, cigares et cigarettes. Merci aux Chevaliers de Colomb!

Tous, garderont de cette agréable soirée, un profond souvenir.

À NOTRE-DAME D'HÉBERTVILLE

Communion solennelle

N.-D.-d'Hébertville. — (Spécial). — Samedi le 8 mars, avait lieu à N.-D.-d'Hébertville la communion solennelle de 68 enfants: 33 garçons et 35 filles, tous dans leur sixième année scolaire.

Attendre que les enfants soient dans leur sixième année scolaire pour les admettre à la communion solennelle est une décision fort sage, toute à l'avantage des enfants.

Les résultats obtenus ici semblent bien en être une preuve. Sur 69 enfants qui se sont présentés 68 ont été admis.

On leur a fait faire, par écrit, quatre concours, un à la fin de chaque semaine durant la période de préparation à la communion solennelle. Chaque concours était sur 25 points.

8 enfants ont conservé 100 points sur 100.

10 autres ont conservé entre 95 et 100 points.

16 autres ont conservé entre 90 et 95 points.

25 autres ont conservé entre 80 et 90 points.

Donc 59 enfants, sur 68, ont conservé les quatre cinquièmes des points alloués. Et des 9 autres le dernier a les deux tiers.

Outre les diplômes conférés, on a donné à chacun un petit souvenir et, en plus, de jolies récompenses aux dix-huit meilleurs. Les chants de circonstance ont été exécutés avec succès par les élèves du couvent de N.-D. du St-Rosaire.

Feu Mme Augustin Tremblay

D'imposantes funérailles ont eu lieu samedi à 10 h., en la Cathédrale de Chicoutimi, pour le repos de l'âme de Madame Augustin Tremblay, née Pomela Tremblay.

Madame Tremblay est décédée le 12 mars à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, à l'âge de 62 ans et 11 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Charles Bouchard. Le service fut célébré par M. le chanoine Edmond Duchesne, assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les vicaires Larouche et Drouin. Les messes aux autels latéraux furent dites par MM. les abbés Charles Bouchard et Rosaire Néron. On remarquait au choeur M. l'abbé Alphonse Plourde, chancelier de l'Evêché, M. l'abbé Damase Boulanger, chapelain de l'Orphelinat, M. l'abbé Charles Michaud, chapelain de l'Hôtel-Dieu et M. l'abbé Gérard Bouchard, du Séminaire.

De nombreux parents et amis de la famille assistaient aux funérailles.

Madame Tremblay laisse, outre son époux, ses soeurs: Mme Georges Boulianne (Anna), Mme Alfred Simard (Odélie), de Chicoutimi; ainsi que Mme Philippe Boudreault (Marie), de Salem, Mass., Etats-Unis; ses frères: M. Arthur Tremblay, de St-Grégoire (Montmorency, ainsi que M. Richard Tremblay, de Chicoutimi; ses filles: Mmes Ls-Georges Tremblay (Georgianna), Mme Eugène Bouchard (Juliette), Mme Edgar Simard (Blanche), ainsi que Mlles Jeannette, Bertha, Yvette et Gertrude; ses fils: MM. Augustin, Arthur, Edouard, Georges et Rosaire. Elle laisse aussi 21 petits-enfants.

Le progrès offre ses sincères condoléances à la famille en deuil.

M. Augustin Tremblay et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Augustin Tremblay, soit par l'offrande de messes, de bouquets spirituels ou de fleurs, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

À LA J. I. C.

La préparation au mariage

La Jeunesse Indépendante Catholique a organisé pour la présente année un service interne de conférences sur la préparation au mariage. La première de ces conférences a été donnée l'automne dernier, le 24 novembre, sur "La Crise du Mariage et l'Eglise", par labbé Irénée Vézina, aumônier fédéral de la J.E.C. Monsieur l'abbé Eugène Tremblay, du Séminaire, a donné la deuxième de ces conférences, qui avait pour titre: Moralité et Mariage.

Dimanche dernier, Mme J.-G. Lamontagne a continué la série de ces causeries intimes, devant une soixantaine de membres de la J.I.C. et de la J.I.C.F. Elle nous a parlé du Fiancé Idéal. Voici un résumé succinct de sa causerie.

Après quelques paroles de circonstance sur le rôle de la J.I.C. et sur le charme des enfants, Mme Lamontagne montre toute l'importance du choix d'un fiancé, l'époux de demain. A l'aide de bons auteurs et de l'expérience, elle essaie de peindre le portrait du fiancé que toute jeune fille devrait désirer et rechercher.

La conférencière parle d'abord des qualités physiques pour terminer par les qualités intellectuelles et les vertus morales.

Apparence convenable sinon beauté, propreté, distinction et même élégance sont toutes choses faites pour plaire et aucunement nuisibles. Il y a aussi la santé, facteur d'une importance particulière pour que les enfants soient sains. Ce point est développé assez longuement avec mention spéciale pour l'hérédité, l'alcoolisme, etc. Il y a encore l'âge qui est généralement considéré comme le meilleur vers 24 ou 25 ans.

Que le fiancé soit affectueux. Son amour doit être d'ordre spirituel, qui est essentiellement distinct de la passion, amour aussi fort que la mort. Ici Mme Lamontagne analyse les diverses manifestations de l'amour pour distinguer les bonnes des mauvaises.

Il y a aussi la culture, l'instruction, l'éducation, le milieu qui comptent largement quand il s'agit de choisir le compagnon de sa vie. Des conseils, des constatations pratiques sont faites sur ces divers points.

La conférencière attache une importance spéciale à la famille du fiancé.

La pureté est une condition essentielle de bonheur en ménage, et la causerie établit nettement ce point. Sont aussi très importantes: la franchise, la fidélité, l'économie, la générosité. Par des développements et des faits, il y a lieu d'apprécier le rôle de toutes ces qualités.

La qualité de base est l'esprit foncièrement religieux, la foi et la charité qui animent tous les actes. C'est le pilier du bonheur.

Mme Lamontagne résume toute sa conférence dans ce portrait: "Si elle n'est pas trop difficile, une jeune fille peut se contenter d'un fiancé plutôt beau que laid, pas trop jeune ni trop vieux, de brave famille, de bonne santé, sobre, affectueux et intelligent, cultivé et bien éduqué, dévoué et laborieux, économe et généreux, ayant un emploi sûr, possédant quelqu'avoir peut-être et aussi quelques petits défauts... pur, joyeux, honnête, fidèle et, par-dessus tout, foncièrement religieux".

CONDOLÉANCES DU BARREAU

Une réunion des membres du Barreau de Chicoutimi a été tenue mercredi matin, à 10 heures, dans la salle des avocats au Palais de Justice. A cette assemblée, convoquée à la suite de la mort de M. le juge Robert Bergeron, ancien magistrat de district, il a été proposé par maître J.-C. Gagné secondé par maître L.-P. Girard, et résolu à l'unanimité que les condoléances du Barreau soient offertes à la famille du regretté défunt.

A l'ouverture de la Cour de Magistrat, le même matin, le président du Barreau rural, maître Eudore Boivin, a exprimé les regrets de tous ses confrères et a demandé, en signe de deuil, l'ajournement de la Cour pour la journée. M. le juge Brasset, magistrat de district, s'est rendu volontiers à cette demande et il a déclaré qu'il désirait s'associer ainsi au deuil du Barreau.

La Société d'Étude et de Conférences

Vendredi, le 21, à 8 h.30, aura lieu à l'hôtel Chicoutimi, la quatrième réunion inter-cercle de tous les membres actifs de la société d'Etude et de Conférences. Mademoiselle Gertrude Gravel donnera son étude sur Rosa Bonheur, peintre du 19e siècle.

Ramonage des cheminées

Le ramonage des cheminées est commencé depuis mardi dans la ville de Chicoutimi. Il est fait comme d'habitude par M. William Simard, au tarif ordinaire.

A ce propos, le chef de Police nous prie de rappeler qu'un règlement municipal oblige tous les propriétaires à avoir une échelle sur le toit de leur maison.

Station-d'Hébertville

Baptêmes

Station-d'Hébertville. — D.N.C. — Le 25 février Jos.-Antonin-Ludger-Lucien enfant de Sylvio Tremblay et de Marie Harvey. Parrain et marraine: M. et Mme Ludger Harvey, oncle et tante de l'enfant.

Le 1er mars, Jos.-Wilbrod-Odilon, enfant de Alphonse Maltais et de Anna-Marie Gagnon. Parrain et marraine: M. et Mme Elie Maltais, grands-parents de l'enfant.

Il n'y a eu qu'un fiancé idéal: S. Joseph, dit la conférencière en terminant, mais il y a de bons fiancés pour toutes les jeunes filles qui, n'étant pas destinées à la vie religieuse, prient, consultent parents et confesseurs, se respectent, sont modestes dans leur regard comme dans leur vêtement, charment par leurs vertus plus que par une allure et des démarches audacieuses.

L'assistance nombreuse à ces conférences nous montre le vif intérêt que les membres de la J.I.C. et de la J.I.C.F. portent à ce sujet d'une opportunité incontestable. En effet, nous croyons que, en général, la préparation au Mariage est plutôt sommaire. Pourtant le mariage est sans contredit une des choses les plus importantes dans la vie d'un jeune homme et d'une jeune fille. La Jeunesse Indépendante catholique croit que, cette année, elle a rendu un service signalé à ses membres, grâce à la coopération de personnes dévouées à la cause de l'A. C.



C'est un bon tonique qu'il vous faut

Un tonique que vous pourrez facilement digérer et assimiler, qui ne constipe pas, et qui vous fera vite recouvrer force, santé et énergie. Ce tonique c'est le délicieux

Elixir Tonique du Dr Montier

Au Séminaire

Séance académique

La séance académique a eu lieu lundi soir au Séminaire. Elle a revêtu un éclat tout particulier. S. Exc. Mgr Melançon n'a pas craint de braver la mauvaise température pour y assister.

En cette circonstance, l'Académie St-François-de-Sales a décoré cinq nouveaux membres. Ceux qui ont reçu cet insigne honneur sont messieurs Olivier Tremblay, Robert Claveau, Raymond Brassard, Vincent Tremblay et Julien Harvey. Il y eut ensuite lecture du rapport annuel des activités de l'Académie par le secrétaire, M. Jean-Paul Gagnon. Quelques déclamations et pièces musicales vinrent agrémenter la séance qui se termina par une brève allocution de Mgr notre Evêque, qui a donné de précieux conseils à la jeunesse écolière.

Feu Mme Cypr. Brassard

Dame Léa April, épouse de feu Cyprien Brassard, de St-Nazaire, est décédée jeudi à l'âge de 74 ans. Les funérailles ont eu lieu samedi matin à 9 h.30, à St-Nazaire.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Que signifie toute cette campagne?

"En attendant, toute cette campagne pour plus d'anglais ne repose que sur des équivoques entretenues par des gens qui n'ont pas suffisamment réfléchi et par d'autres qui ne sont peut-être pas aussi innocents dans leurs desseins, par des gens qui complotent de nous angliciser".

Telle est la conclusion d'un économiste, M. François-Albert Angers, après une étude serrée de ce qu'il appelle "le bilinguisme mercantile".

L'Action Nationale vient de publier ces pages dans son "Actualité" No 3, sous le titre L'ART DE DEPLACER LES QUESTIONS.

L'on voudra répandre en même temps l'Actualité No 1, ALERTE AUX CANADIENS-FRANÇAIS, et le No 2, LA QUERELLE DU BILINGUISME. Elles étudient l'aspect pédagogique du bilinguisme au Québec, tandis que la troisième traite de son aspect économique et politique. Où l'on verra que pédagogie, économie et politique s'entendent fort bien.

10c l'ex., à la *Librairie Régionale, Inc.*, 12, av. Labrecque, Chicoutimi. Que signifie cette campagne

Nouvelles de Kénogami

Les Assureurs-Vie

Kénogami, (D.N.C.) —

Jeudi, le 13 mars, eut lieu à la salle de l'hôtel de ville de Kénogami l'assemblée régulière de l'Association des Assureurs-vie du Canada, section Chicoutimi - Lac - St - Jean. Cette réunion était sous la présidence de M. G.-L. Nadeau, président pour la région. Des agents de la Baie des Ha! Ha! Chicoutimi et Jonquière se sont joints à leurs confrères de Kénogami pour faire de cette assemblée une des plus intéressantes de l'année.

En plus des affaires régulières la question du recrutement a reçu une attention toute spéciale. En vue d'intéresser tous les agents de la région à y prendre part, une journée fut choisie où tous les agents qui ne sont pas membres de cette association seront invités à se joindre aux membres réguliers.

Un des buts principaux de cette association, plus spécialement la section de Chicoutimi-Lac-St-Jean, est l'éducation de l'agent en ce qui concerne l'assurance-vie, et l'éducation du public. Depuis le début de l'année, le *Progrès du Saguenay* publie chaque semaine un article sur l'assurance-vie, articles préparés par l'Association des assureurs-vie.

La Bonne Chanson

Dimanche après-midi, dans la grande salle du collège de Kénogami, avait lieu l'exposition de la Bonne Chanson, sous la présidence d'honneur de notre vénéré pasteur, Henri Fortier.

Cette exposition fut un vrai succès. M. le curé adressa la parole et félicita le directeur de la petite Maîtrise, le R. Frère Laurentin, des succès de l'exposition de la Bonne Chanson, cette exposition se termina par l'hymne National O Canada.

Médaille d'or

La Compagnie Price-Brothers a enregistré 1748 souscripteurs à l'Epargne de Guerre du Dominion, et a obtenu le médaillon d'or.

Tous les ouvriers des moulins de Kénogami Jonquière et River-Bend ont souscrit généreusement.

Cercle Lacordaire

Voici le résultat des élections du cercle Lacordaire de Kénogami: Président: M. F.-X. Delisle; Vice-président: M. Félix Leblanc; Secrétaire-archiviste: M. A. Gauthier; Secrétaire-trésorier: M. C. Tessier.

Feu Roméo Roy

Frère de M. l'abbé Alphonse Roy.

Normandin. —

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Roméo Roy, de Normandin, fils de feu Nestor Roy et de Mme Roy et frère de M. l'abbé Alphonse Roy, du Séminaire de Chicoutimi, décédé à l'âge de 30 ans et 3 mois, après une longue maladie soufferte avec résignation à la volonté de Dieu.

Il laisse sa mère, Mme Nestor Roy; ses frères: M. l'abbé Alphonse Roy, MM. Albert, Willie, Philippe, Eugène, Joseph, Arthur; ses soeurs: Mesdames Albert Bélanger (Angélina), Hector Sénéchal (Aurore), Prudentienne, Mme Arthur Bolduc (Imelda).

Jeudi dernier à 9 heures, ont eu lieu les imposantes funérailles. L'église avait revêtu ses plus riches tentures de deuil. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Jos.-Ed. Tremblay, curé de Normandin et le service fut chanté par M. l'abbé Alphonse Roy, frère du défunt, assisté de MM. les abbés Henri Simard, du Séminaire de Chicoutimi, et Lorenzo Cossette, vicaire à Normandin. La messe fut chantée par la chorale de Normandin et les élèves des Frères Maristes. Une messe a été dite à l'autel latéral, par M. l'abbé Jean-Louis Fournier, du Séminaire de Chicoutimi.

Les porteurs du corps étaient MM. Albert Willie, Phillippe, Eugène Roy, frères du défunt. La croix était portée par M. Joseph Roy, frère du défunt le corbillard par M. Hector Sénéchal, beau-frère.

Une foule nombreuse assistait au service.

Le défunt était membre de la Ligue du Sacré-Coeur.

Nombreuses ont été les condoléances que la famille a reçues.

Le *Progrès* y joint ses plus vives condoléances.

Les treize mardis de S. Antoine

I.—*"Quand commenceront-ils?"... ...Ils débuteront le 24 mars*, la fête de S. Antoine étant remise, cette année, au samedi, le 21 juin au lieu du 13.

II.—*Ferez-vous avec nous les TREIZE MARDIS?...*

Pourquoi pas?

Chaque année, un grand nombre d'abonnés nous manifestent avec empressement le désir de s'unir à nous pour faire les Treize Mardis préparatoires à la grande Fête de S. Antoine.

Comme par les années précédentes, nous renouvelons, bien cordialement, notre invitation:

Envoyez-nous vos intentions à temps

III.—*Est-ce bien utile de faire les Treize Mardis?* Je les ai suivis, déjà; j'ai même fait une aumône et n'ai pas été exaucé."

—Si vos suppliques ont été faites avec humilité et foi, et accompagnées de véritables sacrifices, elles ont été certainement entendues du Ciel et exaucées... Peut-être pas dans leur sens littéral, mais d'une manière ou d'une autre, car Notre Seigneur n'a pu nous tromper quand il a dit: "Demandez et vous recevrez".

Vous avez donc été exaucés. Sinon, c'est que vous ne vous êtes pas mis dans les bonnes dispositions de coeur et d'âme pour être entendu par la puissante bonté de S. Antoine.

Alors, à qui la faute?...

IV.—*C'est donc entendu! Vous ferez avec nous vos Treize Mardis.* Vous nous enverrez le plus tôt possible vos chères intentions. Elles seront pieusement déposées dans une corbeille tout aux pieds de notre Saint.

Vous ajouterez... *votre petit sacrifice...* votre offrande selon vos moyens... pour l'Oeuvre du Pain des Pauvres de S. Antoine. Notre Saint n'y est pas insensible.

Ermitage St-Antoine,
Lac-Bouchette.

Réunion d'aumôniers jocistes

Les aumôniers jocistes du diocèse se sont réunis en journée d'étude au presbytère de Kénogami.

Sous la direction de l'aumônier fédéral, l'abbé Ern. Lévesque, les aumôniers locaux étudièrent ensemble les problèmes particuliers à la J.O.C.

Onze aumôniers étaient présents. M. le Chan. Callixte Tremblay, directeur diocésain de l'Action catholique daigna se joindre à eux et leur donna ses sages directives.

Cette journée d'étude sera certainement fructueuse pour le salutaire mouvement de jeunesse qu'est la J.O.C.

Feu Ernest Bouchard

Monsieur Ernest Bouchard, de St-Coeur-de-Marie, époux de dame Amilda Renaud, est décédé mardi à l'âge de 70 ans et 7 mois. Il laisse un fils et deux filles. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à St-Coeur-de-Marie.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

HITLER M'A DIT

L'auteur de cet ouvrage, Hermann Rauchsning, raconte ce qu'il a vu et entendu lorsqu'il était national-socialiste et confident d'Hitler. Il donne le plan que lui a exposé le Fuhrer, concernant la préparation à la guerre et à la conquête du monde. Un volume de 320 pages, format in-12, $1.35 franco.

La Librairie Régionale, Inc.

12, ave Labrecque — Tél.: 402 — Chicoutimi



C'est le service qui compte

Monsieur le marchand!

Que vous soyez boucher, épicier, boulanger ou laitier, votre clientèle sera toujours contente d'avoir un service prompt dans sa livraison.

La méthode moderne c'est de vous procurer un bon petit camion, modèle à panneaux ou à ridelles.

Visitez notre salon, vous trouverez des suggestions utiles, et spécialement de véritables aubaines dans des camionnettes conditionnées à très bas prix.

COTE BOIVIN AUTO SERVICE, INC.,
— Chicoutimi —

Chronique financière

Le problème du blé

Il est très complexe. — Un surplus de 575 millions de boisseaux. — Le gouvernement fédéral engagé pour $400,000,000. — $30,000,000 pour empêcher de cultiver du blé dans l'Ouest.

On rapporte que le gouvernement canadien a actuellement pour une valeur de $350,000,000 de blé et ce chiffre aura atteint à peu près $400,000,000 au mois d'août prochain. Le frais d'entreposage, dit-on, augmentent d'à peu près $1,000,000 par jour. On peut facilement s'imaginer ce que ces millions de dollars représentent de millions de boisseaux de blé qu'on ne peut écouler et qu'on ne peut écouler avant la fin des hostilités.

On estime à l'heure actuelle que le report au 31 juillet prochain sera de 575,000,000 boisseaux. A cela il faudra ajouter la moisson de 1941. A venir jusqu'à ces derniers temps le gouvernement, comme on le sait a acheté le blé que les fermiers ne pouvaient vendre. On comprend qu'on ne peut continuer cette politique indéfiniment. Aussi le blé au Canada constitue-t-il le problème le plus aigu qu'on ait eu à résoudre depuis des années.

L'an dernier n'ous avons récolté plus de 560,000,000 de boisseaux de blé. Il va de soi, vu les conditions qui prévalent en Europe, qu'on ne peut vendre de blé sur les marches continentaux. Notre seul débouché en Europe est le marché de la Grande-Bretagne qui ne peut absorber que 150,000,000 boisseaux. Au Canada nous ne consommons pas plus que 125,000,000 de boisseaux. Nous avions naturellement un surplus l'an dernier auquel nous avons ajouté la moisson de 1940. Tout cela fait qu'il nous restera encore aux environs de 575,0000,000 boisseaux au 31 juillet. On dit d'autre part que les conditions du sol sont très favorables cette année ce qui veut dire qu'on peut avoir une moisson au moins égale à celle de 1940 soit 560,000,000 boisseaux. Or, d'ici quelque temps les producteurs de l'ouest vont commencer leurs semailles de blé. On comprend, dans ces conditions, que le gouvernement fédéral ne soit pas particulièrement anxieux de voir augmenter nos stocks de blé, vu que c'est lui qui les finance.

M. MacKinnon, ministre du commerce, a déclaré, entre autres, qu'on s'attend en 1941-42 à une récolte sans précédent de un milliard de boisseaux.

Or les élévateurs, à l'heure actuelle, ne peuvent contenir que 521 millions de boisseaux, si l'on utilise les constructions temporaires. Pour y remédier de façon immédiate, le gouvernement se propose de construire des élévateurs qui pourront contenir 50 millions de boisseaux.

La nouvelle politique comporte d'autres mesures plus radicales. Restrictions des embravures, d'abord. La moyenne est fixée à 10 boisseaux l'acre.

Mais un plan plus logique est sur pied pour engager le fermier à se livrer à la culture mixte, et pour encourager aussi dans l'ouest l'élevage du bétail. A cette fin, le fermier devra pourvoir à de larges champs de pâturage. Il devra, en certains lieux, semer de l'orge et d'autres graines. Il est prévu, enfin, que certains champs seront mis en jachère.

Ce plan est basé sur deux considérations essentielles, à savoir: que la production annuelle de blé ne doit pas désormais dépasser 230 millions de boisseaux, et que l'économie de l'ouest, d'autre part, requiert, pour se soutenir, un rendement annuel de $325 millions de dollars.

En marge de ces deux considérations transcendantes, le gouvernement maintiendra la garantie du paiement initial de 70 cents le boisseau, ainsi que nous l'avons dit. Pour dégager l'encombrement des élévateurs, le gouvernement continuera de payer un loyer de trois sous par boisseau pour le blé entreposé sur les terres, suivant les conditions requises.

Gratification de $4 l'acre

De plus, toujours suivant les conditions posées, le gouvernement accordera une gratification de $4 l'acre pour les champs en jachère. Et une gratification de $2 l'acre pour les champs en pâturage ou ensemencés d'orge ou d'autres grains et aussi d'herbe et de trèfle.

La somme requise, au maximum, ne saurait dépasser $36,000,000. Ceci à supposer que les emblavures disparussent des 9,000,000 d'acres de terre de l'ouest. Mais la somme probable sera de $30,000,000.

Le gouvernement imposera des règlements pour empêcher que les cultivateurs ne profitent de ce nouveau plan au détriment des locataires.

Pour montrer l'urgence de la situation, les deux ministres révélèrent que l'exercice de l'Office du blé s'est bouclé par un déficit de $67,000,000.

(L'Information Financière)

DOS ENDOLORI?

Ce sont peut-être vos reins. Les Gin Pills, le remède universellement connu et recommandable pour les reins, aident au soulagement en éliminant les déchets toxiques, cause du mal. **Argent remis** si vous n'êtes pas satisfait.



301F

Format régulier, 40 pilules. Plus gros format, 80 pilules.
(Aux États-Unis, demandez les "Gino Pills")

— AVIS —

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que MM. Abbé Georges-Etienne Côté, prêtre, Joseph Gagnon, négociant, Augustin Girard, professeur, Gérard Tremblay, médecin, J.-G. Lamontagne, journaliste, Gérard Côté, comptable, tous de la Cité de Chicoutimi, et Arthur Larouche, négociant, Antonio Bouchard, comptable, tous deux du village de la Rivière-du-Moulin, s'adresseront à la législature de la province de Québec, au cours de la présente session, pour demander:

a)—Qu'ils soient constitués en Corporation sous le nom de "La Centrale de Chicoutimi";

b)—De définir les pouvoirs, droits, privilèges et mode d'administration de cette Corporation projetée; la capacité et les qualifications de ses membres;

c)—De transférer à la Corporation projetée les biens, meubles et immeubles détenus en la Cité de Chicoutimi, dans la paroisse de Laterrière et généralement dans le comté de Chicoutimi, par l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française conformément à sa résolution à cet effet;

d)—De ratifier les résolutions de la Cité de Chicoutimi et de la Corporation Scolaire de Chicoutimi, confirmant une entente entre ces dernières et l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, fixant pour dix ans à un montant déterminé, l'évaluation des biens détenus actuellement par l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, qui doivent être portés au rôle de perception pour fins de taxation.

Chicoutimi, le 25 février 1941.

(Signé): Eudore BOIVIN,
Procureur des requérants.

Demande de soumission

AVIS est par la présente donné que des soumissions, pour la construction d'école, seront reçues au bureau des soussignés, d'hui au 29 mars 1941, à midi, pour la construction d'une maison d'école de quatre classes avec résidence, au village de St-Nazaire.

Les travaux seront exécutés conformément aux plans et devis No 51 et 53 préparés par le Département de l'Instruction publique et qui sont présentement au bureau du secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire.

La Commission Scolaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ni la plus haute soumission.

Le dépot de garantie ne sera requis que sur signature du contrat.

La Commission Scolaire du Canton Taché
Léonce-R. COTE,
Sec.-très

L'industrie papetière en bon état

Une étude sur cette industrie. — Les facteurs de l'amélioration. — Stabilisation des prix.

Dans une récente étude sur l'industrie papetière préparée par la maison Wood, Gundy & Co. on fait remarquer que les affaires dans cette industrie se sont améliorées sensiblement depuis un certain temps. On y résume les principaux facteurs qui ont contribué à cette amélioration.

D'abord la consommation du papier-journal équilibre passablement bien la capacité de production, ce qui veut dire qu'on est moins porté à couper les prix. Les compagnies qui possèdent de bons moulins et dont l'administration est entre bonnes mains peuvent faire des profits nets raisonnables. D'autre part on ne prévoit pas la construction de nouveaux moulins dans un avenir rapproché. Les résultats désastreux des constructions sans nombre faites de 1926 à 1930 restent encore trop présents à la mémoire pour qu'on commette les mêmes erreurs. Il est à noter aussi que les gouvernements provinciaux réalisent plus qu'anciennement que la prospérité de l'industrie du papier a une grande influence sur les affaires du pays en général. Ils ont appris aussi, par l'expérience, que les réserves forestières doivent être conservées précieusement et non pas dilapidées comme dans le passé.

On fait aussi remarquer dans cette étude que 75% du papier-journal produit au Canada est vendu aux Etats-Unis. Or, sur ce marché la consommation, même l'an dernier, a presque atteint les sommets des années de prospérité. Par ailleurs la capacité annuelle des moulins des Etats-Unis a fléchi de 1,790,000 tonnes qu'elle était en 1926 à 1,100,000 tonnes en 1940.

Les prix du papier-journal sont stabilisés à $50 depuis à peu près trois ans. Le prix moyen au cours des 28 dernières années a été d'un peu plus de $61 la tonne. Il est à noter aussi qu'en temps ordinaire les prix du papier journal suivent la tendance des prix des autres denrées. Cela ne s'est pas encore produit pour le ppiaer-journal.

* * *

La production canadienne de papier journal a atteint 245,607 tonnes en février, soit une hausse de 5.9% par rapport à la production de février 1940. Les moulins ont travaillé à 72.9% de leur capacité en février dernier contre 71.5% il y a un an.

La production a dépassé les expéditions de 239,745 tonnes par 5,862 tonnes. Les expéditions ont été de 13.5% plus élevées qu'il y a un an. Les expéditions aux Etats-Unis et outre-mer ont augmenté de 13.0 et de 25.5% respectivement et les expéditions au pays ont diminué de 6.7%.

La production et les expéditions des moulins des Etats-Unis sont demeurés au niveau de février 1940, le mois dernier. La production des moulins de Terre-Neuve a diminué de 3.9%.

VOTRE ASSURANCE-VIE

COLLABORATION SPECIALE DE L'ASSOCIATION DES ASSUREURS-VIE DU CANADA, SECTION DE CHICOUTIMI-LAC-ST-JEAN

(Par W.-C. Laird, C.L.U.)

De tout temps l'homme a dû lutter pour acquérir des biens, le droit de vivre demain aussi bien qu'aujourd'hui. Quand un homme perd son emploi, il s'agit du lendemain pour lui. Quand un homme meurt, il s'agit du lendemain pour sa famille. Quand un homme est sans travail pendant longtemps, il s'agit du lendemain pour lui et sa famille, et le plus triste lendemain de tous est propablement celui des pauvres vieillards dépendants.

Quel est le but principal de la moyenne des hommes? Il va sans dire qu'ils aimeraient être riches, mais veulent-ils premièrement la sécurité financière pour leur famille et eux-mêmes; un revenu en remplacement de leurs revenus actuels en cas de mort prématurée ou pour leur vieillesse?

Richesse, oui; mais sécurité avant tout. Voilà le but de la moyenne des hommes.

Quel est le problème qui se pose à la moyenne des hommes à rechercher de sécurité financière? Ils doivent trouver un moyen d'accumuler l'argent nécessaire pour atteindre le but désiré et de répartir cet argent de manière avantageuse pour eux.

Que doivent-ils rechercher?
1o—La sécurité du capital.
2o—Un rendement raisonnable.
3o—Valeurs futures connues.
4o—Protection contre les créanciers.
5o—Prévoir l'inattendu.
6o—Conformité de l'échéance et des besoins.
7o—Facilité du transport à la succession.
8o—Liquidation scientifique.

Voici les huit éléments constitutifs que la moyenne des hommes doivent adopter pour que leurs familles et eux soient assurés de la sécurité financière que seule l'assurance-vie peut leur apporter.

Enumérons ensuite quelques caractéristiques:

1o—*Sécurité du capital.* — Par la répartition industrielle, géographique et numérique des risques; par la sécurité des placements tendant à assurer un revenu satisfaisant plutôt qu'à réaliser des spéculations; enfin, grâce à de forts excédents de revenus, l'assurance-vie présente une sécurité absolue.

2o—*Stabilité de revenu.* — Un placement qui rapporte un revenu stable durant une longue période. C'est l'accumulation d'intérêts additionnés de mois en mois, d'années en années, avec une régularité sans défaillance qui rend possible l'exécution d'un plan 10, 15, 20, 50 ans plus tard. Une telle garantie ne peut être obtenue autrement.

3o—*Valeur future.* — Quelle sera la valeur d'un placement dans 10, 20, 40 ans, valant aujourd'hui 100 sous dans la piastre? La valeur d'une police en tout temps est connue d'avance et garantie. La valeur de rachat est sans égale comme source d'argent comptant. Après la Grande Guerre et au commencement des années 1929 et 1930, les obligations du Gouvernement se vendaient à un escompte assez considérable et difficilement. J'ajoute que la valeur en espèce dans les polices d'assurance-vie peut être recouvrée sans délai, sans publicité, sans perte aucune.

4o—*L'exécution du contrat en cas de mort.* — Nul autre placement constitué par versements périodiques ne pourvoit à la réalisation en cas de mort de l'acheteur, et le revenu de ce placement ne peut être survécu.

5o—Dans l'assurance-vie, les sommes versées s'ajoutent aux intérêts pour donner un maximum de rendement.

6o—L'assurance-vie faisant partie d'une succession passe aux héritiers sans formalités compliquées et jouit de certaines exemptions de taxes.

7o—L'assurance-vie peut être mise à l'abri des créanciers.

8o—L'assurance-vie est administrée d'une manière habile, constante et économique, réglée et dirigée ou surveillée légalement, délivrant ainsi l'assuré de toute inquiétude.

Lorsqu'un homme réalise sérieusement tout ce que renferme l'assurance-vie, il possède une force impulsive et une foi inébranlable; il croit foncièrement que c'est la source de tout revenu normal, l'aplanissement de toute inégalité hideuse de revenu et le moyen pouvant assurer la certitude financière. Le fait est qu'hommes, femmes et enfants ne peuvent vivre et être heureux à moins qu'il existe un revenu quelconque, et l'assurance-vie en est à plus grande garantie.

Les Mobiles

Nous pouvons parler plaisamment, poliment et calmement des nombreux avantages de l'assurance sur la vie. Nous pouvons dresser un tableau de ce qu'elle fera lorsque la vieillesse arrive et que nous commençons notre voyage projeté autour du monde. Nous pouvons décrire la satisfaction qu'on ressent lorsqu'on sait que ses réserves monétaires s'accroissent d'année en année. Mais tous ces avantages d'eux-mêmes sont-ils suffisamment puissants pour acheter de l'assurance aujourd'hui?

Le moment n'est-il donc pas venu de mettre à l'avant non pas le cercueil lugubre mais la réalisation que nous avons l'assurance sur la vie parce que l'homme n'est que mortel et que la famille privée des revenus du père et de l'époux, peut demain se trouver sans ressource, face à un monde sans pitié.

Pour toutes vos réparations de
CLAVIGRAPHES
de toutes marques, machines à additionner, caisses enregistreuses, balances calculatrices, etc., ainsi que service de pièces de rechange, adressez-vous à . . .
Raoul Blackburn
66, Av. Bégin, CHICOUTIMI
TÉL. : 246
Une garantie de trois mois accompagne toute réparation.

C.-Émile MORISSETTE LIMITEE Fondée en 1894
ENTREPRENEURS GENERAUX
Importateurs de cloches Ouvrage de menuiserie, bois, moulures.
236, rue Latourelle, QUEBEC

ACHETEZ LES PEINTURES **RAMSAY**

MONSIEUR "TOUJOURS-JEUNE"
EST UN BON CHAUFFEUR!

Vous l'avez remarqué il y a des hommes qui ne vieillissent pas et qui sont à 50 ans, ce qu'ils étaient 20 ans auparavant: joyeux et robustes; ils peuvent travailler dix heures par jour sans se fatiguer, le soir venu ils ont encore assez d'entrain pour sortir et prendre quelques distractions. A quoi doivent-ils cette force et cette endurance? Bien souvent pas à autre chose qu'à un tonique bien choisi tel que les PILULES MORO, ce grand tonique masculin pour le sang et les muscles.



Les PILULES MORO ne coûtent pas cher, elles sont faciles à prendre et elles donnent des résultats remarquables dans le traitement des malaises tels que: manque de force, fatigue habituelle, perte d'appétit, douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement.

"Je souffrais du mal de dos depuis assez longtemps, ce qui m'occasionnait d'être fatigué et m'empêchait de dormir assez souvent. Ma digestion se faisait difficilement. Je me sui. mis à prendre les PILULES MORO et ce tonique m'a fait beaucoup de bien en général, je digère mieux maintenant, mes douleurs ont bien diminué et je me sens beaucoup plus fort et plus capable."
(Signé)—LOUIS LALONDE,
40, rue Cossette, Valleyfield, P.Q.
Témoin (Signé)—Y.P.

Pilules Moro, par la poste: 50¢ la boite ou 3, $1.25.

PILULES MORO
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue SAINT-DENIS MONTREAL

La colonisation au Lac-St-Jean

Girardville

La paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes de Girardville est la dernière au nord-ouest du Lac-St-Jean, sans être pour cela au bout du monde. Elle n'est éloignée que de dix milles du chemin de fer et de la route régionale, distance qui la sépare de la belle et paisible paroisse de Ste-Lucie-d'Albanel.

"Son histoire, ses origines surtout, sont assez mouvementées. N'insistons pas. Qu'il suffise de dire qu'au loin on a grandement exagéré ses difficultés; qu'on lui a fait et qu'on lui fait encore une fausse réputation. C'est en réalité, aujourd'hui, l'une des plus intéressantes et plus prospères petites paroisses de colonisation."

Cette paroisse est formée du canton Beaudet et d'une partie du canton Girard; ce dernier lui a donné son nom auquel on a ajouté le mot "ville", on ne sait pourquoi. Beaucoup d'étrangers, trompés par cette terminaison qui éveille l'idée de grande industrie, de cinéma, plage, etc., sont tout surpris de ne rien trouver de tout cela. Et c'est tant mieux.

X X X

Girardville est une division, d'aucuns diraient une fille de la paroisse d'Albanel.

Les premiers colons vinrent vers l'année 1915. Toutefois, depuis plusieurs années déjà, le "Grand Rang" —on le nomme ainsi—, détaché maintenant d'Albanel, était habité et cultivé. Les nouveaux arrivés, après ces premiers temps, se prirent des terres plus au nord, en pleine forêt. Ceux-ci racontent qu'ils tendaient aux lièvres le long du chemin qui, aujourd'hui, est devenu le chemin du Roi. Les Tanguay, les Fontaine, les Grimard, les Gosselin, les Kerouack, les Perron, les Doucet furent les ouvriers de la première heure.

Les débuts de la colonie furent lents et pénibles; mais toujours assez encourageants pour qu'en 1921 ait lieu sa division d'avec Albanel et son érection comme municipalité distincte.

Pendant onze ans, c'est-à-dire jusqu'en 1932, Girardville restera une desserte, une mission, d'Albanel d'abord et à partir de 1925, de St-Thomas-Didyme.

En septembre 1925, Girardville comptait 58 familles avec un total de 334 âmes comme population. Aussi durant les six années suivantes la paroisse n'augmenta pas très sensiblement; onze familles seulement vinrent se joindre aux autres déjà installées.

L'année 1931 marque une date très importante; car c'est au cours de cette année que le gouvernement provincial lançait son grand mouvement de colonisation. Ce fut une course vers les terres nouvelles à coloniser. Dans l'espace de deux ans la population de Girardville qui était de 334 âmes en 1925 se voit augmenter jusqu'à 890, soit un surplus de 556 âmes. Ce fut aussi l'époque tragique.

Au mois de juillet 1932, arrivée du premier curé, M. l'abbé Octave Bergeron, alors vicaire à St-Louis-de-Chambord. Il n'eut que le temps de bâtir l'église et le presbytère. Miné par la maladie, épuisé de fatigues causées par de nombreux soucis, il mourait l'année suivante.

M. l'abbé Eugène Fortin, aujourd'hui curé de St-Irénée (Charlevoix), remplaça M. l'abbé Bergeron le 16 mai 1933. "Ce dernier s'occupa activement de l'établissement des colons; il consacra toutes ses énergies à améliorer leur sort, à consolider leurs positions, à les encourager afin de les fixer à demeure." Avec l'aide du gouvernement, M. l'abbé Fortin fit oeuvre durable.

M. l'abbé Fortin ayant été nommé à la cure de St-Irénée, M. l'abbé Ludger Brisson, curé actuel, alors professeur d'anglais au Séminaire de Chicoutimi, fut désigné le 30 septembre 1938 pour lui succéder.

X X X

A date la population de Girardville est de 954 âmes à partager entre 156 familles catholiques et 10 autres familles.

Le superficie en culture est d'environ 3,000 acres; mais il en reste encore beaucoup à défricher. Là, comme ailleurs, le drainage et l'essouchement mécanique produiraient des résultats merveilleux, même sur les plus vieilles terres.

"Rien de plus intéressant comme le développement d'une jeune paroisse de colonisation. D'année en année, la superficie en culture s'élargit, la forêt s'éloigne et le climat s'améliore. A la place des souches qui disparaissent, les colons s'enracinent et les enfants poussent: 54 baptêmes à Girardville en 1940. C'est ça de la colonisation."

Bien que le terrain soit "vallonneux" et accidenté, le sol est bon et fertile. Avec le temps et du travail, Girardville deviendra, sans aucun doute, une belle et prospère paroisse agricole.

Organisation paroissiale

La Commission scolaire possède déjà six bonnes écoles fréquentées par près de 200 enfants. L'an passé, grâce à un octroi substantiel du gouvernement, obtenu par l'entremise de M. le député Georges Potvin, on a pu bâtir dans le village une belle et grande école.

Une fromagerie moderne fait entrer dans la paroisse environ $13,000.00 par année comme résultat de la vente du beurre et du fromage.

Depuis deux ans, grâce toujours à une subvention du gouvernement provincial, un service quotidien de camion prend les bidons de lait aux portes des colons et des cultivateurs. Ce système a fait ses preuves et c'est, pour le moment, le moyen le plus économique et le plus efficace pour aider, encourager et développer le mouvement de colonisation dans cette localité. Chaque semaine, au cours de l'été et de l'automne, le colon reçoit $2.00, $3.00, même $5.00 et plus pour sa production de lait. Ainsi celui-ci est toujours encouragé à augmenter et à améliorer son troupeau de vaches, avec la conviction que l'industrie laitière est à la base de l'agriculture.

Six marchands suffisent amplement aux besoins de la consommation domestique.

Quatre scieries fonctionnent presque tout l'été; elles sont construites à quatre et cinq milles du village, sur les bords de la rivière Mistassini, à l'entrée de l'immense forêt.

Là comme ailleurs les chantiers font du bien et du mal. Du bien pour celui qui a besoin d'argent pour acheter un cheval, une vache, un instrument oratoire, etc., ou qui a un terme à payer. Du mal pour le colon qui s'absente trop longtemps de son domaine agricole, néglige la culture de sa terre et l'entretien de sa ferme. N'empêche, cependant, que les chantiers sont quasi-nécessaires et qu'ils rapportent beaucoup d'argent.

"Intéressante et profitable est aussi la cueillette des bleuets." Des familles entières se déplacent et vont se tenter dans les "brûlés" au temps voulu. Hommes, femmes et enfants, ramassent du matin jusqu'au soir, pendant des jours et même des semaines. Pas rares sont les familles qui se font un revenu annuel de $200.00 avec ces fruits délicieux. Quand la récolte est abondante, comme l'an passé par exemple, c'est un revenu de $15,000.00, au moins, pour la paroisse. Autrefois, il y a vingt et vingt-cinq ans, il fallait que ces gens se rendent en voiture à Roberval, donc à 50 milles, pour vendre leurs bleuets; aujourd'hui les acheteurs viennent chercher les boîtes de bleuets sur les galeries des maisons quand ils ne se rendent pas aux endroits mêmes de la cueillette.

Signalons encore, comme sources de revenus, les primes de défrichement, de labour, les octrois pour les maisons et autres, les secours aux sonniers, les aides multiples que le Gouvernement a accordées depuis le début de la colonie et qu'il accorde encore, mais en "diminuendo" cependant; ça se comprend.

Depuis cinq ans l'inspecteur de la colonisation a toujours demeuré dans la paroisse: M. Alexandre Lalancette, maire actuel, de 1936 à 1940 et M. Roméo Lavoie depuis 1940.

En 1939 on fit l'installation d'un bon service de téléphone qui permet aux gens de Girardville de communiquer facilement avec l'extérieur de près ou de loin.

"Girardville possède une Ligue du Sacré-Coeur nombreuse et vivante (160 membres), un Cercle de Fermières, un Cercle Agricole, en un mot toute une organisation qui, si elle n'est pas encore parfaite, prouve qu'on y a fait du bon travail, qu'on veut vivre et grandire."

J.-Augustin FORTIN.
Chambord, le 10 mars 1941.

Dette fédérale nette: $3,536,504,901

La dette du Canada augmente d'une façon rapide depuis le début de la guerre.

M. Maxime Raymond, député de Beauharnois-Laprairie, avait inscrit les questions suivantes au feuilleton de la Chambre: 1. — Quelle était la dette brute du Canada (a) le premier septembre 1939, (b) le premier mars 1941? 2. — Quelle était la dette nette du Canada (a) le premier septembre 1939, (b) le premier mars 1941? Le gouvernement a répondu que la dette brute du Canada était de $3,763,645,202 le 31 août 1939 et de $4,815,107,164 le 28 février 1941. Quant à la dette nette, elle était de $3,536,514,901 le 28 février 1941. En dix-huit mois la dette brute a donc augmenté de $1,051,461,962 alors que la dette nette a augmenté de $409,568,650. Vu l'ampleur du budget de guerre de 1941-1942 il sera intéressant de connaître le montant et de notre dette brute et de notre dette nette le 28 février 1942. La guerre coûte de plus en plus cher. Le Canada ne fait que commencer à payer.

AVIS

Canada,
Province de Québec,
District de Chicoutimi,
Cause No 8665.

Dans la Cour Supérieure

LOUISE CARON, épouse commune en biens de sieur Arthur-Ezra Riddell, médecin-chirurgien, domiciliée en la cité d'Arvida, district de Chicoutimi,
Demanderesse.

VS

ARTHUR-EZRA RIDDELL, résidant en la Cité d'Arvida, district de Chicoutimi.
Défendeur.

AVIS

Une action en séparation de biens a été intentée et elle a été dûment signifiée, le 1er mars 1941, contre le défendeur.

Chicoutimi, 7 mars 1941.
McNICOLL & FORTIN,
Procureurs de la demanderesse.

AVIS

Canada,
Province de Québec,
District de Chicoutimi,
Cause No 8652.

Dans la Cour Supérieure

MARIE-ANNE COTE, épouse commune en biens de sieur Herménégilde Gilbert, domiciliée en la Ville de Jonquière, district de Chicoutimi.
Demanderesse,

VS

HERMENEGILDE GILBERT, résidant à Jonquière, district de Chicoutimi.
Défendeur.

AVIS

Une action en séparation de biens a été intentée et elle a été dûment signifiée le 1er mars 1941, contre le défendeur.

Chicoutimi, 7 mars 1941.
McNICOLL & FORTIN,
Procureurs de la demanderesse.

AVIS

Canada,
Province de Québec,
District de Chicoutimi,
No 8605.

Dans la Cour Supérieure

MARIE-BLANCHE TREMBLAY, épouse de J.-W. Poitras, domiciliée à Jonquière, district de Chicoutimi,
Demanderesse;

VS

J.-W. POITRAS, marchand, domicilié à Jonquière, district de Chicoutimi,
Défendeur;

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 28ième jour de février 1941.

Chicoutimi, le 13 mars 1941.
Louis-René LAGACE,
Procureur de la demanderesse.

Plus Grande Valeur pour votre dollar de Toiture!



Le printemps est la saison propice pour rénover les toitures sur les fermes de toute grandeur. Nous recommandons Nu-Roof ou Pedlarib de PEDLAR, en la fameuse marque "Council Standard" vendue avec une Garantie de 25 ans. C'est le moment favorable d'en acheter, car nous en avons encore pour prompte expédition.

Envoyez-nous les dimensions de votre bâtiments pour un estimé gratuit du coût complet, accessoires compris.

THE PEDLAR PEOPLE LIMITED
Bureau et Usine de l'Est du Canada—24, rue Nazareth, Montréal, Qué.

PEDLAR
FABRICANTS POUR LA FERME DEPUIS PLUS DE 75 ANS



Quelles nouvelles de chez nous?

Votre réponse enthousiaste à cet appel sera le message le plus réconfortant que vous puissiez lui envoyer.

● Le soldat Durand a terminé l'exercice et le service de la journée.

Il est fatigué, harassé, loin des siens, il se sent seul et il s'ennuie.

Il désirerait ardemment s'amuser un peu, trouver un bon coin où il puisse lire, jouer à quelque jeu, écouter la radio, écrire aux siens.

Le but que se proposent ces six Sociétés, c'est d'empêcher que le malaise, l'ennui et le sentiment de la solitude n'envahissent les heures de loisir des combattants.

Ces services suivent nos soldats, où qu'ils aillent, même sous le bombardement et dans la bataille.

Au camp, en marche, sur les champs de tir, les auxiliaires apportent aux soldats des breuvages chauds et des bonnes choses à manger, des cigarettes et autres douceurs. On établit pour eux des centres d'amusements, on organise des joutes sportives et autres divertissements, on leur fournit de quoi lire et de quoi écrire. Une cantine confortable leur offre diverses friandises. On leur ménage l'occasion de parfaire leur instruction. Un centre d'accueil leur permet de se créer de saines relations.

Compréhension, Expérience, Dollars!

La sympathie, l'organisation et l'expérience, appuyées par vos Dollars, peuvent accomplir une tâche admirable.

Donnez à l'auxiliaire bénévole qui s'adresse à vous l'assurance de votre loyal et entier appui à nos combattants.

Vous ne leur avez jamais refusé votre appui—vous ne pouvez le leur refuser aujourd'hui.

LE SEUL APPEL NATIONAL EN FAVEUR DE NOS COMBATTANTS

Quartiers généraux de la Campagne pour la Province
901 Edifice Confederation, Montréal

*ARMÉE DU SALUT
*YMCA
*YWCA
Oeuvres de guerre de la LÉGION CANADIENNE, Inc.
Huttes militaires canadiennes des CHEVALIERS DE COLOMB
** I.O.D.E.
* y compris les oeuvres locales
** pour les provinces de l'Ouest seulement

Six appels en un seul—**DONNEZ!**

FONDS CANADIEN DES OEUVRES DE GUERRE
OBJECTIF: $5,500,000

Conseil de Comté de Roberval

M. Emile Vincent réélu préfet. — Présence de M. le député Potvin. — Importantes questions à l'étude.

Roberval, (D.N.C.R.) —

Le Conseil de Comté de Lac-St-Jean-Ouest (district de Roberval) a tenu une assemblée régulière mercredi le 12 mars, à l'hôtel de ville de Roberval.

Tous les maires étaient présents et les délibérations ont été présidées par M. Emile Vincent, préfet et maire de la paroisse d'Albanel.

M. le Préfet a profité de cette première réunion de l'année pour faire ses souhaits à tous ceux qui président à la gestion des affaires municipales du comté de Roberval. Il félicita les maires dernièrement réélus par acclamation, spécialement M. Emile Gagnon, le doyen des maires, J.-Aimé Fortin, N.P., et J.-S.-N. Turcotte, N.P. En terminant ces premières remarques, M. Vincent invita tous les maires à assister à la réunion de la Chambre de Commerce; car ce n'est pas tout, dit-il, de connaître et d'étudier les affaires municipales; il faut de plus étudier et connaitre les besoins généraux du comté.

M. Louis Coulombe, maire de Ste-Hedwidge, propose secondé par M. J.-Aimé Fortin, maire de Chambord, que M. Emile Vincent soit réélu préfet du comté de Roberval. La proposition fut acceptée aux applaudissements de toute l'assistance. M. Vincent remercie bien sincèrement les maires du témoignage de confiance renouvelé à son endroit; je ne crains pas, dit-il, les devoirs de la charge de Préfet parce que je compte sur votre concours et votre appui comme dans le passé. Je demande aussi à chacun d'exposer ses opinions, sans gêne, au cours des délibérations de ce Conseil.

M. Georges Potvin, député du comté de Roberval accepte de prendre la parole et de joindre ses félicitations à celles des maires pour la réélection de M. Vincent.

M. J.-Ed. Boily, secrétaire, donne la liste des maires réélus et des nouveaux: MM. J.-Ad. Villeneuve, maire de St-André, J.-Frs Tremblay, village du Lac-Bouchette, Luthrop Bernard, St-Edmond-les-Plaines, Emile Gagnon, Val-Jalbert, Antonio Hébert, village de Mistassini, Stanislas Gagnon, paroisse de Chambord, L.-D. Nadeau, Canton Normandin.

Comme il est question de l'assurance-automobile, des permis de coupe de bois et des réserves cantonales, voici les informations données par M. le député Potvin.

"Pour ce qui concerne l'assurance-automobile, dit-il, je dois vous dire que notre gouvernement a formé une Commission pour étudier les différents systèmes de ce genre d'assurance; et si le rapport de cette Commission est prêt avant la fermeture des Chambres il sera donc présenté devant la Législature pour que ses membres étudient la meilleure attitude à prendre à ce sujet."

"Relativement à certaines exemptions des droits de coupe de bois, continue M. le Député, je dois vous dire que l'an dernier, à raison du chômage, j'ai fait accorder quelques exemptions; des représentations m'ont été faites et cette année je n'ai accordé aucune exemption. D'abord c'était toute une misère de régler ces cas devant les autorités et d'ailleurs l'irrégularité ne satisfait personne. Cette année, d'après une décision mise à l'étude, un montant sera plutôt remis "au couleur" lui-même en éliminant les intermédiaires. Cependant veuillez croire que la coupe du bois n'est pas semblable partout et que les conditions économiques des autres régions sont différentes de la nôtre. Ici, dans notre comté, le coût de la vie est plus élevé qu'ailleurs. Sous peu une nouvelle législation sera soumise à notre étude."

"Enfin, M. Potvin, explique le but des réserves cantonales et leur utilité. Cependant, dit-il, sous prétexte d'avoir besoin de bois pour se construire des bâtisses, on coupe du bois pour le commerce. MM. les maires, je demande votre concours pour sauvegarder nos réserves cantonales afin qu'elles ne soient point livrées au commerce à tort ou à raison. Nous avons le devoir de conserver nos forêts, l'intérêt public est en jeu."

M. le Docteur Chabot, directeur de l'Unité Sanitaire dans les comtés de Lac-St-Jean et Roberval, donne un intéressant rapport des nombreuses activités de cet organisme. (Nous publierons sous peu l'important rapport de M. le Dr Chabot).

M. le député Potvin veut bien souligner l'établissement de trois dispensaires dans les jeunes paroisses de colonisation: Ste-Elisabeth-de-Proulx, St-Ludger-de-Milot et le Canton-Antoine. Ces services étaient des plus urgents dans ces paroisses qui n'ont pas de médecin résident et qui sont éloignées des villes. Ces établissements sont sous la surveillance de gardes-malades.

M. J.-Aimé Fortin, maire du village de Chambord, propose secondé par M. Jos. Bouchard, maire de la paroisse du Lac-Bouchette, qu'une demande soit faite à M. le député pour la confection de la route qui conduit au Sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes du Lac-Bouchette. Immédiatement M. Potvin se déclare en faveur du projet proposé, mais il ajoute les explications suivantes concernant l'administration du réseau routier: J'ai d'abord accordé toute mon attention, dit-il, au parachèvement de notre route régionale et à cette fin j'ai disposé de tous les argents qui m'avaient été donnés; mais dès que j'aurai terminé l'amélioration de nos routes principales je donnerai toute mon attention aux routes secondaires.

Une autre proposition est faite par le même proposeur et le même secondeur pour que l'Hon. Ministre de la Voirie reconnaisse comme faisant partie de la route régionale la route de Chambord au Lac-Bouchette.

M. Treffié Lachance, maire de St-Frs-de-Sales, propose qu'on demande au Gouvernement provincial de continuer à payer une prime à ceux qui tuent des ours, étant donné le fait que ces animaux sauvages continuent à dévorer nos troupeaux de moutons. M. le député Potvin répond que lui-même, avec le concours d'autres députés, avait soumis ce cas devant les autorités. Dans le temps on a répondu à M. Potvin qu'un montant de $255,000.00 avait été payé en primes; évidemment qu'il y avait eu des abus et que des primes ont été payées plutôt à des trappeurs ou des chasseurs qui couraient les bois éloignés pour tuer les ours et avoir la récompense promise; c'est pourquoi l'application de cette loi a été suspendue et non supprimée. Cette année nous avons passé une législation pour les chiens et nous croyons sincèrement que cette protection était bien nécessaire. A une demande d'information, M. le député répond ceci: les municipalités ne sont pas obligées de se servir de cette législation, elle est faite seulement pour les municipalités qui désirent protéger leurs contribuables qui s'occupent de l'élevage du mouton.

M. J.-Aimé Fortin, N.P., maire du village de Chambord, présente au nom des membres du Conseil de Comté des félicitations à M. le Député pour son dernier discours devant le Parlement afin d'obtenir la prime sur le fromage, laquelle demande a été accordée au plus grand bénéfice des cultivateurs. M. Savard, maire de la paroisse de Mistassini, veut bien se joindre à M. Fortin pour remercier également M. le Député de son attention au rehaussement du salaire des bûcherons.

Une autre résolution qui reçut l'approbation générale fut passée pour empêcher autant que possible les divisions des municipalités de paroisses; car ces divisions sont toujours la cause de discordes, de querelles intestines et ces morcellements de paroisses augmentent davantage les frais d'administration du Conseil de Comté. La résolution en question n'avait pour but que d'empêcher les abus et ne couvrait pas les cas exceptionnels.

Comme l'heure était avancée les membres décidèrent de suspendre la séance pour la reprendre aussitôt après le banquet donné au Château Roberval.

Aussitôt après le diner, M. J.-Augustin Fortin, secrétaire de "La Section Economique Lac-St-Jean-Roberval" fit rapport devant le Conseil des activités de cet organisme en reconnaissance d'un octroi de $500.00 qui avait été versé par ce Conseil au mois de juin dernier. Ce rapport faisait mention du travail accompli et exposait le programme des mois à venir. A la fin le secrétaire fit la demande d'un renouvellement d'octroi, mais doublé si c'était possible.

MM. J.-Aimé Fortin, président de la Section Economique, Ths-Louis Bergeron, aviseur technique et M. le député Potvin prirent tour à tour la parole pour reconnaître la nécessité d'un tel organisme qui s'occupe de faire l'éducation coopérative au milieu de notre population. M. Fortin, pour marquer l'opportunité d'un tel mouvement; M. Bergeron pour reconnaître dans l'union le moyen de sauver notre économie. "Si nous ne nous unissons pas, dit-il, nous allons perdre notre économie et nous serons toujours des vaincus; aussi longtemps nous demeurerons esclaves, que nous devrons accepter la direction des autres. Nous voulons imiter l'exemple du magnifique relèvement économique d'Antigonish." M. le Député Potvin comprend que le travail de la Section Economique sera lent, laborieux et difficile; car l'éducation populaire ne se fait pas du jour au lendemain. Aussi ce n'est pas tout d'avoir des coopératives, il faut d'abord avoir des coopérateurs et ce n'est pas chose facile. Nous sommes, dit-il, à un tournant de l'histoire et qu'est-ce que l'après-guerre nous réserve? Il faut donc s'y préparer. Je seconde la demande de M. Bergeron et j'offre ma collaboration dans l'avenir.

Sur proposition de M. Stanislas Gagnon, maire de la paroisse de Chambord, la question fut remise en attendant que les maires aient l'avantage de consulter les contribuables. M. J.-Francois Tremblay, maire du village du Lac-Bouchette, fit une contre-proposition en partageant l'opinion qu'il fallait aider immédiatement la Section Economique.

Feu Mme Janvier Girard

Dame Marie-Délima Fortin, épouse de feu Janvier Girard, de l'île d'Alma, est décédée dimanche à l'âge de 96 ans et 5 mois. Elle laisse 6 fils et 2 filles. Les funérailles ont eu lieu jeudi matin à 9 h., à St-Joseph-d'Alma.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Voiture au Saguenay

Une automobile est descendue sur la glace dans la rivière Saguenay, vendredi soir, au pied de la côte Dallaire, dans la route de Jonquière. La voiture est passablement endommagée, mais les deux personnes qui s'y trouvaient n'ont pas été blessées.

ATTENTION A VOTRE FOIE

Ravigotez-le tout de suite et portez-vous bien.

Votre foie est le plus gros organe de votre corps et le plus important pour la santé. Il déverse la bile pour la digestion, chasse les déchets, refait l'énergie permet à la nutrition d'atteindre le sang. Quand votre foie se dérange la nourriture se décompose dans vos intestins. Vous devenez constipé, l'estomac et les reins ne peuvent pas bien fonctionner. Vous vous sentez malade—mal à la tête, au dos, étourdi et toujours fatigué.

Depuis plus de 35 ans, des milliers de gens se sont promptement soulagés de ces misères—avec les Fruit-a-tives. Vous pouvez *maintenant* faire comme eux. Essayez les Fruit-a-tives—vous serez émerveillé de voir comme elles vous feront vite recouvrer votre santé et votre joie de vivre. 25c, 50c.

FRUIT-A-TIVES Tablettes pour le foie

Histoire régionale

Il y a 50 ans

Le recensement

1891 était l'année régulière du recensement général du pays. Les officiers chargés de ce travail dans la région du Saguenay furent nommés au cours du mois de mars. On trouve dans le *Progrès du Saguenay* du 19 mars la note suivante.

"M. le notaire Tremblay, de St-Alphonse, a été nommé Commissaire du recensement pour le comté de Saguenay, M. le notaire Cloutier pour le comté de Chicoutimi et M. le notaire Israël Dumais pour le Lac-Saint-Jean. Les trois commissaires ont été mandés à Québec pour y recevoir leurs instructions du commissaire en chef."

Dans "l'aile neuve" du Séminaire

(Du *Progrès du Saguenay*) "Les travaux sont poussés avec vigueur à l'intérieur du Séminaire. M. Edouard Lépine a entrepris le plâtrage de toute la *bâtisse* nouvelle ainsi que de l'ancienne. Les élèves sortiront une douzaine de jours plus tôt que d'habitude afin de rendre tout le nouveau local habitable en septembre.

"Il semble à peu près certain que les travaux de la chapelle, dont on avait d'abord retardé la construction, seront commencés en juin."

Pour la dorure de la cathédrale

"A la demande des autorités religieuses, un grand nombre de citoyens de la paroisse se sont empressés de souscrire 75 cts par cent piastres de leur évaluation pour la dorure de l'église. Quelques citoyens généreux ont même trouvé cette demande de 75 cents par cent piastres trop basse et ont souscrit des montants plus élevés. Le montant de ces souscriptions sera payable en trois termes, un tiers par année. Le nombre de ceux qui ont refusé de souscrire est relativement petit et le bon exemple les engagera probablement à contribuer à l'ornementation du temple divin. Grâce à ces souscriptions, l'église sera dorée de suite au printemps, et sera au nombre des plus beaux temples du pays." (*Progrès du Saguenay*, 26 mars 1891).

Le diocèse de Chicoutimi

"Il fut établi le 28 mai 1868 et comprend les comtés de Chicoutimi, Charlevoix et la partie du comté de Saguenay à l'ouest de la rivière Portneuf, dans la province de Québec.

"Mgr L.-N. Bégin, consacré à Québec par S. E. le cardinal Taschereau le 28 octobre 1888, est le titulaire de Chicoutimi, et le successeur de Mgr Dominique Racine, le premier évêque de ce diocèse, qui avait été consacré à Québec le 4 aout 1878, et qui mourut le 28 janvier 1888. Les vicaires généraux de Mgr Bégin sont Monsignor Narcisse Doucet, curé de la Malbaie, et M. l'abbé J.-B. Pelletier, curé de l'Ile aux Coudres; MM. les abbés Bruno Leclerc, d'Hébertville, A. Fafard, de la Baie Saint-Paul, et C.-L. Parent, des Escoumains, sont ses vicaires forains.

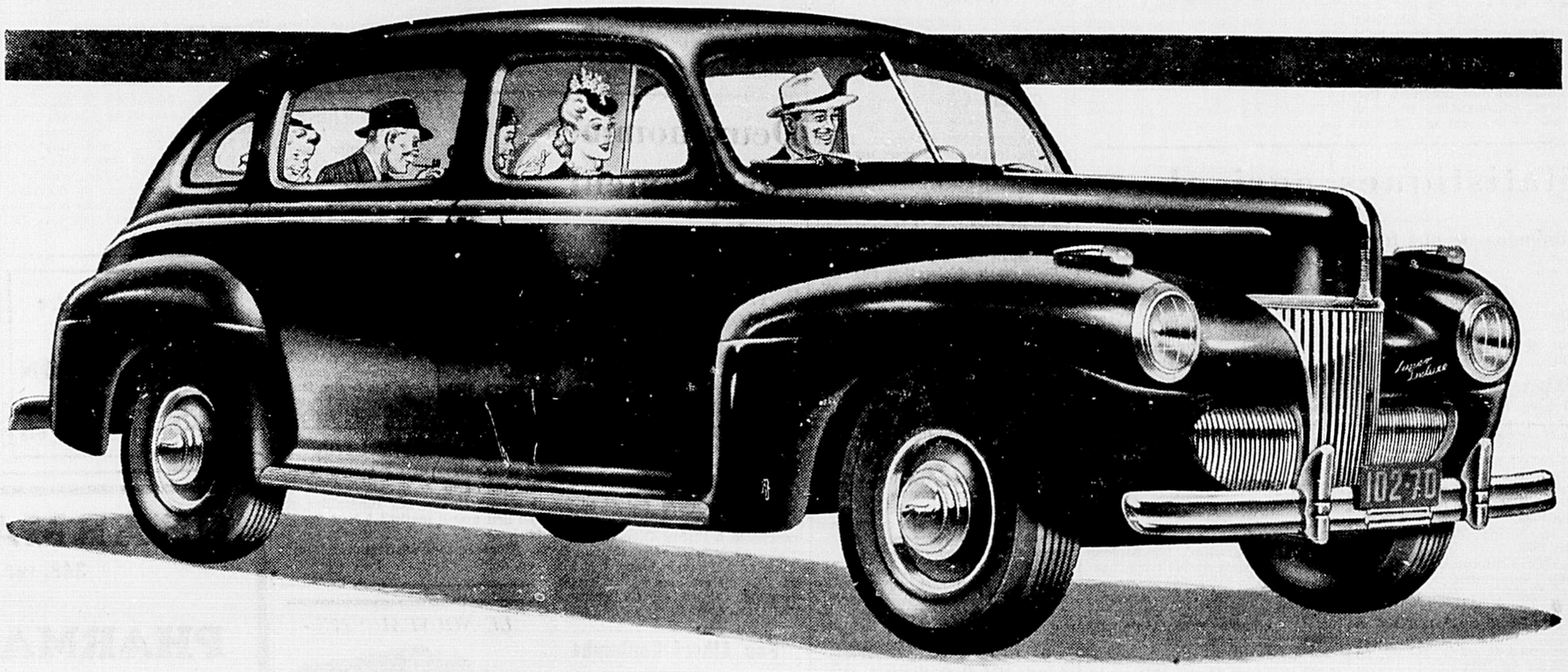
"On compte actuellement dans le diocèse de Chicoutimi, 61 prêtres séculiers, 44 églises, 12 chapelles et 8 missions, 1 séminaire théologique, 22 ecclésiastiques, 1 collège commercial, 4 académies, 220 écoles paroissiales, 1 mission indienne à Notre-Dame du Lac-Saint-Jean, 1 hôpital dirigé par les religieuses Hospitalières de la Miséricorde, et 9 couvents (1). La population catholique est de 56,000 âmes." (LE CANADIEN, 2 avril 1891).

(1) On a oublié dans cette liste, le Séminaire de Chicoutimi, collège classique.

Envoi de la Société Historique du Saguenay

SE RENSEIGNER, C'EST ACHETER UNE FORD!

VOITURE GÉANTE mais moteur ÉCONOMIQUE!





SUSPENSION NOUVELLE

De nouveaux ressorts à jeu ralenti, de nouveaux amortisseurs et un stabilisateur perfectionné procurent un roulement ouaté et reposant.



CARROSSERIES MASSIVES

Cette année, on a allongé l'empattement. Les larges carrosseries ont permis d'élargir les banquettes. Grand coffre à bagage, éclairé et revêtu intérieurement.



CHAMP VISUEL AGRANDI

Pare-brise plus large, grandes glaces, étroites colonnes d'angle. Système de ventilation Ford (aération intégralement réglable).



VASTE ET SPACIEUSE

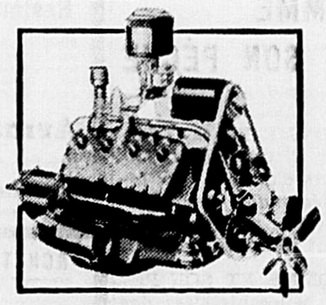
Aucune autre voiture de prix analogue n'a des banquettes d'une largeur totale plus considérable. Plus de dégagement pour la tête, les genoux, les jambes des occupants. Portières plus larges.

● AVEZ-VOUS VU LA NOUVELLE FORD . . . la nouvelle Ford de 1941? Par ses dimensions, sa beauté, son confort, ses performances, elle surpasse tous les modèles qui l'ont précédée. La Ford de 1941 est nettement *incomparable*.

Notez sa carrosserie allongée, la courbe élégante du carénage dans lequel les marchepieds se fondent presque complètement. Par une de ses larges portières, pénétrez dans son spacieux intérieur. Notez ses commodes banquettes, son grand pare-brise, ses glaces qui amplifient le champ visuel.

Suspension remaniée . . .

Votre première promenade dans une Ford de 1941 sera toute une révélation. Son roulement moelleux est comparable à celui des voitures les plus coûteuses, grâce à de longs ressorts à jeu ralenti, à des amortisseurs hydrauliques perfectionnés et à un stabilisateur d'un genre nouveau. Vous ne trouverez ce ouaté particulier dans aucune autre automobile, quel qu'en soit le prix.



8 cylindres dociles et puissants . . .

Appuyez sur l'accélérateur — notez les reprises foudroyantes de ce moteur en V! Toutes les voitures les plus chères ont au moins huit cylindres et ce sont des moteurs en V qui détiennent les records mondiaux (automobiles, motocanots, avions). Des concours officiels et l'usage ordinaire ont démontré, d'année en année, le caractère économique du moteur Ford, sa durabilité, son incomparable précision mécanique.

Rien ne peut surpasser un 8-cylindres en puissance, et en souplesse. La Ford est *la seule* voiture de prix modéré qui ait un moteur à huit cylindres en V.

Nous vous prions de venir voir les nouveaux modèles Ford, de les essayer, de mettre à l'épreuve leurs exceptionnelles qualités.

●

$35 par mois et un premier versement des plus raisonnables vous procurent la V-8 Ford de votre choix!

CONDUISEZ UNE V-8 FORD

DISTRIBUTEURS:

LEGARÉ AUTOMOBILE DE CHICOUTIMI, Ltée

350, RUE RACINE — CHICOUTIMI — TÉL.: 583

BUICK 8

Requête en faveur de la tempérance

Une requête en faveur de la tempérance est adressée cette semaine par la population de Chicoutimi, à l'honorable Premier Ministre et à l'honorable Procureur général de la Province de Québec. Cette très importante requête porte environ 5,000 signatures assermentées, recueillies avec un dévouement et une méthode admirables par les Ligues du Sacré-Coeur des hommes et des jeunes gens.

Dans son allocution de jeudi soir dernier S. Exc. Mgr Melançon avait adressé une invitation pressante à tous les citoyens pour qu'ils signent cette requête dont voici le texte:

ATTENDU qu'il convient de favoriser la tempérance et de combattre l'alcoolisme, et ce pour le bien général de la population;

ATTENDU que des mesures doivent être prises et s'imposent pour réprimer les abus dans la vente des boissons alcooliques, y compris la bière et le vin;

CONSIDERANT particulièrement que les ventes illégales faites le dimanche de spiritueux et de bière sont cause de gaspillage de salaires et de désordres, en même temps qu'une profanation du jour du Seigneur, et que d'autre part l'interdiction de toutes ventes de boissons alcooliques le dimanche serait à l'avantage de la santé publique, de la morale chrétienne et du bon ordre public;

CONSIDERANT que toutes modifications qui pourraient être faites prochainement aux lois actuellement existantes, devraient l'être de manière à favoriser la tempérance en réglementant plus sévèrement la vente des boissons alcooliques;

Nous, soussignés, citoyens de la Cité de Chicoutimi, prions humblement le Gouvernement de cette Province d'adopter sans retard les mesures suivantes:

1) Interdire la vente des boissons alcooliques, y compris la bière et le vin, dans tout établissement à partir de minuit le samedi jusqu'à huit heures le lundi matin;

2) Obliger tous détenteurs de licences à fermer sur semaine, au moins à minuit, les portes de leurs établissements;

3) Punir toute infraction aux lois de la Commission des Liqueurs par la confiscation des licences ou l'emprisonnement des délinquants;

Et nous prions les autorités civiles d'appuyer la présente requête.

NOUS AVONS SIGNE, en présence de témoins:

Jeune homme décapité

Triste accident survenu lundi à Arvida. — M. Ls-Philippe Desmeules, de Jonquière.

M. Louis-Philippe Desmeules, jeune homme de 18 ans, fils de M. Edgar Desmeules, membre de la police municipale de Jonquière, a été décapité lundi après-midi à Arvida.

M. Desmeules était à l'emploi de M. Ludger Harvey, de Jonquière, qui exécute des travaux de plomberie aux usines d'Arvida. Le jeune homme se trouvait dans une pièce où se fait le mélange de l'aluminium au moyen de fortes palettes, quand l'accident terrible se produisit. Personne n'eut connaissance de l'accident, mais on présume que M. Desmeules a été attiré par la succion de la puissante machine au moment où il se trouvait près d'une ouverture. Il fut trouvé par le surveillant de la pièce la tête séparée du tronc.

Le jury du coroner, présidé par le Dr Eug. Tremblay, de Chicoutimi, a rendu un verdict de mort accidentelle.

Les funérailles de M. Desmeules ont eu lieu jeudi matin à 9 heures à St-Dominique de Jonquière.

Le *Progrès* offre ses plus vives condoléances à la famille en deuil.

Statistiques agricoles

Les animaux de nos fermes. — Notre production de beurre et de fromage.

Voici des statistiques régionales qui offrent un intérêt particulier pour les comtés de Chicoutimi, Lac-St-Jean, Roberval, Charlevoix et Saguenay.

ANIMAUX DE NOS FERMES

Estimation finale du nombre d'animaux sur les fermes en 1940, avec les chiffres de 1939 en regard, pour la région agronomique No 20, comprenant les comtés de Chicoutimi, Lac-St-Jean et Roberval.

Vaches laitières: 48,140 en 1940; 49,460 en 1939.

Tous les bovins: 79,050 en 1940; 80,340 en 1939.

Il y a donc diminution très appréciable sur l'an dernier.

Porcs: 47,500 en 1940; 46,960 en 1939.

Moutons: 34,010 en 1940; 35,860 en 1939.

Poules, poulets, etc.: 317,010 en 1940; 295,620 en 1939.

Il y a diminution dans l'élevage du mouton, mais par contre l'élevage du porc, des poules et poulets accuse une augmentation.

PAR COMTE

Chicoutimi: 12,890 vaches laitières; 29,710 bovins en tout; 13,700 porcs; 9,020 moutons; 116,770 poules et poulets.

Lac-St-Jean et Roberval: 35,250 vaches laitières; 55,340 bovins en tout; 33,800 porcs; 24,990 moutons et 230,240 poules et poulets.

Charlevoix: 7,750 vaches laitières; 15,960 bovins en tout; 5,910 porcs; 11,040 moutons et 60,760 poules et poulets.

Saguenay: 1,840 vaches laitières; 3,980 bovins en tout; 2,300 porcs; 2,440 moutons et 15,520 poules et poulets.

BEURRE ET FROMAGE

La production de fromage pour les comtés de Chicoutimi, Lac-St-Jean et Roberval a été de 748 livres pour février 1941 contre 565 livres en 1940, accusant une légère augmentation. Pour la période de janvier 1941, la production avait été de 1,462 livres pour les mêmes comtés.

La production de beurre a été de 10,282 livres en février 1941 contre 6,638 livres en 1940, soit une augmentation considérable. La production de janvier 1941 avait été de 42,043 livres.

Certaines régions, comme Brome, Rouville et Shefford ont produit en février 1941 plus de 30,000 livres de fromage et près de 67,000 livres de beurre. Tout de même, si nous ne sommes pas en tête des producteurs pour ces mois derniers, notre production accuse cependant une forte augmentation sur l'année précédente.

Pour les mois de janvier et février 1941, notre production de fromage a été de 2,210 livres contre 1,618 livres en 1940; la production de beurre pour les deux même mois de 1941, a été de 52,325 livres contre 27,284 livres en 1940. Ces résultats donc sont déjà encourageants, puisqu'il y a augmentation sensible dans la production du beurre et du fromage.

ASSURANCES
HENRI GAGNON
VIE FEU VOL AUTO
125 Racine, Chicoutimi Tel 511



Fleurs pour Pâques

— *Suivez la tradition* —

Commandez dès maintenant des fleurs naturelles et des plants en pots que vous trouverez en grande variété chez:

Mme MARCHAND
FLEURISTE
380, rue Racine - Chicoutimi
Tél.: 549

Spécialité de fleurs artificielles. Prix spéciaux. Vous êtes invités à venir voir les dernières nouveautés.



Les Chevaliers de la Baie et la tempérance

Lettre au Premier Ministre

A l'honorable Adélard Godbout,
Premier Ministre,
Province de Québec.

Honorable Premier Ministre,

Les Chevaliers de Colomb de la Baie des Ha! Ha! réunis en assemblée régulière, vous prient humblement, d'accorder ce qui suite:

1.—L'interdiction absolue de la vente de toute liqueur alcoolique le dimanche, de minuit, le samedi soir, à 8 heures le lundi matin.

2.—La disparition absolue de la vente des ces licences provinciales, dites de touristes, qui sont des fléaux pour les paroisses, et dont les détenteurs se moquent tout simplement des autorités municipales soucieuses du bon ordre.

3.—Refus absolu de toute licence de bière dans les limites des paroisses de Bagotville, Port-Alferd, Grande-Baie.

Espérant, Monsieur le Premier Ministre, que vous acquiescerai à notre demande.

LES CHEVALIERS DE COLOMB
DE LA BAIE DES HA! HA!

P.-E. GAUTHIER,
sec.-arch.

La campagne s'ouvrira le 24

Souscription pour les oeuvres de guerre et les huttes des Chevaliers de Colomb en particulier.

"L'organisation entreprise, il y a quelque temps déjà, pour nos oeuvres des services de guerre canadiens, dans les trois comtés de la région Saguenéenne, sous les auspices des Conseils de Chevaliers de Colomb est supérieure à tout ce que nous avons vu jusqu'ici dans d'autres régions de la Province."

Telle est la déclaration que nous a faite hier, M. Léon Trépanier, directeur-conjoint de la campagne pour notre Province et qui vient de parcourir notre région.

Comme on le sait, on a principalement confié aux Chevaliers de Colomb la responsabilité de cette campagne dans Québec, en raison de la prédominance chez nous du groupement colombien qui s'occupe du confort matériel et spirituel de nos soldats.

Les Chevaliers de Colomb ont cependant sollicité et obtenu la collaboration de nos grandes industries et des corps publics, lesquels sont intéressés comme eux à ce que nos soldats casernés outre-mer, en Islande ou chez nous, reçoivent un summum de confort.

Chicoutimi a choisi comme présidents-conjoints de la campagne MM W.-R. Kane et R.-E. Joron. Le grand-Chevalier du Conseil local, M. J.-René Delisle en est le vice-président et les autres membres du comité sont: MM. P.-O. Sarrasin, secrétaire; L.-P. Desbiens, Roland Pradette, Emile Boivin, J.-L. Gauthier, W.-E. Dugal, Thomas-Eugène Blackburn et H.-C. Savard, directeurs.

Pour la Baie des Ha! Ha!, M. Rosaire Croft, grand-chevalier du Conseil, agira comme président. Des comités ont également été formés à Kénogami, Jonquière, Arvida, Roberval, Dolbeau, St-Joseph-d'Alma et Riverbend, etc., Monsieur Louis-Joseph Lévesque, député de district des Conseils de Chevaliers de Colomb de ces diverses localités, y apportera également toute sa coopération.

Son Excellence le gouverneur-général et Son Eminence le Cardinal Villeneuve sont au nombre des patrons d'honneur de cette campagne qui commence le 24 de ce mois pour se terminer le 7 avril prochain.

UN HOMME ET SON PÉCHÉ

Par Claude-Henri Grignon

"UN HOMME ET SON PECHE", par Claude-Henri Grignon, vient d'arriver à la *Librairie Régionale*. Les commandes reçues à date seront exactement remplies.

"UN HOMME ET SON PECHE", les belles histoires des pays d'en haut, que les radiophiles suivent partout, avec tant d'intérêt, est en vente à LA LIBRAIRIE REGIONALE, INC., 12, ave Labrecque, Chicoutimi, au prix de $0.75 au comptoir; $0.85 par la poste.

Au Conseil

La séance du Conseil qui devait avoir lieu lundi soir a été remise à mercredi soir. Nous devons donc en remettre le rapport à la semaine prochaine.

— AVIS —

La succession Jules-Emile Bouchard, voiturier de Ste-Anne de Chicoutimi, avise tous ceux qui ont fait réparer des voitures de les réclamer d'ici à trente jours, sinon elles seront vendues sans autre avis.

Restaurant à vendre

Situé en plein centre de la ville sur la rue Des Forges, aux Trois-Rivières, avec licence de bière et vin. Personnes intéressées devront s'adresser à:

Armand Lord
Rue Ste-Julie - Trois-Rivières

ACHETEZ CHEZ VOUS
VOS
POUSSINS D'UN JOUR
Couvoir Coopératif
St-Félicien

AUTO À VENDRE

Coupé avec siège arrière, peinture neuve, état mécanique parfait, très bons pneus, faible millage. Pressé. S'adresser à Maurice Ribaud, Le Progrès du Saguenay, 12 av. Labrecque, Chicoutimi, tel.: 457.

Feu le juge Robert Bergeron

Magistrat de district pendant environ 25 ans, M. Bergeron a eu une carrière des mieux remplies. — Un excellent juge et un catholique militant.

M. le juge Robert Bergeron, magistrat de district pendant environ vingt-cinq ans, est décédé à sa résidence, à Roberval, mardi le 18 mars. Il était âgé de 66 ans et 11 mois. Il laisse son épouse, née Ursule Gagnon un fils, Robert, de Roberval; deux filles: la Rde Sr Ste-Ursule, de l'Hôtel-Dieu de Roberval et Mlle Ursule Bergeron, du même endroit. Les funérailles auront lieu vendredi matin à 10 h., en l'église Notre-Dame à Roberval.

M. Robert Bergeron, qui pratiquait comme avocat à la Malbaie quand il a été nommé magistrat des districts de Chicoutimi, Lac-St-Jean et Roberval, vers 1916, a eu une carrière des mieux remplies. Il a exercé le difficile métier de juge avec un sens profond et inné de la justice, avec une grande charité chrétienne et un tact remarquable. On se rappellera longtemps ses sages et bienfaisantes remontrances, ses jugements sévères pour les récidivistes endurcis comme sa grande clémence pour les malheureux.

M. Bergeron était un catholique militant. Il faisait partie des organisations d'Action catholique de sa paroisse et il apportait son précieux concours à toutes les oeuvres. Il a été marguillier de sa paroisse et a rempli d'autres charges publiques.

Il y a deux ans, quand sa santé devint mauvaise, M. Bergeron dut s'acheminer graduellement vers sa retraite jusqu'à ce qu'il fut remplacé, en 1940, par M. le juge Brasset qui demeure également à Roberval. La Province avait voté alors une pension bien méritée à cet excellent homme qu'avait été M. Bergeron.

A la famille en deuil, vont les plus vives condoléances du *Progrès du Saguenay*.

Un drame de la boisson

Un homme à l'Hôtel-Dieu et grièvement blessé; trois autres en prison.

DANS LA NUIT, RUE DU HAVRE

Un drame de la boisson s'est déroulé dans la rue du Havre, à Chicoutimi, dans la nuit de lundi à mardi. Quatre bûcherons, demeurant à l'étranger, ont appris à leurs dépens les méfaits de l'alcool. L'un d'eux repose sur un lit d'hôpital, grièvement blessé, les trois autres sont en prison.

Vers minuit la Police municipale a été appelée dans la rue du Havre. Le sergent Tremblay et le constable Desmeules trouvèrent un homme inanimé sur le trottoir. Ils le firent transporter au poste de police puis à l'Hôtel-Dieu, après avoir fait venir le médecin. Ils apprenaient en même temps qu'il y avait eu bagarre entre gens en boisson et que les assaillants qui avaient frappé violemment leur compagnon, avaient pris la fuite. Sous les ordres du chef Guimond, les constables poursuivirent les coupables et les arrêtèrent tous trois à Jonquière, une heure après leur méfait.

Le lendemain, le recorder les condamnait à la prison.

La victime de ce drame de la boisson a passé la nuit sans connaissance. Ce n'est que le matin qu'elle a repris ses sens.

Deux hommes grièvement blessés

M. Ths-Louis Tremblay et M. Arthur Girard.

M. Thomas-Louis Tremblay, fils d'Alfred, du Rang St-Thomas, Chicoutimi, a été transporté à l'Hôtel-de Chicoutimi lundi après-midi, après avoir été grièvement blessé à la tête par son cheval qui l'a rué violemment. M. Tremblay est âgé de 32 ans. Son état est toujours grave.

X X X

M. Arthur Girard, âgé de 50 ans, et demeurant à Jonquière, a été transporté à l'Hôtel-Dieu St-Vallier lundi après-midi également. Lui aussi est grièvement blessé à la tête. Son état inspire les craintes les plus vives. M. Girard est tombé sur le bord d'un camion.

Feu Albert Coulombe

Est décédé dimanche au sanatorium de Roberval, M. Albert Coulombe, fils de M. Etienne Coulombe, de St-Gédéon, âgé de 25 ans. Les funérailles ont eu lieu mardi matin à 9 h., à St-Gédéon.

Tél. 298

RADIOS:
ÉLECTRICITÉ:
Installations et réparations générales.
EXPERTS
A VOTRE DISPOSITION
GILBERT & FRÈRE
— ENRG. —
149, rue Racine CHICOUTIMI

EN VOYAGE D'AFFAIRES

L'approche du printemps est en général une période active pour la plupart de nos commerçants, et M. Armand Roberge n'échappe pas à l'obligation d'un voyage à New-York dans l'intérêt de ses affaires.

M. Roberge nous informe donc qu'il sera absent une semaine environ, qu'il visitera des expositions à New-York, qui actuellement se trouve être le centre de la mode féminine et masculine.

La nouveauté du printemps affluera donc sous peu au magasin ROBERGE & FRERE, BAGOTVILLE, et cette nouvelle publiée peu avant l'arrivée des beaux jours, ne pourra avoir que la plus heureuse répercussion auprès du public.

Feu Richard Larue

M. Richard Larue, fils de M. J.-Adrien Larue, de St-Félicien, est décédé dimanche. Les funérailles ont eu lieu mardi matin à 9 h., à St-Félicien.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

LE NOUVEAU "17"



PARTICULARITÉS:

LE CHARIOT EST INTERCHANGEABLE
LE CYLINDRE S'ENLÈVE FACILEMENT
LE CLAVIER A 5 DEGRÉS DE SOUPLESSE
LES PLAQUES DU DESSUS ET DES CÔTES SONT DÉMONTABLES RAPIDEMENT
POUR FAIRE MAJUSCULES CE SONT LES BARRES QUI BAISSENT ET NON PAS LE CHARIOT QUI LÈVE
L'ESPACEMENT EST À GAUCHE ET "A LA MAIN"
A 88 CARACTÈRES AU LIEU DE 84
SE BARRE QUAND L'OPÉRATEUR S'ABSENTE
PLUS NÉCESSAIRE DE SE SOUILLER LES MAINS QUAND LES BARRES S'ACCUMULENT PRÈS DU CHARIOT

Pas de trouble de réparation, car c'est un produit "REMINGTON" amélioré
Voulez-vous l'essayer?
La Librairie Commerciale
131 RUE RACINE — Sur la côte — Tél. 670

J.-F.-A. DeJORDY
— CHIROPRATICIEN —
338, rue Racine - Téléphone 650 - Chicoutimi
HEURES DE BUREAU
Tous les jours de 10 hrs a.m. à midi et de 2 hrs à 8 hrs p.m.

Grande Vente de déménagement
GRANDES RÉDUCTIONS



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
PEINTURES
VERNIS
Articles sanitaires, Salles de bain, éviers, fournitures générales pour cabinet de toilette.
VENTE À PRIX COUTANT
Venez nous consulter
J.-R. WELLS & CIE
301, rue Racine — Tél.: 661 — Chicoutimi

Jouer à la guerre lui fut fatal

Un garçon de 8 ans, Richard Côté, de Roberval, perd la vie de cette manière.

Roberval. —

Un enfant de 8 ans, Richard Côté, fils de M. et de Mme Philippe Côté, a été mortellement blessé alors qu'il s'amusait avec de petits compagnons, en arrière de la demeure de ses parents. Le groupe était en train de jouer "à la guerre" et se servait de boules de neige ou de morceaux de glace, comme projectiles.

Malheureusement, comme on ne va pas à la guerre sans qu'il en coûte, un morceau de glace lancé dans la direction du jeune Côté, vint le frapper à la tête, lui causant des blessures internes dont on ne pouvait prévoir la gravité, car le jeune enfant pendant les jours suivants ne montra aucune indisposition et alla à la classe comme d'habitude. Ce n'est que quatre jours plus tard que le mal prit des proportions graves et que le jeune Côté commença à avoir des étourdissements et un gros mal de tête. Assez soudainement l'enfant perdit connaissance pour ne pas la reprendre. Les docteurs Paul Brassard, de Roberval, et W. Boudreault, de Chambord, oncle de l'enfant, décidèrent alors de tenter une opération. On le transporta à l'Hôtel-Dieu St-Michel à cette fin, mais on constata qu'il était déjà trop tard et l'enfant mourut après avoir reçu les derniers sacrements, entouré de ses parents.

Le *Progrès* offre à la famille en deuil, ses plus vives condoléances.

Remerciements pour sympathies

Mgr L. Maurice, Madame A. Maurice et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de M. Albert Maurice, soit par l'offrande de messes, de bouquets spirituels, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles, etc.

Propriétés à vendre
S'ADRESSER À
HENRI GAGNON
Assurance générale
125, RUE RACINE
Chicoutimi — Tél.: 511

M. de Roquebrune à Chicoutimi

Conférence, le 30 mars, sous les auspices de la Société d'Etude et de Conférences.

Après le révérend Père Lamarche, on attendait monsieur de Koninck qu'une raison de santé a finalement retenu à Québec; sa visite a été retardée au 27 avril. On avait espéré pour la semaine dernière avoir monsieur Thomas-Louis Bergeron, qui a dû remettre sa causerie à une date encore indéterminée. Et on avait cru un moment à la venue de monsieur Louis Francoeur qui, après avoir accepté, a été forcé de refuser. C'est donc dire que la chance n'a guère favorisé jusqu'ici la Société d'Etude et de Conférences.

Il nous est enfin permis d'annoncer pour le 30 mars, la visite du distingué conférencier, monsieur Robert de Roquebrune. La causerie sera donnée au Capitole et tous ceux que cela intéresse y sont cordialement invités.

Feu Albert Maurice

Père de Mgr Léon Maurice, vicaire général. — S. Exc. Mgr Melançon chante le service.

Mgr Léon Maurice, vicaire général du diocèse de Chicoutimi, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son vénéré père, M. Albert Maurice, époux de dame Blanche Ledanois. M. Maurice était âgé de 81 ans moins 3 jours.

Le regretté défunt laisse, outre son épouse, ses fils: Mgr Léon Maurice et M. Charles Maurice; ses filles: Mère Ste-Thérèse-de-Jésus, des Ursulines de Québec et Mlle Elisabeth Maurice.

Les funérailles de M. Albert Maurice ont eu lieu lundi matin à la Cathédrale. S. Exc. Mgr Melançon a officié pontificalement. M. le chanoine Joseph Tremblay, curé, qui avait fait la levée du corps, remplissait les fonctions de prêtre-assistant; MM. les abbés Luc Morin et Ant. Provencher, celles de diacre et de sous-diacre d'honneur; MM. les abbés G.-E. Côté et Ernest Levesque, celles de diacre et de sous-diacre d'office. Des messes aux autels latéraux ont été dites par Mgr Léon Maurice et M. l'abbé André Laliberté, directeur du *Progrès du Saguenay*. Au choeur on remarquait Mgr Eugène Lapointe, la plupart des chanoines du diocèse, de nombreux curés et autres membres du clergé.

Parmi les notables on pouvait voir S. H. le maire Smith, M. le député Antonio Talbot, MM. les échevins et commissaires d'écoles et de nombreux autres. L'assistance était considérable et particulièrement pieuse. On y remarquait des représentants de diverses communautés, des groupes de jeunesse étudiante et autres.

Le Progrès du Saguenay prie la famille en deuil et tout particulièrement Mgr Maurice, d'accepter l'expression de ses plus vives condoléances.

Propagez le journal régional

MAGASIN À LOUER
253, RUE ST-DOMINIQUE
— Jonquière —
présentement occupé par le
RESTAURANT MONTRÉAL, Enr.
On divisera pour locataire sérieux
Pour informations:
J.-B. DUBÉ
— Propriétaire —
Jonquière — Tél.: 405

Logement demandé

Couple sans enfant désire logement de deux ou trois pièces chauffées, meublées ou non. S'adresser au Progrès du Saguenay.

ATTENTION VENDEURS SERIEUX!!!

Position permanente offerte à un vendeur d'expérience pour ville de Chicoutimi, régions du Saguenay et Lac-St-Jean. Aucun capital requis. Devra être âgé de plus de 30 ans, avoir une bonne apparence et surtout être débrouillard. Préférence sera donnée à qui possède une automobile.

Monsieur X. est à notre service depuis moins d'un mois et il a gagné tout en faisant son apprentissage, $206.88 (ceci n'est pas du bluff). Si vous voulez représenter une compagnie internationale qui manufacture un produit supérieur et qui rend service à la société, voilà votre chance! Si vous voulez vous renseigner, ça ne coûte absolument rien. Application confidentielle. Casier postal 81, Chicoutimi.

PHARMACIE CHICOUTIMI
348, rue Racine — Tél.: 767 — Chicoutimi
Justin MALTAIS, B.Ph. Pharmacien, Prop.

PHARMACIE HAMEL, Enrg.
103, rue Racine — Tél.: 334 — Chicoutimi
Agent: LAURA SECORD, YARDLEY, NYAL

ANACIN
12, 50 et 100
25c, 69c et $1.19
POUR LE SOULAGEMENT DE RHUMES ORDINAIRES, MAUX DE TETE ET NEVRALGIES

Serviettes sanitaires Modess
en 12, 30 et 48
23c, 53c et 79c

Ceintures Modess
Produit du Québec

Freezone
Enlève les cors
35c

Thermogène	49c
Thermomètres de clinique	60c à 1.50
Sirops contre le rhume	25c et plus
Sirop Buckley	40c et 75c
Sirop Thiocol Roche	$1.00

BISODOL
poudre alcaline et digestive.
60c et $1.19

"PILOCARP"
Tonique fortifiant et vivifiant des cheveux. Elimine les pellicules. Stimule les cellules qui font pousser les cheveux.

"PILOCARP"
embellit la chevelure, favorise les ondulations.

Extrait Foie Morue Wampole	$1.00
Bocuf, Fer et Vin	1.00
Coton Hôpital 1 lb.	45c et 49c
Sirop Lambert	29c
Sirop Expectorant pour enfants	25c
Liniment Alba	25c
Kepler Malt et Huile de Foie de Morue	75c et 1.25
Sirop Bronchique R75	75c

A vendre à la pharmacie Hamel, Poissons dorés Calico, Fantails, en attendant le poisson d'avril.